



GUIDES

RENTRÉE
2015

onisep

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

APRÈS LA

3^e

Guide du professeur principal de 3^e

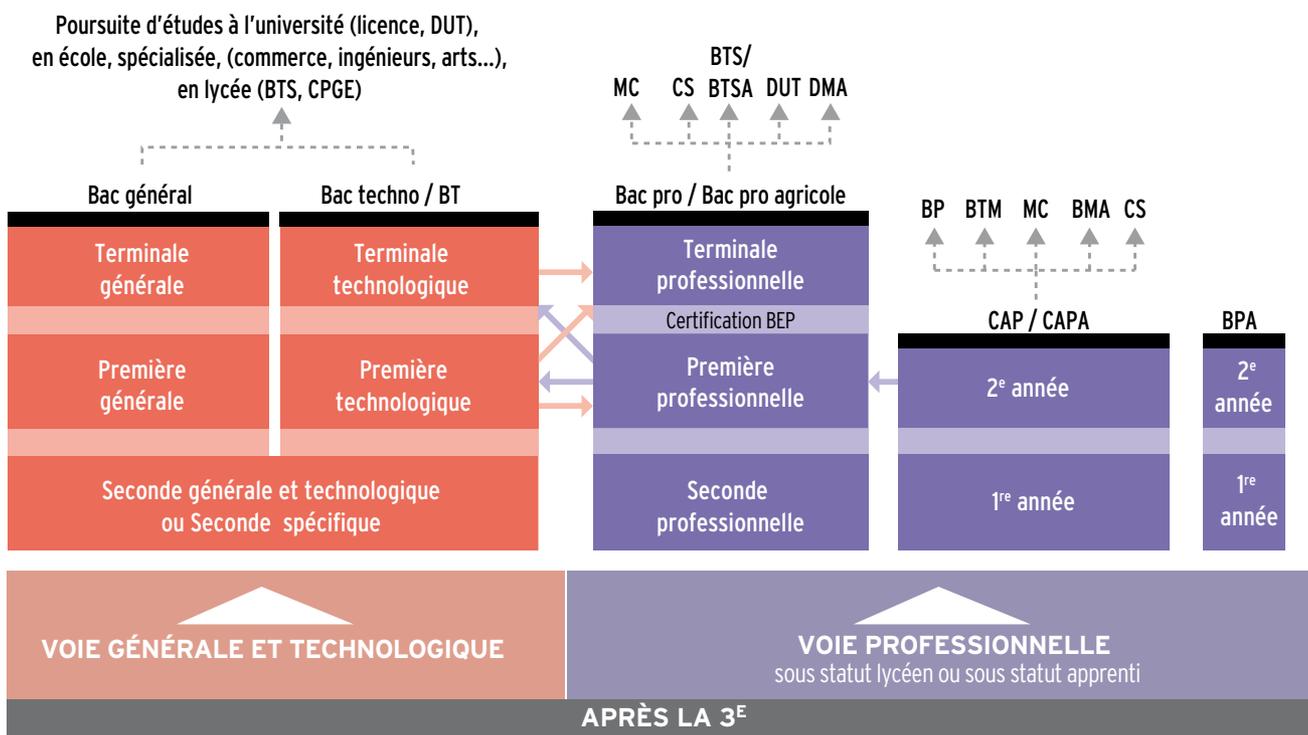
académie de Rouen

www.onisep.fr/lalibrairie



ministère de l'Éducation nationale
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Schéma des formations après la 3^e



© Onisep 2014.

Passerelles

Pour permettre des parcours réversibles entre les différentes voies, et pour éviter des choix figés, il existe des possibilités de stages passerelles en fonction de son profil.

→ Bac général

C'est un diplôme national organisé en séries : ES, L, S. Son obtention permet d'envisager des poursuites d'études supérieures longues (université, classes prépa, écoles d'ingénieurs...).

→ Bac professionnel/Bac professionnel agricole

C'est un diplôme national qui prépare à l'entrée dans la vie active ou à la poursuite d'études : brevet de technicien supérieur (BTS), brevet de technicien supérieur agricole (BTSA)...

→ Bac technologique

C'est un diplôme national organisé en séries : STI2D, STD2A, STMG, STL, ST2S, STAV, hôtellerie, techniques de la musique et de la danse. Il prépare davantage à la poursuite d'études : diplôme universitaire de technologie (DUT), brevet de technicien supérieur (BTS), brevet de technicien supérieur agricole (BTSA)... qu'à l'emploi immédiat.

→ BMA : brevet des métiers d'art.

→ BP : brevet professionnel.

→ BPA : brevet professionnel agricole.

→ BT : brevet de technicien. C'est un diplôme national, spécialisé dans un domaine professionnel précis, qui se prépare à partir d'une 2^{de} spécifique : dessinateur en arts appliqués ; dessinateur-maquettiste ; métiers de la musique.

→ BTM : brevet technique des métiers.

→ BTS/BTSA : brevet de technicien supérieur / brevet de technicien supérieur agricole.

→ CAP/CAPA : certificat d'aptitude professionnelle / certificat d'aptitude professionnelle agricole. C'est un diplôme national qui permet d'accéder rapidement à la vie active ou de rejoindre le parcours de bac pro.

→ CPGE : classes préparatoires aux grandes écoles.

→ CS : certificat de spécialisation.

→ DMA : diplôme des métiers d'art.

→ DUT : diplôme universitaire de technologie.

→ MC : mention complémentaire.

À NOTER !

2^{de} spécifique

Deux bacs technologiques se préparent à partir d'une 2^{de} spécifique (et non à partir d'une 2^{de} générale et technologique) : hôtellerie ; techniques de la musique et de la danse (TMD). C'est le cas également de certains BT.

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la
Recherche

Délégation régionale de l'Onisep de
Haute-Normandie
2 rue du Docteur Fleury - Rectorat 2
76130 Mont-Saint-Aignan
☎ 02 32 08 98 30
✉ drorouen@onisep.fr

Directeur de la publication : George
Asseraf
Directeur délégué : Jean-Marc Petit
Rédactrice en chef : Anne-Catherine
Hamel
Rédaction, maquette, mise en pages :
Catherine Altasserre
Dépot légal : décembre 2014
Informations arrêtées au 15 janvier 2015

Classement Le Kiosque :
Équipes éducatives
Reproduction, même partielle, interdite
sans accord préalable de l'Onisep

Sommaire

Le rôle du professeur principal en classe de 3^e	p.2
Missions	p.2
Procédures d'affectation	p.2
Le parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF)	p.3
L'entretien personnalisé individualisé	p.4
La séquence d'observation en milieu professionnel	p.4
Le calendrier de l'orientation de la classe de 3^e	p.6
Leurs questions, nos réponses...	p.8
Outils onisep	p.10
Choisir la voie professionnelle	p.14
Le bac professionnel, le bac professionnel agricole	p.15
Le certificat d'aptitude professionnel (CAP), le certificat d'aptitude professionnel agricole (CAPA)	p.16
Un diplôme professionnel et après ?	p.16
Liste des bacs professionnels	p.18
Définitions des bacs pro proposés dans l'académie	p.19
Liste des CAP/CAPA	p.25
Définitions des CAP/CAPA proposés dans l'académie	p.28
Une activité de classe	p.34
Choisir la voie générale ou technologique	p.38
La 2 ^{de} générale et technologique	p.39
Les bacs généraux et technologiques en fiches	p.44
Une activité de classe	p.66



Le rôle du professeur principal

Quelles sont mes nouvelles missions en orientation ? Quelles sont les procédures à respecter ? Quels sont les choix à faire pour les collégiens en 3^e ? Qu'est-ce que le PDMF, le webclasseur orientation, l'entretien personnalisé d'orientation, la séquence d'observation en milieu professionnel ? Autant de questions que se pose le professeur principal, investi d'une responsabilité particulière dans l'accompagnement à l'orientation de ses élèves..

➤ Missions

Coordonner les actions éducatives d'orientation

Il assure la coordination des actions dans le cadre du PDMF (parcours de découverte des métiers et des formations). Le tout en collaboration étroite avec ses collègues de l'équipe éducative au sein de l'établissement : professeur documentaliste, conseiller principal d'éducation, conseiller d'orientation-psychologue. Il travaille aussi avec des partenaires externes : établissements de formation, entreprises...

Assurer le suivi individuel des collégiens et le dialogue avec les familles

Chargé du suivi et du bilan individuel de chaque élève, il recueille auprès de l'équipe éducative les informations nécessaires. Il effectue la synthèse des résultats présentés aux conseils de classe. Il aide le collégien à se fixer des objectifs et à s'autoévaluer. Responsable du dialogue avec les familles, le professeur principal les associe au maximum pour amener progressivement les élèves à devenir acteurs de leur orientation.

Accompagner les collégiens dans leurs choix d'orientation

Il a un rôle de conseil auprès des élèves dans la construction de leur parcours de formation. Avec l'appui du conseiller d'orientation-psychologue, il organise l'information sur les voies de formation et les procédures d'orientation. Il mène avec chaque collégien un entretien personnalisé d'orientation en classe de 3^e, moment privilégié permettant à l'élève de s'interroger sur ses attentes, ses compétences et ses acquis scolaires et extrascolaires, ses expériences de découverte du monde professionnel et des formations. Ce « temps fort » du PDMF doit aider à la prise de décision.

➤ Procédures d'orientation

Quel calendrier ? De la préparation à la décision définitive

L'élaboration de la décision d'orientation s'inscrit dans un calendrier (voir page 6). Une fiche navette circule entre la famille et l'équipe éducative. Dans cette phase de préparation, le professeur principal a une mission d'information, de coordination et de conseil. En classe de 3^e, il conduit l'entretien personnalisé pour mettre en perspective l'ensemble des éléments recueillis.

Organiser le dialogue

Chargé du suivi et du bilan individuel de chaque élève, il recueille auprès de l'équipe éducative les informations nécessaires. Il effectue la synthèse des résultats présentés aux conseils de classe. Il aide le collégien à se fixer des objectifs et à s'autoévaluer. Responsable du dialogue avec les familles, le professeur principal les associe au maximum pour amener progressivement les élèves à devenir acteurs de leur orientation.

Prendre une décision

Au 3^{ème} trimestre, la famille formule des demandes d'orientation définitives. Celles-ci sont examinées par le conseil de classe, qui émet des propositions d'orientation. Lorsque ces propositions sont conformes aux demandes, elles deviennent des décisions d'orientation et sont notifiées à la famille.

En cas de désaccord, le chef d'établissement reçoit la famille afin de l'informer des propositions du conseil et de recueillir ses observations. Il prend alors une décision définitive. Les

en classe de 3^e

décisions non conformes aux demandes des familles doivent être motivées, en termes de connaissances, capacités et intérêts. En cas de désaccord persistant, la famille peut recourir à la commission d'appel.

Applicable dans tous les établissements publics et privés sous contrat, la décision d'orientation est du ressort du chef d'établissement d'origine.

L'affectation des collégiens en fin de 3^e

La décision définitive d'orientation ne garantit pas à l'élève une place dans la section qu'il a demandée. Il faut ajuster les vœux des familles avec les capacités d'accueil des établissements : c'est l'affectation.

Celle-ci ne dépend pas du collège d'origine : elle est de la compétence de l'inspecteur d'académie dans l'enseignement public, et relève du chef d'établissement d'accueil pour l'enseignement privé.

Pour l'affectation des collégiens, les académies utilisent un système informatisé : Affelnet (affectation des élèves par le Net). Le professeur principal informe les élèves sur les critères de sélection des candidats qui sont utilisés (résultats, compétences, projet...) et les incite à réfléchir à une stratégie dans leurs vœux d'orientation, en prévoyant notamment des solutions de repli.

➤Après la 3^e

La classe de 3^e est le premier palier d'orientation ! Les collégiens optent pour la voie professionnelle (voir à partir de la page 14), rénovée, ou la voie générale et technologique (voir à partir de la page 38), réformée. C'est au professeur principal de coordonner les actions d'information et d'accompagner ses élèves dans leurs choix.

➤Le PDMF

Il repose sur la cohérence d'actions organisées par les membres de l'équipe éducative (enseignants, professeur documentaliste, conseiller d'orientation-psychologue) et coordonnées par le professeur principal.

Viennent en appui le CIO (centre d'information et d'orientation) et les ressources de l'Onisep, ainsi que des représentants du monde professionnel et de la formation.

Les parents sont partie prenante de la construction du parcours de formation de leur enfant et sont, à ce titre, largement associés.

Durant le temps scolaire, sous des formes variées

Les activités peuvent prendre appui sur les enseignements, les heures de vie de classe, des actions éducatives existantes, les modalités variées de contact avec le monde du travail et de formation (visites, rencontres avec des professionnels, carrefours métiers...) et les séquences d'observation en milieu professionnel.

Les axes de découverte

Le PDMF vise l'acquisition de connaissances, de capacités et d'aptitudes autour de 3 dimensions :

- la découverte des métiers
- la découverte des formations
- l'autoévaluation et la connaissance de soi

Quelle progressivité pédagogique ? Étapes métiers et temps forts

Au collège, un programme pluriannuel sur 3 ans fixant des objectifs et des modalités de mise en œuvre garantit la continuité et la cohérence des activités proposées dans le cadre du PDMF. À chaque niveau de classe (5^e, 4^e, 3^e) il propose une activité dominante et se décline en étapes métiers et temps forts : visite d'entreprise, journée dans un établissement, entretien personnalisé d'orientation, séquence d'observation en milieu professionnel...

L'entretien personnalisé d'orientation de 3^e est un temps fort centré sur le bilan individuel du parcours de chaque élève. L'objectif est de mettre en perspective l'ensemble des éléments recueillis dans le cadre des activités.

Le webclasser orientation

Les activités réalisées et les apprentissages effectués à chaque étape du parcours sont conservés et rassemblés dans un livret personnel

de suivi, qui accompagne chaque élève durant toute sa scolarité : il peut prendre la forme du webclasseur (voir page 12). Ce dernier contribue à introduire la notion de parcours auprès du jeune.

➤ **L'entretien personnalisé d'orientation : un bilan individuel pour chaque élève**

Conduit par le professeur principal, l'entretien personnalisé d'orientation est proposé à chaque élève, et notamment en classe de 3^e.

Un temps fort du PDMF

L'entretien personnalisé d'orientation est un temps fort du PDMF. Il est conduit par le professeur principal. L'objectif est de mettre en perspective l'ensemble des éléments recueillis dans le cadre des activités du PDMF. Il permet d'établir une relation individualisée avec l'élève, de définir les étapes, les progrès nécessaires et les démarches utiles pour préparer la décision d'orientation et d'affectation. Il est l'occasion d'identifier toutes les modalités de formation possibles et leurs conditions d'accès

Il est d'une importance toute particulière pour assurer la transition entre le collège et le lycée ou le CFA (centre de formation d'apprentis).

L'organisation de l'entretien personnalisé d'orientation, inscrit dans le projet d'établissement, relève du chef d'établissement. Elle implique un travail en commun avec le CIO.

Le suivi individualisé des élèves

L'entretien personnalisé d'orientation est centré sur le bilan individuel du parcours de chaque élève. L'objectif est d'élaborer un projet d'étape et des choix d'orientation.

Avec l'aide du conseiller d'orientation-psychologue, qui réalise un entretien approfondi d'orientation si nécessaire, le professeur principal aura préparé un bilan.

Un outil de dialogue avec les parents

Il est souhaitable que les parents soient partie prenante de l'entretien, leur implication dans le suivi de la scolarité de leur enfant étant déterminante.

La rencontre permettra en outre d'instaurer

les conditions de dialogue nécessaires au bon déroulement des procédures et de renforcer le professeur principal dans son rôle de médiateur entre les familles et l'établissement scolaire.

➤ **La séquence d'observation en milieu professionnel : un temps fort en 3^e**

La découverte des métiers passe par une approche des organisations où ils s'exercent. La séquence d'observation en milieu professionnel en 3^e permet aux collégiens d'appréhender de façon concrète cette réalité complexe. Cette séquence doit être préparée en amont et exploitée en aval.

Une première immersion dans le monde professionnel

La séquence d'observation en milieu professionnel, obligatoire depuis la rentrée 2005, est un temps fort de la classe de 3^e. Objectif de cette première immersion dans le monde du travail : observer le fonctionnement d'une organisation (entreprise, administration, association), découvrir des métiers à différents niveaux de qualification relevant de plusieurs champs professionnels.

Une étape « métiers » qui permet l'acquisition de compétences

La séquence d'observation en milieu professionnel est une expérience pour l'élève, en situation d'autonomie en dehors de l'établissement scolaire, dans laquelle il met en œuvre certaines capacités et attitudes. Elle permet ainsi l'acquisition de connaissances et de compétences du socle commun : compétences sociales et civiques, compétence 7 « autonomie et initiative ». Elle développe aussi le troisième axe du PDMF : l'autoévaluation et la connaissance de soi.

Le suivi pédagogique

La séquence d'observation en milieu professionnel doit être préparée en amont et exploitée en aval par les équipes pédagogiques.

Les démarches qu'elle implique la recherche de stage concourent à la mise en œuvre de capacités et d'attitudes qui relèvent de la compétence 7 du socle commun. La mise en place dans chaque académie d'une banque académique de stages a pour but de faciliter et d'assurer une plus grande équité dans l'accès des élèves aux stages.

Le stage est ensuite exploité : rapport de stage, soutenance orale. Ces productions peuvent faire l'objet d'une évaluation qui entre dans l'évaluation du socle commun de connaissances et de compétences.

Télécharger la publication gratuite

«Accompagner les activités de découverte en entreprise» :

www.onisep.fr/Espace-pedagogique/College/Orientation-au-college/Le-kit-du-professeur-principal-de-college/La-sequence-d-observation-en-milieu-professionnel-un-temps-fort-en-3eme

Les textes de référence

- Extrait du BOEN 04-02-1993 concernant le rôle du professeur principal dans les collèges et les lycées - Circulaire n° 93-087 du 21 janvier 1993.

- Le parcours de découverte des métiers et des formations, BOEN n° 29 du 17 juillet 2008

- Article D. 332-14 du code de l'éducation [article 8 du décret du 24 août 2005 relatif aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves au collège]

- Articles D.331-1 et suivants du code de l'éducation [décret n° 2003-812 du 26-8-2003 relatif aux modalités d'accueil en milieu professionnel d'élèves mineurs de moins de 16 ans]

- Arrêté du 14 février 2005 (BOEN n°11 du 17-3-2005) relatif à l'enseignement de l'option facultative de découverte professionnelle (trois heures hebdomadaires) en classe de troisième

- Circulaire n°2003-134 du 8 septembre 2003 (BOEN n°32 du 18-9-2003) relative aux modalités d'accueil en milieu professionnel d'élèves mineurs de moins de 16 ans

- Circulaire n°2003-203 du 17 novembre 2003 (BOEN n°44 du 27-11-2003) relative à la convention type concernant les périodes de formations en milieu professionnel à l'étranger des élèves en formation professionnelle de niveau V et IV

Code du travail

- Article L. 4153-1

- Article L. 4153-5

Le calendrier de l'orientation

La 3^e correspond au 1^{er} grand choix d'orientation qui va se traduire par une poursuite d'étude en voie générale et technologique ou une poursuite d'études en voie professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage).

- **Au 1^{er} trimestre** (octobre à décembre) : réfléchir à ses projets.
- **Au 2^e trimestre** : indiquer ses intentions provisoires d'orientation.
- **Au 3^e trimestre** : effectuer sa demande d'orientation et d'affectation.

↘ De janvier à février

vos intentions provisoires

Vous indiquez votre (ou vos) vœu(x) provisoire(s) sur la fiche de dialogue ① (aussi appelée fiche-navette ou fiche de liaison) remise par le collège :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} spécifique (pour les bacs hôtellerie ; techniques de la musique et de la danse ; et 3 BT, voir page 20) ;
- 2^{de} professionnelle (bac pro en 3 ans) ;
- 1^{er} année de CAP/CAPA ;
- redoublement.

↘ En mars

les propositions du conseil de classe

Le conseil de classe formule une première proposition d'orientation.

Cette dernière constitue la base d'un dialogue avec votre professeur principal et le conseiller d'orientation-psychologue (COP) en vue d'un choix définitif.

↘ D'avril à mai

votre demande d'orientation

Vous faites votre (ou vos) vœu(x) définitif(s) en complétant la fiche de dialogue ①.

votre demande d'affectation

Vous devrez remplir aussi le dossier de demande d'affectation ② (établissements souhaités et formations précises demandées).

Important : présenter un dossier pour intégrer une formation n'assure pas automatiquement une place dans un établissement.

↘ En juin

la décision d'orientation

Le conseil de classe du 3^e trimestre formule une proposition d'orientation, sur la base de votre (ou vos) demande(s) d'orientation :

- **si elle est conforme** à votre demande, la proposition d'orientation devient alors une décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement ;

① Fiche de dialogue

Aussi appelée fiche-navette ou fiche de liaison, elle est présente lors des différentes phases d'orientation. Elle permet à l'élève et à sa famille d'indiquer les vœux provisoires d'orientation (au 2^e trimestre) et les vœux définitifs (au 3^e trimestre). Y sont notées également les propositions du conseil de classe et la décision d'orientation du chef d'établissement, voire celle de la commission d'appel. Ce document, témoin de toute la procédure d'orientation a une valeur juridique.

② Dossier de demande d'affectation

À la fin de la 3^e, les élèves des établissements publics et, parfois, des établissements privés sous contrat remplissent obligatoirement un dossier d'affectation en lycée. Pour les autres cas (demande d'inscription en centre de formation d'apprentis, en maison familiale et rurale, par exemple), c'est l'élève qui contacte directement l'établissement de son choix. En fonction de sa ou ses demandes d'orientation (2^{de} générale et techno ; 2^{de} pro...), l'élève indique, pour chacune d'elles,

ses vœux : enseignements d'exploration et/ou spécialités professionnelles qu'il souhaite suivre, ainsi que les établissements où il voudrait être affecté, par ordre de préférence.

③ Appel

En cas de désaccord avec l'orientation définitive prononcée par le principal du collège, la famille de l'élève peut faire appel, dans un délai de 3 jours ouvrables après la notification de la décision d'orientation. Elle joint alors à la fiche de dialogue une lettre adressée au président de la commission d'appel

expliquant les motifs de l'appel et/ou demandant à être entendue par la commission. La famille peut également se faire représenter.

④ Notification d'affectation

Elle indique dans quel établissement le directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) vous a attribué une place. L'affectation est informatisée (Affelnet...). Elle prend en compte 4 éléments : la décision d'orientation ; l'ordre des vœux de l'élève et de sa famille ; les résultats scolaires de l'élève ;

de la classe de 3^e



© Jérôme Pallé / Onisep



© Jérôme Pallé / Onisep

- si elle est différente, le chef d'établissement prend la décision définitive, après un entretien avec votre famille ;
- si le désaccord persiste après cette entrevue, votre famille peut faire un recours (dans un délai de 3 jours après la décision) auprès d'une commission d'appel 3 qui arrêtera la décision définitive.

À savoir : c'est vous et votre famille qui choisissez les enseignements d'exploration et les spécialités de diplômes professionnels. Votre demande sera satisfaite dans la limite des places disponibles, après traitement informatisé par la procédure Affelnet...

En juillet votre affectation

À partir du 1^{er} juillet, vous recevez votre notification d'affectation 4 en lycée.

Dès réception de cette dernière, vous et votre famille devez impérativement procéder à votre inscription 5 dans le délai indiqué sur le dossier. Sinon, la place sera considérée comme vacante et pourra être attribuée à un autre demandeur.

le nombre de places disponibles.
Attention : cette notification n'équivaut pas à une « inscription ».

5 Inscription

Un dossier vous est remis par le lycée à la suite de la procédure d'affectation. Le contenu du dossier d'inscription varie d'un lycée à l'autre. En général, sont demandés à la famille : le formulaire de demande d'inscription dûment complété ; le certificat de sortie de l'établissement d'origine indiquant la décision de fin d'année ; les bulletins trimestriels de l'année de 3^e ;

un justificatif de domicile ; des photos d'identité de l'élève.

Attention : vous devez impérativement remettre ce dossier au lycée avant de partir en vacances, sous peine de voir la place qui vous a été attribuée proposée à un autre élève.

Entretien individuel d'orientation

Tenu dès que possible dans l'année, l'entretien individuel d'orientation vous aide à faire le point sur votre parcours de formation et à examiner les poursuites d'études possibles. C'est un entretien entre votre professeur principal, vous et votre famille, organisé en coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue du collège.

Orientation en fin de 3^e

Donner la possibilité aux parents de décider de l'orientation de leur enfant en fin de 3^e, telle est l'expérimentation menée par l'Éducation nationale pour 3 ans, dans 117 collèges de 12 académies (Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Créteil, Limoges, Lyon, Montpellier, Poitiers, Reims, Strasbourg et Toulouse). Objectif : faire que l'orientation soit choisie et non subie, limiter le décrochage scolaire et renforcer la confiance entre les familles et l'école. À l'issue de cette expérimentation, un bilan permettra de savoir si la généralisation du « dernier mot » aux parents sera étendue ou pas à tout le territoire.

Handicap

Les élèves en situation de handicap bénéficient de priorités d'affectation. Faites le point sur vos résultats scolaires et vos possibilités d'orientation avec votre enseignant référent, votre professeur principal, le conseiller d'orientation-psychologue et le médecin de l'Éducation nationale. Visitez les établissements que vous souhaitez intégrer et rencontrez leurs responsables. À partir de là, vous pourrez ajuster votre projet personnalisé de scolarisation. Pour plus d'informations, www.onisep.fr/handicap.

INFO +

Leurs questions, nos réponses...

Des questions d'élèves sur l'orientation, les filières de formation et les métiers ? Des professionnels répondent en ligne à partir de www.monorientationligne.fr. Une réponse personnalisée, immédiate ou différée, et gratuite. Par courrier électronique, par chat ou encore par téléphone. Voici des exemples de questions... et de réponses !

Dès la rentrée prochaine, nous emménageons dans une autre région. Quelles sont les démarches à effectuer pour l'entrée au lycée de ma fille ?

Vous devez contacter le service scolarité de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale où vous allez résider pour connaître le calendrier de l'affectation ainsi que les modalités d'admission en fonction des vœux que vous avez émis. Si votre fille est scolarisée dans un établissement public ou dans un établissement privé sous contrat, c'est la décision d'orientation du principal du collège d'origine qui sera prise en compte pour l'inscription au lycée. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter l'annuaire des rectorats et des directions des services départementaux de l'Éducation nationale sur le site : <http://www.education.gouv.fr/cid3/les-rectorats-les-inspections-academiques.html>.

Qu'est-ce que la sectorisation ?

La sectorisation consiste à affecter un élève dans un établissement en fonction de son domicile, sauf demande de dérogation de la part de la famille. Cette demande sera satisfaite s'il reste des places non prises par les élèves du secteur.

Le directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) accorde les dérogations selon des critères nationaux, par ordre de priorité :

- 1/ élèves en situation de handicap ;
- 2/ élèves nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé ;
- 3/ élèves boursiers au mérite ;
- 4/ élèves boursiers sur critères sociaux ;
- 5/ élèves dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité ;
- 6/ élèves dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité ;
- 7/ élèves suivant un parcours scolaire particulier.

Que faire après le bac pro ?

Le bac pro vise prioritairement l'insertion dans la vie active. Cependant, de plus en plus de bacheliers professionnels aspirent à continuer des études supérieures. Sous réserve d'un bon dossier, d'une forte motivation, d'un travail soutenu et d'une organisation rigoureuse, vous pouvez poursuivre en brevet de technicien supérieur (BTS) ou en brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), à temps plein ou par la voie de l'apprentissage. Des dispositifs d'accompagnement destinés aux bacheliers professionnels sont mis en place dans un certain nombre de lycées, pour favoriser leur adaptation dans l'enseignement supérieur. Renseignez-vous auprès du centre d'information et d'orientation (CIO) le plus proche de chez vous. De plus, les élèves ou les apprentis ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » sont admis prioritairement en BTS dans une spécialité correspondant à leur bac. Ceci dit, si votre objectif est d'ores et déjà de continuer vos études après le bac, la voie générale ou technologique sera, de toute évidence, plus adaptée à vos ambitions.

Comment intégrer une section sportive scolaire ?

En fonction des décisions d'orientation et de votre niveau sportif (épreuves sportives en lien avec la fédération, et examen médical), vous pouvez intégrer une section sportive scolaire. Pour vous aider, parlez-en à votre professeur d'EPS et à votre entraîneur de club sportif. Contactez directement l'établissement qui vous intéresse et la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS).



Et si je n'avais pas de place en lycée à la rentrée ?

Pour éviter cette situation, indiquez plusieurs vœux en termes de formations et d'établissements, notamment si vous envisagez des spécialités ou sections rares et/ou très demandées. Restez toujours joignable, particulièrement en juillet, et assurez-vous d'avoir effectué toutes les démarches nécessaires avant de partir en vacances.

En cas de difficulté, le principal de votre collège doit vous guider dans votre démarche d'orientation, avec l'aide du centre d'information et d'orientation (CIO) et avec l'appui des services départementaux de l'Éducation nationale (ou du rectorat).

Qu'est-ce qu'une section européenne ?

Les sections européennes (ou de langues orientales) sont présentes en lycée général et technologique et en lycée professionnel (LP). Le niveau en langue vivante et la motivation sont déterminants pour y accéder. Au programme : les mêmes matières que pour les autres élèves de 2^{de}, mais l'enseignement de l'une d'elles se fait en partie dans la langue de la section. La connaissance de la culture du pays concerné est approfondie par des échanges et, notamment, par des stages professionnels à l'étranger pour les lycéens pro. Le diplôme du bac porte la mention de la section suivie.

Je n'ai pas de projet professionnel précis. Est-ce gênant ?

En 3^e, il est rare d'avoir une idée précise de métier. C'est pourtant la période où l'on vous demande de commencer à y réfléchir. Posez des questions autour de vous, rencontrez le conseiller d'orientation-psychologue, lisez des documents d'information, notamment en CDI, discutez-en avec votre entourage, en famille et au collège. Profitez du stage en entreprise pour interroger des professionnels sur leur parcours, rendez-vous aux salons, forums, journées portes ouvertes, appuyez-vous sur les ressources auxquelles vous avez eu accès dans le web classeur-Folios.

Rencontrant des difficultés médicales importantes, comment savoir si les études que j'envisage sont compatibles avec mon état de santé ?

Il est en effet important de prendre en compte votre état de santé ou votre handicap dans vos souhaits d'orientation après la classe de 3^e, afin de construire un projet professionnel que vous pourrez mener jusqu'au bout. Pour cela, profitez du stage en entreprise lors de votre année de 3^e pour observer les conditions de travail, poser des questions aux salariés. Demandez l'avis du médecin de l'Éducation nationale et de votre médecin spécialiste pour connaître les éventuelles incompatibilités.

N'hésitez pas à rencontrer le conseiller d'orientation-psychologue, l'enseignant référent et l'équipe de suivi de la scolarisation pour envisager plusieurs solutions de poursuites d'études et de métiers.



Outils onisep

Outils onisep pour le professeur principal de 3^e

➤ **Système éducatif**

L'annuaire des lycées et des CFA en Haute-Normandie



L'offre de formation dans l'académie de Rouen (Eure et Seine-maritime) des lycées publics, privés sous contrat, agricoles, des CFA (centre de formation d'apprentis), des MFR (maisons familiales rurales).

➤ **Site Onisep**

Ressources pédagogiques régionales et nationales

➤ www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Haute-Normandie/Espace-pedagogique/Activites-de-classe-pour-le-Parcours-de-Decouverte-des-Metiers-et-des-Formations

➤ www.onisep.fr/Espace-pedagogique#College

Prévenir le décrochage scolaire au collège

L'offre de stage du CERPEP pour les enseignants

Le kit du professeur principal

Préparer la visite d'une entreprise

Les classes en entreprises

Option DP3

Activités de classe (3^e)

Accompagner les jeunes handicapés scolarisés

Les élèves allophones

Mobilité européenne des élèves

Mobilité européenne des équipes éducatives

➤ **Alternatives économiques**

Les métiers de l'entreprise

Les métiers de demain

Les métiers par ceux qui les exercent

Un diplôme et après ?



Des ouvrages généralistes qui traitent des thèmes de l'emploi, des métiers, de leur tendance évolutive, des secteurs d'avenir et des moyens d'insertion.

➤ **Ressources activités de classe**

Anglais et découverte des métiers

Français et découverte des métiers

Mathématiques et découverte des métiers

Sciences de la vie et de la terre et découverte des métiers

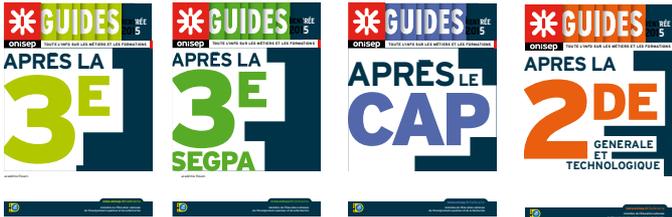


Ces titres proposent aux enseignants d'amener leurs élèves, à partir de l'enseignement de leur discipline scolaire, à découvrir les métiers. Les documents proposés (textes, images...) incitent les élèves à s'interroger sur le monde professionnel, sur la place et l'évolution du travail dans la société.

Outils onisep à utiliser avec les élèves

↳ Guides

Après la 6^e (sur le site onisep)
Après la 3^e - académie de Rouen
Après la 3^e SEGPA - académie de Rouen
Après la 2^{de} (sur le site onisep)
Après le CAP (sur le site onisep)
Après le bac - académie de Rouen



Aux différents paliers d'orientation, les guides proposent des informations sur des cursus de formation, les modalités de formation et les adresses des établissements scolaires.

↳ Diplômes

Du CAP au BTS/DUT
Les bacs pro
Les BTSA/BTS



Les diplômes professionnels et technologiques : les conditions d'admission, les objectifs de formation, les programmes, les débouchés en termes d'emploi, les poursuites d'études.

↳ L'atlas des formations (CD)



Plus de 120 cursus dans plus de 20000 établissements de formation : du secondaire au supérieur, enseignement général, technologique et professionnel, descriptifs du CAP au BTS/DUT, les CIO, missions locales, SCUIO...

↳ Zoom sur les métiers

Les métiers du paysage
Les métiers de la statistique
Les métiers au service du handicap
Les métiers des compagnons du devoir et du tour de France



↳ Parcours

Les métiers de la chimie
Les métiers du bâtiment et des travaux publics
Les métiers du transport et de la logistique
Les métiers du paramédical
Les métiers du droit et de la justice
Les métiers de la culture et du patrimoine...



Chaque numéro permet d'explorer un secteur d'activités professionnel : un descriptif du secteur en terme d'emploi, des fiches métiers, des témoignages de professionnels, des informations sur les études, des adresses, des conseils de pro.

En partenariat avec les branches professionnelles, ce document propose pour un secteur professionnel des métiers qui offrent de réelles perspectives d'emploi. On y trouve des fiches métiers, des portraits de professionnels, des profils recherchés par des employeurs, des parcours de formation et un point sur l'emploi.

Le handicap

Formation et Handicap sur www.onisep.fr : plus de 300 articles et actualités sur le parcours de scolarité et l'insertion professionnelle, un moteur de recherche sur les établissements. Et en région sur www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Haute-Normandie

3 annuaires des établissements et des services dans la collection Handi+ en consultation dans les CIO.



La collection papier Pourquoi pas moi ? sur des jeunes professionnels, dont certains en situation de handicap, qui témoignent de leur parcours.



Le site onisep www.onisep.fr

Il propose des actualités et des informations sur les métiers et les formations. Une entrée par ma région et une géolocalisation cartographique des lieux de formation sont en accès. Des thématiques complémentaires pour aller plus loin : ma voie littéraire, ma voie scientifique, ma voie économique, ma voie pro, ma voie pro en Europe.



- Onisep TV : 2000 films sur les métiers et les formations basés sur des témoignages onisep.tv.onisep.fr/
- Mon stage en ligne pour mettre en relation offres de stages et demandes des élèves www.monstageenligne.fr/
- Mon orientation en ligne pour une question précise, une réponse personnalisée par t'chat, mel ou téléphone www.monorientationenligne.fr/

Le webclasseur

Un espace numérique interactif comportant plusieurs espaces : enseignants, élèves, parents. Et des ressources pour les équipes éducatives.



Il permet d'organiser et de conserver l'information. Il représente un outil de synthèse et d'évaluation tout au long d'un cursus. Il permet l'échange des ressources entre enseignants et le partage avec les élèves. Il accompagne la mise en œuvre du PDMF.

www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Haute-Normandie/Espace-pedagogique/Webclasseur-Orientation

Le kiosque

Système de classement documentaire visuel et informatisé, on y retrouve toute la documentation onisep mais aussi celle d'autres éditeurs. Classées dans des thématiques études et grands domaines d'activités professionnelles.



- Accessible à la consultation dans tous les CIO, les élèves sont accompagnés par les conseillers d'orientation psychologues.
- Accessible à la consultation dans les CDI des établissements scolaires.



Ma Voie PRO
 onisep TOUT SAVOIR SUR LA VOIE PROFESSIONNELLE



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

agefa
 PME



RECHERCHE LIBRE

OK

JE RECHERCHE :

- un métier
- une formation
- un établissement

Parents



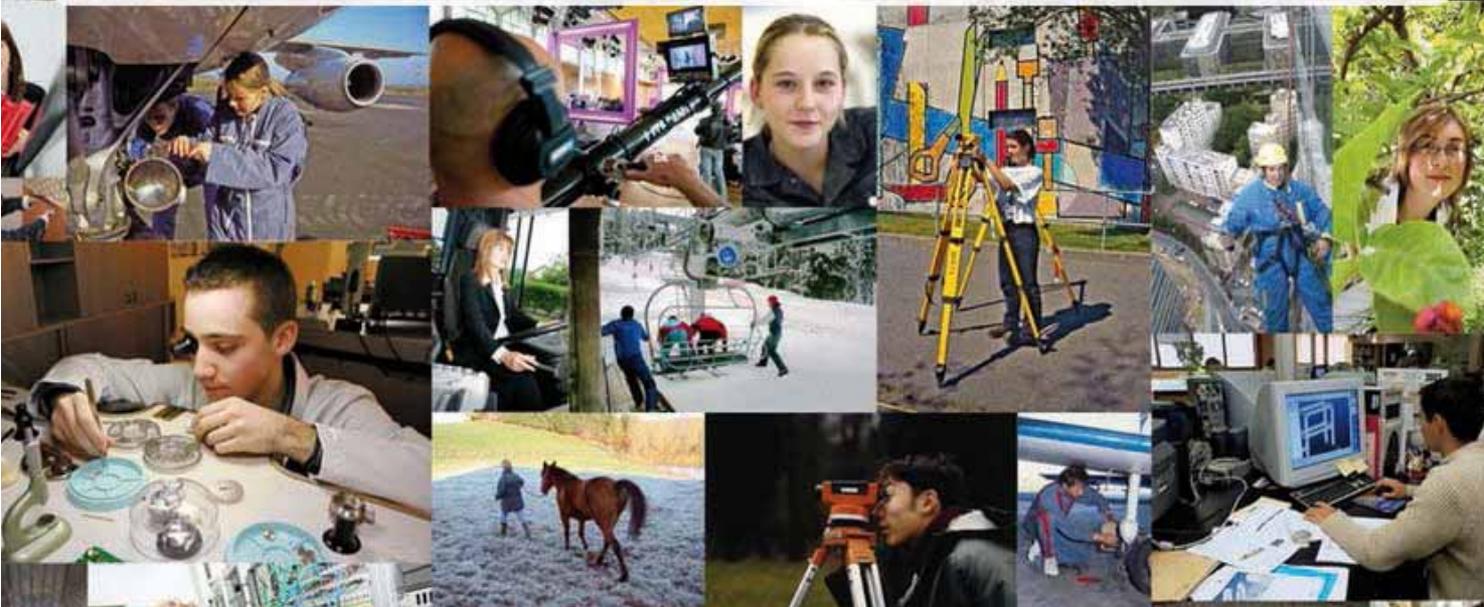
Enseignants



ICHARD
 IUT - Gestion des entreprises et des administrations

VIDEOS DE PRO

MA VOIE PRO EUROPE



Choisir la voie professionnelle

Choisir la voie professionnelle, c'est apprendre un métier soit comme apprenti (contrat de travail et cours en CFA), soit comme élève de lycée professionnel. Au bout de 2 ans pour le CAP et 3 ans pour le bac pro, on obtient un diplôme donnant accès à l'emploi mais aussi la possibilité de continuer ses études.

↳ Cap sur le travail en équipe

La voie professionnelle privilégie le travail en petits groupes et en équipe, notamment en atelier, pour favoriser votre autonomie et rendre les relations avec les enseignants plus simples et plus directes.

Des projets concrets (sportifs, artistiques, à caractère professionnel...) liés à vos centres d'intérêt permettront également ce travail à plusieurs.

↳ Des enseignements généraux comme au collègue

Lycéen ou apprenti, vous suivrez encore des enseignements généraux (français, maths, histoire-géo, langue étrangère...). Mais vous les verrez sous un jour nouveau : plus concrets et davantage en relation avec l'entreprise et ses métiers.

↳ Des enseignements pro en atelier et en entreprise

Une partie de votre temps se déroulera en atelier, en laboratoire ou en salle informatique pour y apprendre les techniques et les gestes professionnels à l'aide d'outils et de matériels spécifiques.

L'autre partie (de durée variable) se passera en entreprise pour vous confronter à des situations professionnelles en conditions réelles, découvrir le fonctionnement d'une entreprise...



↳ Et pourquoi pas l'apprentissage ?

Du CAP au diplôme d'ingénieur, tous les diplômes peuvent se préparer en apprentissage. Le principe : suivre une formation alternée entre un CFA (ou une section d'apprentissage ou une unité de formation en apprentissage, en lycée général et technologique ou en lycée professionnel, et qui sont fréquentées par environ 10 % des apprentis) et une entreprise. Très souvent, le rythme est de 1 semaine en CFA et de 2 semaines chez l'employeur.

L'apprentissage s'adresse aux jeunes âgés de 16 ans (ou 15 ans après la 3^e) à 25 ans qui s'engagent à préparer un diplôme professionnel. Ils cherchent eux-mêmes une entreprise pour signer un contrat d'apprentissage.

Puis c'est l'entreprise qui les inscrit en CFA. Un contrat de travail rémunéré (entre 25 et 78 % du Smic selon l'âge et l'année du contrat), à durée déterminée ou indéterminée*, est signé par l'apprenti, l'employeur et le CFA, en vue de préparer un diplôme. Certains secteurs sont plus ouverts aux apprentis préparant un CAP. Renseignez-vous auprès des chambres de métiers et de l'artisanat, des chambres de commerce et d'industrie, des chambres d'agriculture, www.education.gouv.fr/, rubrique « Lycée / Les voies de formation et diplômes / Se former par l'apprentissage » et www.agriculture.gouv.fr/enseignementagricole, rubrique « Formation / Voies d'accès aux diplômes et certifications / Apprentissage ». ■

* Désormais, l'apprenti peut signer un contrat de travail à durée indéterminée (CDI). Dans ce cas, son contrat comporte :

- une première période durant laquelle il est régi par les dispositions propres aux contrats d'apprentissage,
 - une seconde période durant laquelle il est régi par les dispositions propres aux CDI, à l'exception des règles relatives à la période d'essai, puisque cette dernière est incluse dans la période sous contrat d'apprentissage.
- Pour en savoir plus : apprentissage.gouv.fr.

INFO +

Handicap

Les élèves handicapés peuvent aussi se former par l'apprentissage. Dans leur cas, pas de limite d'âge, possibilité de prolonger la durée de leur contrat et de suivre un enseignement à distance s'ils ne peuvent pas fréquenter le CFA à cause de leur handicap.

Pour plus d'informations, www.onisep.fr/Formation-et-handicap, rubrique « Vers l'emploi / Formation professionnelle / Handicap et apprentissageApprentissage ».



© Brigitte Collès de la Londe / Onisep

Le bac professionnel

Ce diplôme offre une qualification reconnue de niveau IV sur le marché de l'emploi et répond à la demande des entreprises de la production et des services. L'enseignement se réfère à des métiers et comprend des périodes de formation en entreprise. Il peut aussi permettre l'accès à l'enseignement supérieur, principalement en BTS.

Le parcours du bac pro se compose :

- d'une 2^{de} professionnelle ;
- d'une 1^{re} professionnelle ;
- d'une terminale professionnelle.

En vous permettant d'aborder un champ professionnel (assez large) ou une filière (plus spécialisée), la 2^{de} pro commence à vous préparer à un bac pro précis. Ce dernier comprend :

- **des enseignements généraux** identiques pour tous les élèves, quelle que soit la spécialité de bac pro ;
- **des enseignements professionnels et des enseignements généraux liés à la spécialité du bac pro**, avec des différences selon que le bac pro relève du secteur de la production ou du secteur des services ;
- **des périodes de formation en milieu professionnel** (22 semaines réparties sur 3 ans) ;
- **un accompagnement personnalisé** : tout au long du parcours de bac pro, ce dispositif vous sera proposé en fonction de vos besoins et de vos projets personnels. Cet accompagnement personnalisé pourra prendre la forme d'un travail de soutien, d'approfondissement et d'aide à l'orientation, en particulier pour la préparation à la poursuite d'études.

→ Enseignements et horaires en bac pro du secteur des services

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation à la citoyenneté	4 h 30
Mathématiques	2 h environ
Langues vivantes (1 et 2)	4 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
Accompagnement personnalisé	2 h 30
Total horaires hebdomadaires	de 32 h 30 à 33 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Les élèves ayant opté pour les bacs pro Commerce - Gestion administration - Logistique - Sécurité-prévention - Services de proximité et vie locale - Vente suivront un enseignement général de langue vivante 2 (LV2).

→ Enseignements et horaires en bac pro du secteur de la production et spécialités proches

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Économie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation à la citoyenneté	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
Accompagnement personnalisé	2 h 30
Total horaires hebdomadaires	de 33 h 30 à 34 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Le bac professionnel agricole

Il comprend :

- **des enseignements généraux** (français, histoire-géographie, documentation, langue vivante, biologie-écologie, maths, physique-chimie, informatique, éducation socioculturelle, EPS) ;
- **des enseignements professionnels** (techniques professionnelles, sciences économiques) ;
- **des enseignements à l'initiative des établissements** ;
- **un stage collectif** pour l'éducation à la santé et au développement durable (1 semaine en 2^{de} pro et 1 semaine sur le cycle terminal) ;
- **des travaux pratiques renforcés** (chantier école) ;
- **une mise à niveau des élèves** (1 semaine en 2^{de} pro) ;
- **des périodes de formation en milieu professionnel** (18 à 22 semaines dont 4 à 6 semaines en 2^{de} pro).

Pour connaître les enseignements et les horaires de la voie professionnelle agricole, rendez-vous sur www.agriculture.gouv.fr, rubrique « Enseignement agricole ». ▶▶▶

INFO +

L'entretien personnalisé d'orientation

Dès l'entrée en 2^{de} professionnelle ou en 1^{re} année de CAP, vous bénéficiez, autant que possible avec vos parents, d'un entretien personnalisé d'orientation. Son but : vous aider à atteindre vos objectifs et repérer au plus vite vos éventuelles difficultés.



© Jérôme Pallé / Onisep



Le certificat d'aptitude professionnelle (agricole) - CAP/CAPA

Avec plus de 200 spécialités, le CAP/CAPA, préparé en lycée professionnel ou en apprentissage, est très apprécié des employeurs. Il se compose de 2 années d'études, visant l'acquisition de techniques précises pour apprendre un métier.

La formation comporte :

- **des enseignements généraux** (français, maths-sciences, histoire-géo, langue vivante étrangère...), qui couvrent presque la moitié de l'emploi du temps hebdomadaire. Certains sont appliqués à des activités professionnelles, par exemple la biologie dans le domaine de la coiffure, ou les sciences physiques en électricité ;

- **des enseignements technologiques et professionnels** représentant un peu plus de la moitié de l'emploi du temps. Ils se déroulent sous forme de cours, de travaux pratiques (TP) et de travaux en atelier, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité du CAP/CAPA ;

- **une période de formation en milieu professionnel** de 12 à 16 semaines (réparties sur 2 années) selon les spécialités.

→ Enseignements et horaires en 1^{re} année de CAP

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires
Français, histoire-géo	3 h 30 ou 4 h ⁽¹⁾
Maths-sciences ⁽²⁾	3 h 30 ou 4 h ⁽¹⁾
Langue vivante	2 h
Arts appliqués et cultures artistiques	2 h
EPS	2 h 30
Prévention, santé, environnement	1 h
Éducation civique, juridique et sociale	30 min
Enseignement technologique et professionnel	17 h ou 18 h
Aide individualisée ⁽³⁾	1 h
Enseignements facultatifs	
Atelier d'expression artistique	2 h
Atelier d'EPS	2 h
Total horaires hebdomadaires	de 33 h à 38 h

(1) Horaires variables selon la spécialité.

(2) Sciences appliquées ou sciences physiques en fonction de la spécialité.

(3) Cet horaire est réservé à certains élèves en français et/ou en maths.

Un diplôme professionnel et après ?

→ Après un bac pro/bac pro agricole ou un CAP/CAPA

Bac pro et CAP/CAPA sont des diplômes d'insertion professionnelle immédiate. Néanmoins, vous pouvez aussi continuer à vous former.

Par exemple, dans le cas d'une poursuite d'études après un CAP/CAPA, vous pouvez préparer un second CAP, intégrer une 1^{re} professionnelle, voire une 1^{re} techno... avec un excellent dossier.

La mention complémentaire (MC)

La MC se prépare en 1 an en lycée professionnel ou en apprentissage. Elle permet de se spécialiser dans un domaine précis et facilite l'insertion dans la vie active après un premier diplôme professionnel. Par exemple, après un bac pro commercialisation et services en restauration, possibilité de préparer une MC employé barman ou sommellerie ; après un CAP coiffure, une MC styliste-visagiste...

Le certificat de spécialisation agricole (CS)

Le CS permet aux titulaires d'un diplôme professionnel d'acquérir des compétences professionnelles complémentaires à leur diplôme par la voie de l'apprentissage, en 1 an (jardinier de golf, par exemple). Il existe des CS accessibles après un CAPA, un bac pro ou un BTS agricole : responsable technico-commercial en agroéquipements, commercialisation des vins, utilisateur de chevaux attelés...



© Didier Gauducheau/Onisep

→ Après un CAP/CAPA

Le brevet professionnel (BP)

Le BP se prépare en 2 ans, en apprentissage. Il met l'accent sur la maîtrise d'un métier (plombier, préparateur en pharmacie, libraire, éleveur, paysagiste...) et est exigé dans certaines professions pour s'installer à son compte. Par exemple, pour devenir fleuriste, coiffeur, pâtissier...

Le brevet des métiers d'art (BMA)

Le BMA se prépare en 2 ans après un CAP des métiers d'art. Il forme des spécialistes en conception, mise au point, fabrication, réparation d'objets (en joaillerie, reliure, verre, céramique, ébénisterie...) fabriqués en petites séries ou à l'unité.

Le brevet technique des métiers (BTM)

Le BTM se prépare en 2 ans. Il permet de devenir chef d'atelier dans une entreprise artisanale, ou chef de fabrication dans les services de la production et de la commercialisation. Domaines professionnels concernés : métiers de bouche (chocolatier, glacier, pâtissier...), énergie-électricité, mécanique, bois-ameublement, photographie, agriculture, fleuristerie, paramédical... Le BTM n'est pas un diplôme de l'Éducation nationale. Il est délivré par les chambres de métiers et de l'artisanat.

→ Après un bac pro/bac pro agricole

Le brevet de technicien supérieur/agricole (BTS/BTSA)

Préparé par 27,5 % des bacheliers pro, le BTS/BTSA constitue une voie de réussite dans l'enseignement supérieur... à condition d'avoir un bon dossier scolaire et une forte motivation. Grâce à une formation (en 2 ans, sous statut scolaire ou en apprentissage) tournée vers la pratique, avec un rythme de travail soutenu et un bon sens de l'organisation, le BTS permet d'acquérir des compétences dans un domaine pointu (transport, électronique, édition, design...). L'obtention de la mention « bien » ou « très bien » à l'examen du bac assure l'entrée de droit dans un BTS du même domaine que le bac pro. Renseignez-vous sur les différentes formes d'accompagnement pédagogique spécifique qui sont proposées, dans les établissements scolaires, aux bacheliers pro (voir aussi page 19).

Le diplôme des métiers d'art (DMA)

Accessible après un bac pro artisanat et métiers d'art ou un brevet de technicien arts appliqués, il forme des réalisateurs-concepteurs ou des artisans créateurs spécialisés en arts du bijou, de l'habitat, des arts graphiques, du cirque, du costume, du décor architectural, de l'horlogerie, de la lutherie, de la régie de spectacle et du cinéma. Il se prépare en 2 ans, en lycée ou par l'apprentissage.

Le diplôme universitaire de technologie (DUT)

Le DUT se prépare en 2 ans en institut universitaire de technologie (IUT) au sein des universités. Il vise la polyvalence dans un domaine professionnel assez large pour s'adapter à une famille d'emplois. Cette filière d'études n'est pas adaptée au profil des bacheliers pro, car elle privilégie la théorie à la pratique et sélectionne les étudiants sur les matières générales. Seuls 3 % des bacheliers pro y tentent leur chance... avec de nombreux abandons avant même la fin de la 1^{re} année... ■

INFO +

Qu'est devenu le BEP ?

Depuis 2009, le brevet d'études professionnelles (BEP) est devenu une certification intermédiaire du cursus bac pro en 3 ans. C'est-à-dire que sa préparation est intégrée dans la formation du bac pro. Sa présentation est obligatoire pour les scolaires, facultative pour les apprentis. Les épreuves sont majoritairement évaluées en contrôle en cours de formation (CCF). En cas d'échec, il est possible de se représenter à l'examen en conservant le bénéfice de ses notes (= ou > à 10/20) pendant 5 ans.

Le BEP reste un diplôme national de niveau V inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Le brevet professionnel agricole (BPA)

Il est possible de préparer un BPA, diplôme national du ministère de l'Agriculture, en apprentissage, en 2 ans après la 3^e. Il atteste une qualification professionnelle d'ouvrier qualifié dans le domaine agricole. Il existe 9 spécialités de BPA.

Liste des bacs pro*

*Liste mise à jour au 08/10/2014

Accompagnement, soins et services à la personne, option A : à domicile ; option B : en structure
Accueil-relation clients et usagers
Aéronautique, options avionique ; systèmes ; structures
Agencement de l'espace architectural
Agroéquipement
Aménagement et finition du bâtiment
Aménagements paysagers
Artisanat et métiers d'art, options arts de la pierre ; communication visuelle plurimédia ; marchandisage visuel ; métiers de l'enseigne et de la signalétique ; tapissier d'ameublement ; verrerie scientifique et technique ; facteur d'orgues organier ; facteur d'orgues tuyautier
Aviation générale
Bio-industries de transformation
Boucher-charcutier-traiteur
Boulangier-pâtissier
Commerce
Commercialisation et services en restauration
Conducteur transport routier marchandises
Conduite et gestion de l'exploitation agricole/ systèmes à dominante cultures
Conduite et gestion de l'exploitation agricole/ systèmes à dominante élevage
Conduite et gestion de l'exploitation agricole/vigne et vin
Conduite et gestion de l'entreprise hippique
Conduite et gestion des entreprises maritimes, options commerce ; pêche
Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin
Construction des carrosseries
Cuisine
Cultures marines
Électromécanicien marine
Électrotechnique, énergie, équipements communicants
Esthétique, cosmétique, parfumerie
Étude et définition de produits industriels
Façonnage de produits imprimés, routage
Fonderie
Forêt
Gestion-administration
Gestion des milieux naturels et de la faune
Gestion des pollutions et protection de l'environnement
Hygiène, propreté, stérilisation
Interventions sur le patrimoine bâti, options charpente ; couverture ; maçonnerie
Laboratoire contrôle qualité
Logistique
Maintenance des véhicules, options voitures particulières ; véhicules de transport routier ; motocycles
Maintenance des équipements industriels
Maintenance des matériels, option A : agricoles ; option B : travaux publics et manutention ; option C : parcs et jardins
Maintenance nautique
Menuiserie aluminium verre
Métiers de la mode - vêtements
Métiers de la sécurité
Métiers du cuir, options chaussures ; maroquinerie
Métiers du pressing et de la blanchisserie

Microtechniques
Optique-lunetterie
Ouvrages du bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse
Ouvrages du bâtiment : métallerie
Perruquier-posticheur
Photographie
Pilote de ligne de production
Plastiques et composites
Poissonnier-écailler-traiteur
Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers cartons
Productions aquacoles
Productions horticoles
Productique mécanique, option décolletage
Prothèse dentaire
Réalisation de produits imprimés et plurimédias, options productions graphiques ; productions imprimées
Réparation des carrosseries
Services aux personnes et aux territoires
Services de proximité et vie locale
Systèmes électroniques numériques
Technicien conseil-vente de produits de jardin
Technicien conseil-vente en alimentation, options produits alimentaires ; vins et spiritueux
Technicien conseil-vente en animalerie
Technicien constructeur bois
Technicien d'études du bâtiment, option A : études et économie ; option B : assistant en architecture
Technicien d'usinage
Technicien de fabrication bois et matériaux associés
Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
Technicien de scierie
Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
Technicien du froid et du conditionnement de l'air
Technicien en chaudronnerie industrielle
Technicien en expérimentation animale
Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
Technicien géomètre-topographe
Technicien menuisier-agenceur
Technicien modelleur
Technicien outilleur
Techniques d'interventions sur installations nucléaires
Traitements de surfaces
Transport
Transport fluvial
Travaux publics
Vente (prospection, négociation, suivi de clientèle)

 Pour en savoir plus sur la voie professionnelle, ses formations et ses métiers
> consultez sans modération le nouveau service en ligne de l'Onisep
www.onisep.fr/Voie-Pro
 **Ma VOIE PRO**
ONISEP FORMATION SUR LA VOIE PROFESSIONNELLE

Les bacs pro proposés dans l'académie de Rouen : définitions

Accompagnement, soins et services à la personne option en structure

Assister des personnes dépendantes dans des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, dans tous les actes de la vie quotidienne et les aider à maintenir leur vie sociale.

Accueil-relation clients et usagers

Exercer des fonctions en tant que chargé d'accueil dans toutes organisations susceptibles de recevoir des visiteurs, des clients, des usagers et du trafic téléphonique.

Maîtriser au moins une langue étrangère, les outils téléphoniques évolués, les logiciels de bureautique ainsi que les logiciels spécifiques à l'accueil.

Agroéquipement

Conduire des chantiers en production végétale, assurer la maintenance des équipements, veiller à la sécurité des personnes et du matériel, dans une exploitation agricole, une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA), une entreprise de travaux forestiers ou paysagers, une entreprise commerciale de distribution d'agroéquipements et de fournitures pour l'agriculture...

Aménagement et finition du bâtiment

Appliquer des produits de finition à l'extérieur et à l'intérieur d'un bâtiment (plâtre, peinture...), poser des revêtements (sur mur ou sol), construire des cloisons, réaliser des plafonds suspendus. Encadrer et animer une équipe de quatre ou cinq personnes.

Aménagements paysagers

Participer à des chantiers paysagers : améliorer les sols, effectuer des semis, établir le piquetage, mettre en place les voies et les réseaux, effectuer les plantations, installer l'irrigation, l'éclairage et le mobilier. Entretien des espaces paysagers : tailler les végétaux, désherber et traiter.

Artisanat et métiers d'art option communication visuelle plurimédia

Maîtriser les techniques de mise en page d'un document et exécuter une maquette à partir du projet du concepteur, dans les secteurs de la publicité, de l'édition, de la presse et du multimédia. Effectuer également des illustrations 2D/3D, des animations multimédia et des éléments graphiques pour le web.

Bio-industries de transformation

Fabriquer des produits pharmaceutiques, cosmétiques, des produits de la parfumerie et dans l'agroalimentaire : respecter le planning de fabrication, contrôler les installations, mettre en service le matériel et veiller à son bon fonctionnement. Surveiller la fabrication des produits en suivant les normes de qualité.

Boulangier pâtissier

Fabrication de produits sucrés et salés : pains, pâtes, petits fours, crèmes sauces et coulis, chocolat de couverture, produits traiteurs... Réaliser des cuissons, assembler, décorer, réaliser des finitions.

Commerce

Employé commercial qui intervient dans tous types d'unités commerciales, physique ou virtuelle, afin de mettre à la disposition de la clientèle les produits correspondant à sa demande. Il ne se déplace pas.

Commercialisation et services en restauration

Réaliser la mise en place de la salle (carte, menu, banquets...), organiser le service des mets et des boissons. Coordonner l'activité d'une équipe. Gérer les approvisionnements et les stocks. Respecter les règles d'hygiène, de santé et de sécurité. S'adapter au client, préparer un argumentaire de vente, rédiger les commandes et veiller à leur exécution.

Conducteur transport routier marchandises

Réaliser l'ensemble des opérations de transport des marchandises (conduire, charger, décharger, caler, arrimer, définir un itinéraire...) à l'aide d'ensembles de véhicules du groupe lourd à l'intérieur ou l'extérieur de l'union européenne, pour une entreprise de transport routier de marchandises, entreprise industrielle ou commerciale...

Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin

Conduire un élevage de chiens ou de chats : sélectionner les animaux, contrôler leur reproduction, apprécier leur état de santé et leur comportement, les nourrir, entretenir les équipements et les bâtiments, acheter et vendre les animaux, en plus de proposer des services annexes (dressage, pension...).

Conduite et gestion de l'entreprise hippique

Responsable d'entreprise dans les secteurs des courses hippiques, des activités de loisirs et de compétition : monter à cheval tous les jours pour l'entraînement des chevaux, organiser le travail d'écurie (les soins aux animaux, la maintenance des bâtiments, des installations et des matériels).

Conduite et gestion de l'exploitation agricole option systèmes à dominante cultures

Responsable d'exploitation capable de maîtriser la conduite d'une production végétale (céréales, pommes de terre...) : préparation du sol à la récolte, conditionnement et commercialisation du produit.

Conduite et gestion de l'exploitation agricole option systèmes à dominante élevage

Responsable d'exploitation capable de maîtriser la conduite d'un élevage : choix alimentaires, reproduction et contrôle de l'état de santé des animaux...

Conduite et gestion des entreprises maritimes option commerce

Assurer la conduite et l'entretien des appareils : respecter les normes de sécurité, conduire et entretenir les appareils propulsifs et auxiliaires du navire et les installations électriques, hydrauliques, frigorifiques... Maîtriser les règles de stabilité afin d'utiliser son navire en toute sécurité. Capable d'assurer la responsabilité d'une entreprise maritime.

Conduite et gestion des entreprises maritimes option pêche

Assurer la conduite, la sécurité et l'entretien des équipements et engins de pêche. Participer aux activités de pêche, de traitement et de conservation des captures. A terre, assurer la gestion d'armement à la pêche. Peut participer ou assurer la responsabilité d'une entreprise maritime.

Cuisine

Fabrication, cuisson et dressage de tous les mets à la carte du restaurant. Gérer les commandes, les relations avec les fournisseurs et les stocks de produits, maîtriser les coûts, analyser au mieux sa politique commerciale. Connaître les techniques commerciales pour améliorer les ventes, entretenir les relations avec la clientèle. Respecter les règles d'hygiène, de santé et de sécurité.

Électromécanicien marine

Assurer en toute circonstance sa propre sécurité, celle de l'équipage et celle du navire : conduite des installations (mise en service, conduite, surveillance, arrêt) ; maintenance des machines principales et auxiliaires des navires de pêche ou de commerce, dans différents domaines (électrique, mécanique, hydraulique, frigorifique...). Compétences en gestion et animation d'équipe.

Électrotechnique, énergie, équipements communicants

Intervient dans la production, le transport, la distribution et la transformation de l'énergie électrique. Réalise, met en service et entretient des installations électriques et des réseaux. Organise et planifie les chantiers. (2 spécialités).

Esthétique/cosmétique parfumerie

Capable de réaliser des soins esthétiques (épilation, bronzage, pose de prothèses ongulaires, soins du visage et du corps, maquillage...), vendre des services et des produits de parfumerie et de cosmétiques, suivre des stocks, assurer la gestion administrative et financière courante (prévision des ventes, opérations bancaires...).

Étude et définition de produits industriels

Technicien de bureau d'études dans les entreprises de construction mécanique, chaudronnerie, automobile, aéronautique... Créer ou modifier sur son poste de CAO (conception assistée par ordinateur) une partie d'un ensemble mécanique : pièce de moteur ou de boîte de vitesses, élément de train d'atterrissage...

Façonnage de produits imprimés, routage

Régler et conduire des machines automatisées pour : fabriquer un livre, une brochure ou un magazine (plier, assembler, couper) et les conditionner en vue de leur distribution.

Fonderie

Fabriquer des pièces métalliques : préparer un alliage, le faire fondre dans un four à fusion, le couler dans un moule, exécuter les opérations de parachèvement, de traitement thermique et de surface.

Forêt

Réaliser des opérations d'entretien du patrimoine forestier ou des travaux d'abattage et de façonnage. Participer à la gestion d'un chantier : devis, préparation et organisation des travaux dans le respect des règles et des techniques de sécurité.

Gestion-administration

Gestionnaires administratifs qui prennent en charge des activités commerciales, de gestion, de communication, de gestion du personnel, de production ainsi que celles associées à la mise en œuvre de projets au sein de l'entreprise.

Gestion des milieux naturels et de la faune

Sauvegarder les espaces naturels et préserver la biodiversité : préparer et gérer le bon déroulement d'un chantier de mise en valeur du milieu, assurer des actions d'animation, de vulgarisation, de promotion de produits régionaux ou d'espèces locales, observer de façon permanente l'état écologique de l'environnement et assurer certains travaux d'entretien.

Gestion des pollutions et protection de l'environnement

Capable de prendre en charge des chantiers dans les secteurs de l'assainissement, du nettoyage des sites industriels et de la dépollution des sites naturels pollués, en appliquant la réglementation, la gestion des risques et la maîtrise de la qualité.

Hygiène, propreté, stérilisation

Organiser et mettre en œuvre des procédures et des modes opératoires de stérilisation, d'entretien et de remise en état, y compris en milieux sensibles (entreprises, collectivités, hôpitaux, cliniques, laboratoires, locaux commerciaux, industriels ou sportifs...).

Interventions sur le patrimoine bâti option couverture

Améliorer, réhabiliter, restaurer des couvertures relevant du patrimoine bâti ancien ou historique : changer un élément avec les techniques de réalisation locales et traditionnelles, entretenir, installer des éléments décoratifs en répondant aux exigences actuelles de confort.

Laboratoire contrôle qualité

Organiser ses séquences de travail, assurer l'entretien de son matériel, gérer les consommables et contribuer à la veille sur les méthodes et matériels utilisés. Effectuer des prélèvements sur un site industriel, conditionner les échantillons, rédiger des comptes rendus. En laboratoire d'analyses ou de recherche, dans l'industrie alimentaire, chimique ou pharmaceutique...

Logistique

Réaliser les opérations de réception et de mise en stock, de préparation des commandes et d'expédition des marchandises. Suivre et optimiser le stockage. Conduire des engins de manutention. Participer à la préparation et au suivi de transports routiers de marchandises.

Maintenance des équipements industriels

Assurer la maintenance corrective et préventive d'installations à caractère industriel, après avoir analysé leur fonctionnement. Améliorer ou modifier des matériels existants et mettre en œuvre de nouveaux équipements.

Maintenance des matériels option A agricoles

Organiser des interventions sur des machines agricoles : entretenir, réparer ou adapter. Capable d'établir le diagnostic, estimer le coût d'une intervention, prévoir les moyens matériels nécessaires, désigner le personnel d'exécution, gérer les commandes et stocks de pièces, conseiller les utilisateurs. En cas de besoin, capable d'effectuer lui-même les réparations.

Maintenance des matériels option B travaux publics et manutention

Organiser des interventions sur des machines de travaux publics et manutention : entretenir, réparer ou adapter. Capable d'établir le diagnostic, estimer le coût d'une intervention, prévoir les moyens matériels nécessaires, désigner le personnel d'exécution, gérer les commandes et stocks de pièces, conseiller les utilisateurs. En cas de besoin, capable d'effectuer lui-même les réparations.

Maintenance des matériels option C parcs et jardins

Organiser des interventions sur des machines de parcs et jardins : entretenir, réparer ou adapter. Capable d'établir le diagnostic, estimer le coût d'une intervention, prévoir les moyens matériels nécessaires, désigner le personnel d'exécution, gérer les commandes et stocks de pièces, conseiller les utilisateurs. En cas de besoin, capable d'effectuer lui-même les réparations.

Maintenance des véhicules option A voitures particulières

Assurer la maintenance périodique et corrective des voitures particulières : effectuer des diagnostics, réceptionner et restituer le véhicule, participer à l'organisation de la maintenance.

Maintenance des véhicules option B véhicules de transport routier

Assurer la maintenance périodique et corrective des véhicules de transport routier : effectuer des diagnostics, réceptionner et restituer le véhicule, participer à l'organisation de la maintenance.

Pour l'option : préparer le véhicule de transport routier pour la livraison, gérer l'approvisionnement des équipements prévus, vérifier leur conformité.

Maintenance des véhicules option C motocycles

Assurer la maintenance périodique et corrective des motocycles : effectuer des diagnostics, réceptionner et restituer le véhicule, participer à l'organisation de la maintenance.

Pour l'option : proposer des solutions correctives avec les services internes, le client et l'expert ; livrer en lien avec le client et le transporteur ; gérer et installer les équipements prévus, vérifier leur conformité ; établir un devis...

Menuiserie aluminium-verre

Fabriquer et mettre en œuvre des ensembles constituant les parties de l'enveloppe d'un bâtiment (fenêtres, portes, parties de façade...), des petits corps de bâtiment (vérandas, verrières...), des ouvrages de distribution et de protection (cloisons, clôtures...) ou de décoration et d'aménagement (cloisons, salles de bains...). Travaux de réhabilitation, d'entretien ou sur du neuf.

Métiers de la mode-vêtements

Fabriquer des vêtements en petites séries et assurer le suivi des productions en grandes séries. En phase de conception, préparer les patronnages et réaliser le prototype. En phase de fabrication, définir, industrialiser, réaliser, assembler et contrôler les éléments constituant le vêtement. En phase d'industrialisation, élaborer les tailles du vêtement à partir d'un logiciel de PAO et procéder à la coupe.

Métiers de la sécurité

Contribuer à la sûreté, à la sécurité de l'espace public et privé. Lutter contre les incendies conformément aux techniques professionnelles. Assurer des missions de secours et d'assistance aux victimes. Assurer la surveillance des lieux et des accès. Protéger l'intégrité physique des personnes. Constater et identifier les atteintes aux biens et/ou à l'environnement ainsi que les situations à risques.

Microtechniques

Fabriquer des produits : micromécaniques caractérisés par leur petite taille (implants, prothèses...) et leur confection mécanique uniquement ; et microtechniques caractérisés par leur petite taille et l'utilisation simultanée de différentes technologies intégrées telles que l'optique, l'électricité, l'automatique, l'électronique, l'informatique...

Optique lunetterie

Concevoir et réaliser le montage, le contrôle et la maintenance des équipements optiques. Participer à la gestion administrative et commerciale de l'entreprise (vente, animation, gestion des stocks...). Apte à effectuer les analyses préalables à l'examen de vision réalisé par l'opticien.

Ouvrages du bâtiment : métallerie

Fabriquer et mettre en œuvre différents ensembles : des structures de bâtiment (charpentes, ossatures...), des parties de l'enveloppe du bâtiment (fenêtres, portes, parties de façade ou de toiture...), des ouvrages de distribution et de protection (cloisons, passerelles, clôtures...). Travaux de réhabilitation, d'entretien ou sur du neuf.

Perruquier posticheur

Vendre, concevoir, fabriquer et entretenir des perruques et des postiches : prise des mesures, réalisation d'une maquette, création d'une perruque ou d'un postiche, pose et ajustement en fonction de la morphologie du client, coiffage et maquillage pour obtenir un résultat naturel.

Photographie

Prise de vues de personnes ou d'objets (portraits, photos de mode, photos d'objets publicitaires), en studio ou en extérieur. Maîtriser le traitement argentique et le traitement numérique de l'image. Etablir des devis et gérer des stocks de produits.

Pilote de ligne de production

Préparer une production à réaliser sur une ligne automatisée ou semi-automatisée : conduire la ligne, suivre et réguler les dérives du processus de production, portant sur la transformation d'un produit ou sur son conditionnement.

Plastiques et composites

Conduire des installations automatisées en vue de fabriquer des objets en plastique de formes variées à partir de poudres, granulés, liquides, résines, pâtes, films plastiques, fibres... Contrôler le fonctionnement des machines, vérifier la qualité de la production et intervenir en cas de problème.

Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons

Technicien de fabrication qui sait conduire une unité de production ou une partie de chaîne de production, pour des entreprises chimiques, parachimiques et de raffinage mais aussi pour des industries qui fabriquent ciment, plâtre, verre, céramique, papier, pharmacie, agroalimentaire, production d'énergie, traitement des rejets, des déchets...

Productions horticoles

Dans les secteurs des productions florales, légumières, fruitières ou en pépinière : préparer le sol, planter, surveiller la croissance des plants, arroser, assurer une veille sanitaire, fertiliser... récolter en respectant les critères de calibre et de qualité. Le cas échéant, stocker et conditionner des produits en vue de leur commercialisation.

Prothèse dentaire

Concevoir et réaliser certains types de prothèses (prothèses amovibles, orthodontiques, implants...) : analyser la prescription du dentiste, concevoir un modèle d'étude ou une empreinte, et réaliser une maquette. Assurer également la gestion administrative courante (gestion des stocks, des moyens financiers, voire des ressources humaines) et organiser la production.

Réalisation de produits imprimés et plurimédia option productions graphiques

Réaliser un document avant son impression (pré-presse) : vérifier les données transmises par le client, s'assurer de leur compatibilité avec les média envisagés, paramétrer les logiciels pour assurer la production demandée. Contrôler feuilles de style, automatisation, balisages, codages... Assurer la production en intégrant les contraintes techniques. Maintenance de premier niveau des équipements.

Réalisation de produits imprimés et plurimédia option productions imprimées

Préparer, régler et conduire des machines à imprimer d'exploitation complexe. Réaliser l'imposition et la forme imprimante. Choisir, doser et contrôler la qualité des matières premières : des encres et de leur teinte, des solvants... Participer aux opérations de massicotage et pliage. Veiller à la qualité de l'impression.

Réparation des carrosseries

Au sein de l'équipe de réparation : accueillir le client et réceptionner le véhicule ; repérer ou remplacer les éléments détériorés ; contrôler et réparer les structures ; préparer et réaliser la mise en peinture des éléments de carrosserie ; remettre en conformité le véhicule avant de finaliser l'intervention.

Services aux personnes et aux territoires

Organiser des services destinés à mettre en valeur les territoires ruraux : services à la personne, prestations liées aux transports, aux loisirs, aux activités culturelles et sportives, au tourisme...

Services de proximité et vie locale

Contribuer au maintien du lien social.

Selon l'option :

- Activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté : organiser des jeux, des ateliers, des rencontres ou des événements culturels au sein d'associations ou de structures publiques.
- Gestion des espaces ouverts au public : accueillir et orienter le public dans les lieux recevant un grand nombre de clients ou d'usagers (centres commerciaux, quartiers, squares...).
- Gestion du patrimoine locatif : instruire les dossiers de demande de logement.

Systèmes électroniques numériques

Préparer, installer, mettre en service et assurer la maintenance des systèmes électroniques ou numériques, sur des installations et des équipements des secteurs : grand public, professionnel et industriel. (6 spécialités)

Technicien conseil vente de produits de jardin

Assurer la vente ou l'encadrement technique et l'animation d'une équipe de vendeurs. Prendre en charge les produits horticoles et de jardinage : réception des produits, entretien des végétaux, mise en rayon, étiquetage.

Technicien conseil vente en alimentation option produits alimentaires

Organiser la conservation, la transformation et la préparation des produits frais, ultrafrais et surgelés, des produits traiteur ou de fabrication fermière, artisanale ou industrielle depuis la réception jusqu'à la vente.

Technicien conseil vente en animalerie

Vente d'animaux de compagnie, d'aliments, de produits et d'accessoires d'animalerie.

Veille sanitaire. Assurer le respect de la réglementation relative à la protection des animaux.

Technicien constructeur bois

En atelier et sur chantier, fabriquer et mettre en œuvre des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois ou en matériaux dérivés du bois, dans les domaines du bâtiment, de l'habitat et de l'environnement.

Technicien d'études du bâtiment option A : études et économie

Participer à l'élaboration d'un dossier d'étude de construction, exploiter les notes de calcul, préparer les dessins d'exécution, planifier les opérations de chantier, mettre au point les méthodes et les procédés de fabrication. En tant que responsable du chantier : déterminer les besoins en personnel et en matériel, décomposer l'ouvrage en ouvrages élémentaires, décrire les travaux, répartir les tâches, suivre le travail et facturer.

Technicien d'études du bâtiment option B : assistant en architecture

Effectuer les relevés et la description d'un ouvrage en projet, réaliser les esquisses, les maquettes et les perspectives, en utilisant les logiciels de CAO, DAO et traitement d'images. Ou bien participer à la construction de dossiers, à la vérification de documents graphiques, à la quantification et à l'estimation partielle d'un projet.

Technicien d'usage

En entreprise ou en atelier de mécanique, fabriquer des pièces par enlèvement de matière (conception assistée par ordinateur, fabrication assistée par ordinateur...). Fabrication d'équipements industriels ou réalisation d'outillages pour l'industrie mécanique, aéronautique, automobile, construction électrique...

Technicien de fabrication bois et matériaux associés

Fabriquer et conditionner des produits ou éléments en petite ou moyenne série : meubles, mobilier d'agencement, menuiseries extérieures et intérieures, charpente industrielle et éléments en bois lamellé-collé.

Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques

Assurer la maintenance préventive et corrective des installations énergétiques et climatiques de toutes tailles et de tous types (appareils de climatisation individuels ou collectifs, appareils sanitaires, chaudières, réseaux de chaleur, énergies renouvelables...)

Technicien de scierie

Exercer dans des scieries de toutes tailles, en particulier celles dont l'activité est complétée par la fabrication industrielle de produits divers tels que palettes, emballages, parquets... Son rôle : approvisionner en matières premières, organiser le processus de fabrication, animer et gérer une équipe de plusieurs ouvriers.

Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre

Réaliser l'ensemble des travaux de gros œuvre (fondations, murs, poteaux, poutres, appuis de fenêtres, escaliers...) dans les secteurs suivants : construction de maisons individuelles, de bâtiments divers, d'ouvrages d'art, travaux de maçonnerie générale, fabrication d'éléments en béton pour la construction.

Technicien du froid et du conditionnement de l'air

Assembler toutes les pièces des systèmes frigorifiques (fluidiques et électriques), mettre en service, entretenir, réparer. Intervenir dans les secteurs de la production de la chaîne du froid pour la conservation alimentaire (chambre froide, centrale de production d'eau glacée...) et du conditionnement de l'air (climatiseur, pompe à chaleur...).

Technicien en chaudronnerie industrielle

Fabriquer des ensembles chaudronnés plats ou profilés (en métal ou matériaux composites), des ensembles de tôlerie, de tuyauterie industrielle et d'ossatures en structures métalliques, en atelier, mais aussi sur chantier pour installer, entretenir ou réhabiliter.

Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques

Installer des équipements sanitaires, de chauffage, de climatisation et de ventilation, réaliser les réglages et la mise en service des installations. Organiser les chantiers (planning, répartition des tâches, réception des matériels, suivi des travaux et mise en service).

Technicien géomètre-topographe

Etablir les plans descriptifs d'un terrain. Fixer les limites des biens fonciers.

Etablir les différents documents permettant la mise en copropriété des immeubles. Missions d'ingénierie et de maîtrise d'œuvre de projets paysagers menés par des collectivités territoriales et des aménageurs privés. Mettre en place un système d'information géographique, par exemple.

Technicien menuisier-agenceur

En atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que des aménagements de pièces, bureaux, cuisines, salles de bains, magasins, salles d'exposition, lieux de réunion...

Technicien outilleur

Réaliser les outillages qui donneront forme aux métaux, plastiques, caoutchoucs pour produire en grande quantité des objets très divers (bouteilles plastiques, carrosseries de voitures, couverts de table, façades de téléphones mobiles...).

Techniques d'interventions sur installations nucléaires

Participer à des opérations de : logistique nucléaire, démantèlement d'installations, maintenance préventive et corrective, gestion des déchets des industries nucléaires. Ceci dans le cadre des obligations liées à la radioprotection, à la sûreté, à la sécurité et à la qualité en vigueur dans l'industrie nucléaire.

Transport

Participer à l'organisation, à la mise en œuvre et au suivi des opérations essentiellement administratives du transport des marchandises, en tenant compte de la complémentarité des modes de transport (terrestre, aérien, maritime).

Travaux publics

Sur un chantier : organiser les constructions de routes, terrassements, canalisations, construction d'ouvrages d'art (ponts, barrages, tunnels).

Vente (prospection-négociation-suivi de clientèle)

Prospecter les clients potentiels. Alimenter son fichier informatisé en y ajoutant des informations concernant les prospects et les clients. Inciter ses interlocuteurs à acheter en utilisant un argumentaire. Effectuer une démonstration. Négocier les conditions de la vente (prix, délais, quantités, conditions de paiement). Prise de la commande. Fidéliser la clientèle. Nombreux déplacements.

➔
Pour en savoir plus sur tous les bacs pro, les diplômes par domaines ou par métiers, consultez les bacs pro
Le Kiosque au CDI de votre établissement



➔
Pour en savoir plus sur la voie professionnelle, ses formations et ses métiers, consultez
www.onisep.fr/Voie-Pro

➔
Pour les adresses des lieux de préparation des diplômes consultez
www.onisep.fr
Le guide Après la 3^e - académie de Rouen - rentrée 2015

Liste des CAP/CAPA*

*Liste mise à jour au 13/11/2014

Accessoiriste réalisateur
Accordeur de piano
Agent d'accueil et de conduite routière, transport de voyageurs
Agent d'assainissement et de collecte des déchets liquides spéciaux
Agent d'entreposage et de messagerie
Agent de la qualité de l'eau
Agent de maintenance des industries de matériaux de construction et connexes
Agent de prévention et de médiation
Agent de propreté et d'hygiène
Agent de sécurité
Agent polyvalent de restauration
Agent vérificateur d'appareils extincteurs
Armurerie (fabrication et réparation)
Art et techniques de la bijouterie-joaillerie option bijouterie sertissage
Art et techniques de la bijouterie-joaillerie option bijouterie-joaillerie
Art et techniques de la bijouterie-joaillerie option polissage finition
Arts de la broderie
Arts de la dentelle option aiguille
Arts de la dentelle option fuseaux
Arts de la reliure
Arts du bois option marqueteur
Arts du bois option sculpteur ornemaniste
Arts du bois option tourneur
Arts du tapis et de la tapisserie de lisse
Arts du verre et du cristal
Arts et techniques du verre option décorateur sur verre
Arts et techniques du verre option vitrailliste
Assistant technique en instruments de musique option accordéon
Assistant technique en instruments de musique option guitare
Assistant technique en instruments de musique option instruments à vent
Assistant technique en instruments de musique option piano
Assistant technique en milieux familial et collectif
Aéronautique option avionique
Aéronautique option structure
Aéronautique option systèmes

Boucher
Boulangier
Bronzier option A monteur en bronze
Bronzier option B ciseleur en bronze
Bronzier option C tourneur sur bronze
Cannage paillage en ameublement
Carreleur mosaïste
Certificat de préposé au tir
Charcutier-traiteur
Charpentier bois
Charpentier de marine
Chaussure
Chocolatier-confiseur
Coiffure
Composites, plastiques chaudronnés
Conchyliculture (maritime)
Conducteur d'engins : travaux publics et carrières
Conducteur d'installations de production
Conducteur livreur de marchandises
Conducteur-opérateur de scierie
Conducteur routier marchandises
Constructeur bois
Constructeur de routes
Constructeur en béton armé du bâtiment
Constructeur en canalisations des travaux publics
Constructeur en ouvrages d'art
Construction des carrosseries
Cordonnerie multiservice
Cordonnier bottier
Couvreur
Cuisine
Décolletage : opérateur régleur en décolletage
Décoration en céramique
Déménageur sur véhicule utilitaire léger
Dessinateur pour l'ameublement
Distribution d'objets et de services à la clientèle
Doreur à la feuille ornemaniste
Ebéniste
Emailleur d'art sur métaux
Emballeur professionnel
Employé de commerce multi-spécialités
Employé de vente spécialisé option A produits alimentaires

Employé de vente spécialisé option B produits d'équipement courant
Employé de vente spécialisé option C services à la clientèle
Employé de vente spécialisé option D produits de librairie-papeterie-presse
Employé technique de laboratoire
Encadreur
Esthétique, cosmétique, parfumerie
Etancheur du bâtiment et des travaux publics
Fabrication industrielle des céramiques
Facteur d'orgues
Ferronnier
Fleuriste
Fourrure
Froid et climatisation
Gardien d'immeubles
Gestion des déchets et propreté urbaine
Glacier fabricant
Horlogerie
Industries chimiques
Installateur sanitaire
Installateur thermique
Instruments coupants et de chirurgie
Lapidaire option A diamant
Lapidaire option B pierres de couleur
Lutherie
Maçon
Maintenance de bâtiments de collectivités
Maintenance des matériels option matériels de parcs et jardins
Maintenance des matériels option matériels de travaux publics et de manutention
Maintenance des matériels option tracteurs et matériels agricoles
Maintenance des véhicules option motocycles
Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier
Maintenance des véhicules option voitures particulières
Marbrier du bâtiment et de la décoration
Mareyage
Maroquinerie
Matelot (maritime)
Mécanicien conducteur scieries et industries mécaniques du bois option B mécanicien affûteur de sciage, tranchage, déroulage
Menuisier aluminium-verre

Menuisier en sièges
Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement
Menuisier installateur
Métier du pressing
Métiers de l'enseigne et de la signalétique
Métiers de la blanchisserie
Métiers de la fonderie
Métiers de la gravure option A gravure d'ornementation
Métiers de la gravure option B gravure d'impression
Métiers de la gravure option C gravure en modelé
Métiers de la gravure option D marquage poinçonnage
Métiers de la mode : chapelier-modiste
Métiers de la mode - vêtement flou
Métiers de la mode - vêtement tailleur
Métiers du football
Mise en œuvre des caoutchoucs et des élastomères thermoplastiques
Mouleur noyauteur : cuivre et bronze
Modèles et moules céramiques
Monteur de structures mobiles
Monteur en chapiteaux
Monteur en isolation thermique et acoustique
Opérateur des industries du recyclage
Opérateur projectionniste de cinéma
Orfèvre option A monteur en orfèvrerie
Orfèvre option B tourneur repousseur en orfèvrerie
Orfèvre option C polisseur aviveur en orfèvrerie
Orfèvre option D planeur en orfèvrerie
Orthoprothésiste
Outillages en moules métalliques
Outillages en outils à découper et à emboutir
Ouvrier archetier
Pâtissier
Peintre-applicateur de revêtements
Peinture en carrosserie
Petite enfance
Plasturgie
Plâtrier - plaquiste
Plumassière fleuriste en fleurs artificielles
Podo-orthésiste
Poissonnier
Préparation et réalisation d'ouvrages électriques

Réalisation en chaudronnerie industrielle
Rentrayer option A tapis
Rentrayer option B tapisseries
Réparation des carrosseries
Réparation entretien des embarcations de plaisance
Restaurant
Sellerie générale
Sellier harnacheur
Sérigraphie industrielle
Serrurier métallier
Services en brasserie-café
Services hôteliers
Signalétique, enseigne et décor
Solier-moquettiste
Souffleur de verre option enseigne lumineuse
Souffleur de verre option verrerie scientifique
Staffeur ornemaniste
Tailleur de pierre
Tapissier-tapissière d'ameublement en décor
Tapissier-tapissière d'ameublement en siège
Taxidermiste
Tonnellerie
Tournage en céramique
Transport fluvial
Transports par câbles et remontées mécaniques
Tuyautier en orgues
Vannerie
Vendeur-magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles
Vêtement de peau
CAPA
Agriculture des régions chaudes
Entretien de l'espace rural
Industrie agroalimentaire spécialité ouvrier de conduite de machine automatisée de fabrication ou de conditionnement en agroalimentaire
Industrie agroalimentaire spécialité ouvrier polyvalent de fabrication de produits alimentaires
Industrie agroalimentaire spécialité ouvrier polyvalent du travail industriel des viandes
Lad - cavalier d'entraînement
Maréchalerie
Productions horticoles spécialité productions florales et légumières

Production agricole, utilisation des matériels spécialité productions animales
Production agricole, utilisation des matériels spécialité productions végétales
Productions horticoles spécialité pépinières
Productions horticoles spécialité productions fruitières
Services en milieu rural
Soigneur d'équidés
Travaux forestiers spécialité bûcheronnage
Travaux forestiers spécialité sylviculture
Travaux paysagers
Vigne et vin

Les CAP préparés en outre-mer ne sont pas indiqués dans la liste



Pour en savoir plus sur tous les CAP,
les diplômes par domaines ou
par métiers,
 consultez Du CAP au BTS/DUT
 Le Kiosque au CDI de votre établissement





Pour en savoir plus sur la voie
professionnelle, ses formations et ses
métiers,
 consultez
www.onisep.fr/Voie-Pro

Les CAP/CAPA proposés dans l'académie de Rouen : définitions

Agent de sécurité

Charger de la surveillance et du gardiennage des marchandises et des locaux. Assurer également la protection des personnes.

Agent d'entreposage et de messagerie

Exécuter, en fonction des directives reçues, les opérations de réception, de stockage, de préparation des commandes et d'expédition. Décharger et réceptionner des marchandises (contrôle des documents de transport, vérification de la qualité des produits...).

Agent de propreté et d'hygiène

Agent de propreté employé par une entreprise spécialisée dans le nettoyage industriel ou dans le service entretien d'une entreprise.

Agent polyvalent de restauration

En cuisine : préparer des plats simples froids ou chauds avec des produits déjà prêts.

En service : disposer les plats et boissons sur les présentoirs, réapprovisionner les espaces de distribution ou de vente et afficher le prix des produits.

En commerce : conseiller les clients et leur présenter des produits à consommer sur place ou à emporter.

Arts du bois option marqueteur

Ébéniste spécialisé et commerçant.

Dessiner des motifs décoratifs. Découper toutes les pièces à l'aide de scies très fines. Les assembler suivant le dessin du modèle pour enfin les coller sur le support (cadre d'un tableau, meuble...). Éliminer toutes les imperfections de surface avant le vernissage.

Assistant(e) technique en milieux familial et collectif

Travailler dans les services techniques (restauration, entretien des locaux et du linge) de collectivités publiques ou privées (établissement scolaire, hospitalier, maison de retraite...) ou au domicile d'un particulier.

Boucher

Connaître les viandes des bovins, ovins, porcins, caprins, équidés, volailles et gibiers. Acquérir les techniques professionnelles utiles à l'achat et à la vente des viandes et produits tripiers. Mettre en valeur et vendre les produits.

Boulangier

Préparer la pâte composée de farine, levure, sel et eau. Calculer les matières premières nécessaires au type de pain à réaliser. Pétrir la pâte selon la consistance désirée. Peser, façonner et disposer les pâtons. Surveiller leur cuisson. Défourner les pains, puis les transporter au magasin.

Carreleur mosaïste

Préparer le support sur lequel sera appliqué le revêtement. Préparer la disposition des carreaux. Poser les carreaux et faire les joints. Vérifier l'alignement, le niveau, la qualité des coupes et l'esthétisme final.

Charcutier-traiteur

Confection de préparations à base de viande de porcs (saucissons, pâtés, rillettes, salaisons). Préparer également d'autres sortes de viande (bœuf, volailles, gibier) ainsi que le poisson. Travailler aussi des pâtes brisées ou feuilletées pour réaliser des quiches, des pizzas...

Charpentier bois

En atelier : tailler et traiter différentes pièces (poutres, bardages, parquets, escaliers...) d'après les relevés et les croquis à réaliser.

Sur le chantier : assembler les pièces, poser les ouvrages ou remplacer les éléments défectueux.

Chocolatier-confiseur

Approvisionner en matières premières fondamentales (chocolat noir, lacté, ivoire, gianduja, sucres, crème, beurre, oeufs...). Réaliser des produits de chocolaterie, de pâtisserie spécialisée, des confiseries (caramels, bonbons, nougats, pâtes de fruit...).

Coiffure

Mettre en œuvre les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de préparation, d'application et de rinçage des produits ainsi que les techniques de coupe, de mise en forme et de coiffage. Assurer le conseil et la vente des produits et participer à l'organisation et à la gestion liées à leurs activités.

Composites, plastiques chaudronnés

Opérateur en chaudronnerie plastique dans le domaine des matières plastiques : exécuter le traçage, la découpe, le formage à chaud et à froid, le positionnement, l'assemblage, l'usinage et la finition.

Stratifieur-mouliste dans le domaine des composites : fabriquer des objets par moulage et par projection.

Conducteur d'engins : travaux publics et carrières

Au volant de ces engins : préparer et déblayer le terrain, réaliser des travaux de terrassement ou de nivellement en manipulant de grosses quantités de terre, pierres ou graviers. Lire, analyser, décoder les plans de terrassement et les documents techniques.

Conducteur d'installations de production

Conduire un équipement de production. Organiser une production depuis la préparation et le réglage jusqu'à la mise en production et l'approvisionnement. Assurer la maintenance de premier niveau.

Conducteur routier "marchandises"

Rechercher, décoder, organiser des informations. Établir un itinéraire. Organiser ses activités. Prendre en charge le véhicule et la marchandise. Conduire et livrer. Entretien du véhicule.

Constructeur bois

Fabriquer et mettre en œuvre les structures lourdes qui font la solidité de l'ensemble d'un bâtiment : scier, assembler et traiter les différentes pièces des ouvrages (charpentes, poutres, bardages, parquets, escaliers...), poser les structures et les ossatures, installer les menuiseries et les fermetures extérieures.

Constructeur de routes

Participer à la construction et à l'entretien des chaussées (route, autoroute) ainsi que tout autre surface de circulation ou de jeux (piste d'aérodrome, parking, court de tennis) et de sols industriels (aire de stockage, quai de chargement).

Constructeur en béton armé du bâtiment

Fabriquer et poser les coffrages : moules en bois, métal ou matière plastique dans lesquels on va couler le béton pour former les planchers, les dalles, les poteaux.

Constructeur en canalisations des travaux publics

Construire les réseaux souterrains qui amènent l'eau potable, distribuent l'eau industrielle et évacuent les eaux usées. Ils peuvent aussi être faits de conduits pour le passage de câbles électriques, de réseaux de télé ou vidéocommunication, voire de gaz...

Constructeur en ouvrages d'art

Participer à la réalisation de ponts, barrages, tunnels, usines, corniches, murs, rampes d'accès... en utilisant du béton armé ou de grande résistance.

Couvreur

Préparer et poser des éléments de couverture : ardoises, tuiles, tôles, chaume, ciment, verre ou bardeaux bitumés... dans le cadre de l'aménagement de travaux neufs, de rénovation, ou de reconstruction.

Cuisine

Réaliser des mets de l'entrée au dessert. Élaborer un menu. Maîtriser les approvisionnements et les stocks ainsi que la connaissance des règles d'hygiène et de sécurité.

Ébéniste

Réaliser tout ou partie d'ouvrage en respectant les critères esthétiques traditionnels ou en faisant appel à des techniques plus innovantes au niveau de la conception, de la fabrication et de la finition. Fabriquer également des meubles de style rustique ou contemporain, des copies d'anciens, à l'unité ou en petites séries.

Employé de commerce multi-spécialités

Participer à la réception, au stockage des marchandises et à l'accueil de la clientèle dans les commerces de détail ou dans les rayons spécialisés des grandes surfaces.

Employé de vente spécialisé option A produits alimentaires

Dans les boulangeries, pâtisseries, poissonneries, charcuteries, épicerie, fromageries ou au rayon de produits frais en grande distribution : informer et conseiller la clientèle sur la fabrication, la préparation et la conservation des produits ; proposer des services d'accompagnement de la vente et contribuer à la fidélisation du client.

Employé de vente spécialisé option B produits d'équipement courant

Réceptionner et vérifier la marchandise, enregistrer les entrées et effectuer le stockage. Présenter et mettre en valeur le produit : mise en rayon, réapprovisionnement, attractivité du point de vente.

Informer et conseiller la clientèle sur la fabrication, l'utilisation des produits et contribuer à la fidélisation du client, participer aux manifestations promotionnelles.

Employé de vente spécialisé option C services à la clientèle

Rechercher l'information nécessaire au renseignement de la clientèle et mettre en relation avec les services appropriés. Veiller à la bonne utilisation de l'espace commercial par les visiteurs. Participer au développement de l'attractivité du site. Proposer des services d'accompagnement de la vente, et le cas échéant, conclure la vente. Contribuer à la fidélisation du client.

Employé technique de laboratoire

Préparer les appareils de mesure et réaliser des expériences dans les laboratoires scientifiques et industriels.

Esthétique cosmétique parfumerie

Maîtriser les techniques de soins esthétiques du visage, des mains et des pieds. Réaliser des épilations, des soins de manucure, et des maquillages. Conseiller la clientèle, assurer la démonstration et la vente des produits de soins, de maquillage, d'hygiène et de parfumerie.

Fleuriste

Réceptionner les végétaux et produits associés. Fabriquer tous types d'arrangements floraux. Vendre les produits. Accueillir, conseiller et fidéliser la clientèle. Entretien la zone marchande. Vérifier l'état sanitaire des végétaux.

Installateur sanitaire

Installer des appareils sanitaires liés au bâti (baignoire, bac à douche, appareils suspendus ou encastrables). Réparer et remettre en état : fuites d'eau, réparation de robinets, remplacement d'appareils. En début de chantier d'une construction neuve : poser des réseaux.

Installateur thermique

Poser des radiateurs, des planchers chauffants, des générateurs, des chaudières, des panneaux solaires, des diffuseurs d'air climatisé, de la ventilation mécanique contrôlée (VMC), des émetteurs de chaleur... Réparer ou rénover des matériels existants.

Maçon

Monter, construire, couler les éléments porteurs d'un bâtiment (murs, cloisons, dalles...). Assurer la chaîne de construction, du coffrage en passant par le bétonnage et le ferrailage mais pour tout type de construction (parpaings, briques, pierre).

Maintenance de bâtiments de collectivités

Responsable du bon fonctionnement des locaux et équipements d'une entreprise ou d'une collectivité (grande surface, hôpital, entreprise, école, immeuble...). Effectuer des petites réparations dans des domaines très divers allant de la plomberie à l'électricité, peinture...

Maintenance des matériels option matériels de parcs et jardins

Entretien et réparer les matériels de parcs et jardins. Appliquer les procédures préconisées par le constructeur et la réglementation. Respecter les règles de sécurité, d'environnement, d'hygiène et d'ergonomie.

Maintenance des matériels option matériels de travaux publics et de manutention

Assurer des interventions de maintenance des engins de chantier et de manutention.

Maintenance des matériels option tracteurs et matériels agricoles

Assurer des interventions de maintenance, d'entretenir des tracteurs et des matériels agricoles.

Maintenance des véhicules option motocycles

Assurer la maintenance périodique, le diagnostic, la maintenance corrective, la réception et la restitution du véhicule et l'organisation de la maintenance.

Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier

Assurer la maintenance périodique, le diagnostic, la maintenance corrective, la réception et la restitution du véhicule et l'organisation de la maintenance.

Maintenance des véhicules option voitures particulières

Assurer la maintenance périodique, le diagnostic, la maintenance corrective, la réception et la restitution du véhicule et l'organisation de la maintenance.

Maritime de matelot

Contribuer à la conduite du navire, en route ou en pêche. Participer aux manœuvres nécessaires pour lever l'ancre, conduire le navire en mer et réussir un accostage. Pratiquer les engins de pêche. Préparer puis mouiller un chalut, une ligne, un casier, un filet, et ensuite les relever.

Menuisier en sièges

Fabriquer des carcasses de sièges, de canapés, de fauteuils... essentiellement en bois massif. Participer à la conception et la réalisation de toutes sortes d'éléments mobiliers est également possible.

Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement

En atelier, fabriquer principalement, à l'unité ou en série, des fenêtres, des volets, des portes, des placards et autres meubles en bois ou en matériaux dérivés, pouvant inclure des composants en verre ou en matériaux de synthèse... Sur le chantier, poser du mobilier.

Menuisier installateur

Aménager ou restaurer nos espaces de vie : logements, bureaux, magasins... afin de les rendre confortables, agréables et sécurisés.

Fabriquer en atelier des éléments d'adaptation ou d'ajustement. Poser des menuiseries sur un chantier : portes, fenêtres, placards, parquets, escaliers...

Métier du pressing

Nettoyer, remettre en forme et livrer intacts vêtements, rideaux, couettes. Traiter les textiles ou d'autres matériaux (cuirs et peaux...). Accueillir et conseiller les clients.

Métiers du football

Cette formation est réservée à de jeunes footballeurs recrutés par un club professionnel au cours d'une sélection très sévère. Ces enseignements sont destinés à les préparer à une reconversion dans une activité commerciale ou administrative.

Pâtissier

Maîtriser le façonnage des pâtes, la fermentation, la cuisson. Réaliser des crèmes, sirops, coulis, sauces. Réaliser des décors à base de sucre, chocolat, fruits ou de nappage. Maîtriser les notions de commerce pour s'installer à son propre compte.

Peintre-applicateur de revêtements

Préparer le support, appliquer une peinture ou un produit décoratif, poser du papier peint ou un revêtement mural. Poser également des revêtements de sol. Réaliser des revêtements intérieurs ou extérieurs (façades, terrasses).

Peinture en carrosserie

Préparer les surfaces et appliquer la peinture sur les éléments. En complément du carrossier, qui effectue les opérations de restructuration et de redressage de la carrosserie : remettre en état les éléments en matériaux composites détériorés avant de réaliser la peinture et de préparer le véhicule pour la livraison.

Petite enfance

Accueillir et garder de jeunes enfants et contribuer à leur éducation. Assurer l'entretien courant et l'hygiène des locaux et des équipements.

Plasturgie

Faire fonctionner un système automatisé ou semi-automatisé de transformation des matières plastiques pour assurer une production (téléphones, bouteilles, joints de portière, sacs poubelles...).

Plâtrier-plaquiste

Intervenir dans la finition des cloisons, plafonds et sols du bâtiment en contribuant à l'isolation hydrique, acoustique, thermique : réaliser des doublages, cloisons, plafonds, sols, ouvrages décoratifs.

Poissonnier

Connaître les produits de la mer. Maîtriser les méthodes de conservation (réfrigération, salage, fumage...). Préparer et transformer les produits aquatiques (fileter, mettre en pavé, préparer en papillote...). Réaliser l'étalage, accueillir et conseiller la clientèle.

Préparation et réalisation d'ouvrages électriques

Installer, mettre en service, entretenir et réparer des ouvrages électriques, principalement en basse tension. Sous la responsabilité d'un chargé de travaux, sur les installations de logements individuels ou collectifs, de bâtiments industriels, d'immeubles de bureaux, de réseaux de distribution...

Réalisation en chaudronnerie industrielle

Participer à la production de charpentes métalliques, cuves, bâtis de machines, poteaux...

Mettre en forme des métaux en feuille et effectuer toutes les opérations de base de la chaudronnerie, de la tôlerie, de la tuyauterie, du mécano-soudage, de la construction métallique, de la métallerie et de la menuiserie métallique.

Réparation des carrosseries

Déposer, réparer et reposer les éléments de carrosserie. Contrôler les structures, préparer et réaliser la mise en peinture.

Restaurant

Avant l'ouverture du restaurant, préparer la salle et dresser les tables. Prévoir les besoins en linge ou en boissons et participer au nettoyage de la salle. Au moment du service, conseiller le client, prendre les commandes puis servir les plats et les boissons. Réaliser des opérations simples comme le découpage, flambage et préparation des boissons (apéritifs, cocktails ou boissons chaudes).

Sérigraphie industrielle

Réaliser des travaux d'impression conformes au dossier de fabrication à analyser au préalable. Maîtriser une technique d'impression qui repose sur le système du pochoir et utiliser une presse qui peut être entièrement automatisée.

Serrurier-métallier

Usiner, ajuster et assembler les différentes parties d'un ouvrage (serrures, blindage, balcons, rampes, escaliers, vérandas...) métallique (acier, aluminium, cuivre, laiton et leurs alliages...), puis l'installer sur chantier et en assurer l'entretien.

Services en brasserie-café

Participer à la vente et à l'accueil des clients dans les brasseries. Participer à la gestion des stocks et à l'entretien des locaux et du matériel. Mettre en place le comptoir, la salle et la terrasse. Approvisionner les dessertes, les meubles réfrigérés ou la cave du jour. Conseiller les clients, prendre les commandes, assurer le service et encaisser le montant des consommations.

Services hôteliers

Nettoyer et préparer les chambres et les parties communes de l'établissement. Trier et stocker le linge pour l'envoyer à la blanchisserie. Laver, repasser et effectuer de petits travaux de couture. Préparer et distribuer les petits déjeuners et les plateaux-repas à l'étage, assurer le réapprovisionnement des minibars. Contribuer à l'accueil de la clientèle.

Signalétique, enseigne et décor

Réaliser, à l'unité ou en série, des produits à vocation publicitaire, à vocation d'information ou de communication visuelle, ou des produits décoratifs. Représenter le projet en dessin ou en maquette PAO (publication assistée par ordinateur) avant de le réaliser et de mettre en place les lettrages, graphismes et décors.

Staffeur ornemaniste

Réaliser et poser des éléments de décoration en staff, mélange de plâtre et de fibres végétales ou de fibres de verre. Pour fabriquer des corniches, chapiteaux, colonnes, rosaces...

Tapissier-tapissière d'ameublement en décor

Réaliser des rideaux, des draperies, des stores, des décors de fenêtre et de lit, des coussins, des tentures murales et des voilages. Remise en état des décors drapés ou tendus.

Préparer les matières premières, effectuer le tracé et couper le tissu. Après un relevé des mesures chez le client, assembler les pièces et les monter.

Tapissier-tapissière d'ameublement en siège

Assurer la réalisation et la réfection de sièges et de lits, mais aussi la pose de tentures murales et de décors en matériaux souples.

Poser des sangles et des ressorts, garnir et habiller sièges et lits, procéder aux finitions avec des clous... Relever des mesures, calculer les métrages et procéder à la coupe des tissus.

CAPA

Production agricole, utilisation des matériels spécialité productions animales

Conduire un élevage : alimentation, entretien et surveillance de l'état sanitaire du troupeau.

Veiller à la qualité de l'environnement et aux règles de sécurité et d'hygiène. Entretenir les bâtiments, les pâturages et l'équipement de l'élevage. Effectuer également les réparations courantes sur le matériel.

Production agricole, utilisation des matériels spécialité productions végétales

Conduire une production végétale : préparer une parcelle, apprécier son état général, procéder à la plantation ou au semis. Entretenir et protéger les cultures par l'emploi de fertilisants, de produits phytosanitaires. Récolter et conditionner les produits en respectant les consignes de mise sur le marché. Conduire les différents matériels agricoles, les entretenir et assurer un premier niveau de réparation.

Productions horticoles spécialité pépinières

Chez un pépiniériste, cultiver principalement de jeunes arbres fruitiers, arbustes, plantes ornementales... destinés à être transplantés.

Procéder au semis, réaliser les travaux de multiplication des plants et assurer leur entretien. Maîtriser les différentes techniques nécessaires à la croissance des arbustes (greffage, tuteurage, taille manuelle ou mécanisée, application d'engrais, traitement phytosanitaire). Assurer le conditionnement et le stockage.

Productions horticoles

spécialité productions florales et légumières

Chez un maraîcher en culture de légumes ou chez un horticulteur en production de fleurs et plantes en pot, assurer les travaux d'horticulture courants : préparer et entretenir les sols et les cultures, surveiller la croissance des végétaux, appliquer les fertilisants et traitements nécessaires, récolter et conditionner les produits.

Services en milieu rural

En accueil-vente : travailler dans les petits magasins de proximité, les ventes à la ferme, les marchés locaux, les supermarchés, les hypermarchés, les petites hôtelleries, les chambres ou tables d'hôtes et les villages de vacances.

Dans le secteur des services aux personnes : travailler chez les particuliers, dans les maisons de repos, de cure ou de retraite, les écoles maternelles, les centres de loisirs ou de vacances, les cantines scolaires et les restaurants d'entreprise.

Soigneur d'équidés

En charge de dix à douze chevaux d'élevage ou de sport : assurer les soins, donner à manger, panser et brosser. Connaître le comportement de chacun, surveiller leur état de santé, administrer certains traitements simples. Entretenir les boxes (paillage, litière...), les aires de travail, les chevaux, les installations et le matériel (harnais, selles). Participer à la maintenance du centre : tailler les haies, faire les foin, conduire le tracteur ou peindre les clôtures.

Travaux forestiers spécialité bûcheronnage

Exécuter des travaux d'abattage sur des petits et gros bois, tout en veillant au respect des règles de sécurité. Assurer l'ébranchage, l'écorçage puis la coupe du tronc en morceaux. Trier les bois coupés en fonction de leur utilisation (bois de chauffage ou d'industrie) et les empiler. Calculer le volume de bois abattu (le cubage). Utiliser des outils qu'il faut entretenir et réparer (tronçonneuse, débroussailleuse, hache).

Travaux paysagers

Assurer les travaux nécessaires à l'entretien d'un espace vert ou d'un jardin : travaux d'aménagement (drainage), arrosage, décoration, plantation de végétaux d'ornement, utilisation de fertilisants et produits phytosanitaires, entretien courant du matériel, relations avec les fournisseurs et les clients.

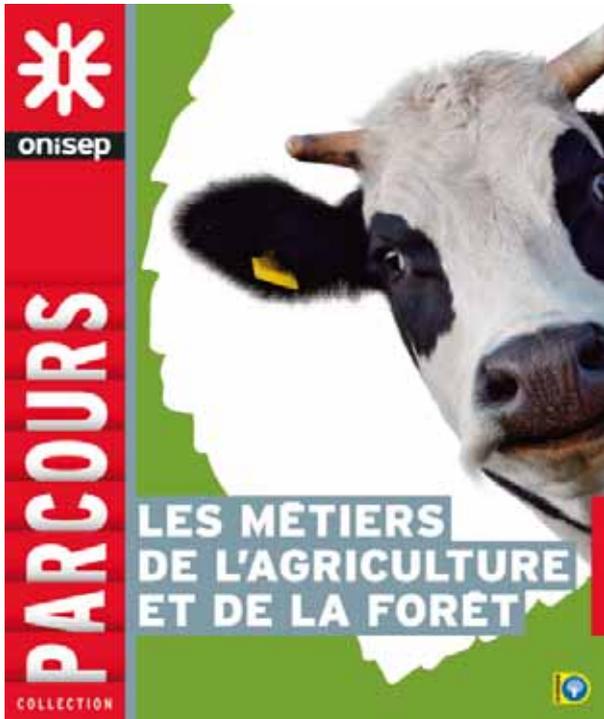


**Pour les adresses des lieux de
préparation des diplômes**

consultez

www.onisep.fr

Le guide Après la 3^e - académie de Rouen - rentrée 2015



Et aussi...

LES MÉTIERS

auprès des enfants et des ados
avec les animaux
de l'agroalimentaire
de l'électronique
de l'énergie
de l'industrie aéronautique et spatiale
de la défense et de la sécurité publique
de la gestion, de la comptabilité et des ressources humaines
de la mécanique
du marketing, de la vente et de la pub
du médical
du social
du sport...

onisep.fr

FAIRE ENTRER L'ÉCOLE DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

L'INFORMATIONS NATIONALE ET RÉGIONALE SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

AU COLLÈGE AU LYCÉE, AU CFA APRÈS LE BAC MÉTIER EMPLOI FORMATION ET HANDICAP RESSOURCES PÉDAGOGIQUES HAUTE-NORMANDIE

RECHERCHE THÉMATIQUE

UN MÉTIER UNE FORMATION UN ÉTABLISSEMENT UN LIEU D'INFORMATION

2015

COLLÉGIEN-NE

LYCÉEN-NE

ÉTUDIANT-E

APPRENTI-E

PARENTS

MES INFOS RÉGIONALES

Accueil

MAP OF FRANCE WITH REGIONAL LABELS: BRETAGNE, NORMANDIE, ÎLE-DE-FRANCE, PACA, OCCITANIE, AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, CENTRE-VAL DE LA LOIRE, ÎLE-DE-FRANCE, NORMANDIE, PACA, OCCITANIE, AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, CENTRE-VAL DE LA LOIRE, ÎLE-DE-FRANCE, NORMANDIE, PACA, OCCITANIE, AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, CENTRE-VAL DE LA LOIRE.

Activités de classe pour le Parcours de Découverte des Métiers et des Formations

Espace pédagogique

Des outils réalisés par la Délégation Régionale de l'Onisep Haute-Normandie permettent de travailler avec les élèves sur le parcours de découverte des métiers et des formations.

Sommaire

Accès au dossier

- PDF
- Activités de classe 3ème
- Autorité de classe 3ème
- Autorité de classe 2ème
- Éléments et Travaux publics
- Maîtrise de la langue
- Diffé. Matière
- Outils pédagogiques pour les lycées
- Le 1^{er} jour, c'est quel ?

Haute-Normandie - Rouen

L'ORIENTATION PAR NIVEAU

À chaque étape correspond un guide à destination des parents et des élèves pour vous aider à préparer vos choix d'orientation.

LES FICHES BAC PAR BAC : QUE FAIRE APRÈS ?

LES SCHEMAS DES ETUDES

Après le bacc : préparer son orientation

LES PUBLICATIONS THÉMATIQUES GRATUITES

LES DOCUMENTS POUR LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

Découverte de la voie professionnelle en 2^{de} professionnelle et 1^{re} année de CAP

↘ 1^{re} activité de classe : objectif

Exploration du guide après la 3^e en lien avec la découverte de la voie professionnelle en 2^{de} professionnelle et 1^{re} année de CAP.

↘ Outil Onisep

Guide Après la 3^e

↘ Déroulement

Phase 1

Les élèves répondent au questionnaire qu'on leur a distribué. Ils cherchent les réponses aux questions dans leur guide Après la 3^e.

Le professeur corrige le questionnaire avec les élèves.

Phase 2

Les élèves apprennent à s'informer sur les diplômes professionnels d'un secteur. 3 exercices sont proposés :

rédiger un questionnaire

s'approprier une démarche d'exploration documentaire

s'approprier une démarche pour choisir un diplôme

↘ Supports fournis

Annexe professeur : 1 questionnaire corrigé

Annexe élèves : 1 questionnaire

↘ Pour aller plus loin

Les élèves rédigent un questionnaire pour aller interviewer un élève de 2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de CAP pendant une journée porte ouverte au lycée.

Questions	Réponses
La deuxième année du bac pro s'intitule ?	1 ^{re} générale - 1^{re} professionnelle - 1 ^{re} technologique
La durée des stages en bac pro est de ?	22 semaines - 25 semaines - 30 semaines
Combien de bacs pro sont listés dans votre guide Après 3 ^e ?	50 - 90 - 110
Après la 3 ^e , un élève qui veut apprendre un métier au cours de ses études préparera ?	Un CAP - Un bac pro - Un bac techno
Un CAPA est un CAP ?	Agricole - Alimentaire - Artistique
Le titulaire d'un CAP peut se spécialiser dans un domaine précis en 1 an avec ?	Une mention complémentaire (MC) - Un brevet professionnel (BP) - Un brevet technique des métiers (BTM)
L'apprentissage permet de préparer un diplôme ?	Uniquement au centre de formation d'apprentis (CFA) - Uniquement en entreprise - Au CFA et en entreprise
Dans l'académie de Rouen, les bacs pro et les CAP sont classés dans ?	9 domaines - 14 domaines - 18 domaines
Un élève qui s'intéresse au commerce et à la vente choisira ?	Un bac pro technicien constructeur bois - Un bac pro commerce - Un bac pro commercialisation et services en restauration
Dans l'académie de Rouen, le CAPA soigneur d'équidés se prépare uniquement ?	Au CFA - Dans un lycée professionnel public - Dans un lycée professionnel privé
Un élève choisira un bac pro fonderie s'il s'intéresse ?	Au travail du bois - Au travail des métaux - Au travail des matériaux composites
Le titulaire d'un CAP conducteur d'installations de production a effectué après la 3 ^e ?	1 année d'études 2 années d'études 3 années d'études
La mécanique des motocycles s'apprend en 3 ans dans ?	Le CAP maintenance des véhicules option motocycles - Le bac pro maintenance des équipements industriels - Le bac pro maintenance des véhicules option motocycles
Un élève choisira un CAP constructeur en ouvrages d'art s'il s'intéresse ?	Au domaine des arts - Au domaine des travaux publics - Au domaine des industries graphiques
Le bac pro aménagements paysagers relève du domaine ?	Du bâtiment - De l'hygiène et de la sécurité - De l'agriculture
Le CAP préparation et réalisation d'ouvrages électriques est répertorié en ?	Productique, mécanique - Electricité, électronique, énergie - Transport, magasinage

Nom : Prénom :

Questions	Réponses	Correction
La deuxième année du bac pro s'intitule ?	1 ^{re} générale 1 ^{re} professionnelle 1 ^{re} technologique	
La durée des stages en bac pro est de ?	22 semaines 25 semaines 30 semaines	
Combien de bacs pro sont listés dans votre guide Après 3 ^e ?	50 90 110	
Après la 3 ^e , un élève qui veut apprendre un métier au cours de ses études préparera ?	Un CAP Un bac pro Un bac techno	
Un CAPA est un CAP ?	Agricole Alimentaire Artistique	
Le titulaire d'un CAP peut se spécialiser dans un domaine précis en 1 an avec ?	Une mention complémentaire (MC) Un brevet professionnel (BP) Un brevet technique des métiers (BTM)	
L'apprentissage permet de préparer un diplôme ?	Uniquement au centre de formation d'apprentis (CFA) Uniquement en entreprise Au CFA et en entreprise	
Dans l'académie de Rouen, les bacs pro et les CAP sont classés dans ?	9 domaines 14 domaines 18 domaines	
Un élève qui s'intéresse au commerce et à la vente choisira ?	Un bac pro technicien constructeur bois Un bac pro commerce Un bac pro commercialisation et services en restauration	
Dans l'académie de Rouen, le CAPA soigneur d'équidés se prépare uniquement ?	Au CFA Dans un lycée professionnel public Dans un lycée professionnel privé	
Un élève choisira un bac pro fonderie s'il s'intéresse ?	Au travail du bois Au travail des métaux Au travail des matériaux composites	
Le titulaire d'un CAP conducteur d'installations de production a effectué après la 3 ^e ?	1 année d'études 2 années d'études 3 années d'études	
La mécanique des motocycles s'apprend en 3 ans dans ?	Le CAP maintenance des véhicules option motocycles Le bac pro maintenance des équipements industriels Le bac pro maintenance des véhicules option motocycles	
Un élève choisira un CAP constructeur en ouvrages d'art s'il s'intéresse ?	Au domaine des arts Au domaine des travaux publics Au domaine des industries graphiques	
Le bac pro aménagements paysagers relève du domaine ?	Du bâtiment De l'hygiène et de la sécurité De l'agriculture	
Le CAP préparation et réalisation d'ouvrages électriques est repertorié en ?	Productique, mécanique Electricité, électronique, énergie Transport, magasinage	

↳ 2^{de} activité de classe : objectif

Apprendre à se poser les bonnes questions pour mieux connaître les diplômes professionnels.

↳ Outil Onisep

Guide Après la 3^e

Collection Diplômes : les bacs pro, du CAP au BTS/DUT

Le Kiosque au CDI

Site onisep

↳ Déroulement

Phase 1

Les élèves listent les questions à se poser pour découvrir un diplôme. Par exemple :

- Quel est l'objectif de ce diplôme, à quoi prépare-t-il ?
- Combien de temps dure la formation et quel niveau permet-elle d'acquérir ?
- Comment se déroule la formation (en établissement, en alternance...) ?
- Quelles sont les principales matières enseignées ?
- Comment se déroulent les stages : où, que fait-on, qu'apprend-on ?
- Peut-on travailler directement et à quelle fonction ?
- Quelles sont les poursuites d'études possibles ?
- Les élèves mettent en commun les questions et rédigent un questionnaire commun pour toute la classe.

Phase 2

Répartis en 3 groupes, les élèves choisissent 1 domaine professionnel qui les intéresse. Ils listent les principaux diplômes professionnels du domaine, à partir de la documentation proposée. Puis ils répondent au questionnaire pour rédiger une fiche diplôme. Pour les réponses manquantes, ils explorent le site (films, fiches diplômes) et la documentation repertoriée dans Le Kiosque au CDI. Chaque groupe note les interrogations suscitées par la recherche, ce qui leur plaît et déplaît dans cette formation.

Phase 3

Chaque groupe présente ses recherches aux 2 autres groupes. Un débat est animé autour de la question : que faut-il chercher pour connaître un diplôme ? La discussion est centrée autour de 2 thèmes : le choix des filières d'études, les précautions à prendre.

L'animateur montre la possibilité d'exercer des fonctions différentes à partir d'une même formation et de suivre des parcours différents selon le diplôme choisi.

La classe visionne un film sur un bac pro et un film sur un CAP. Ils notent les différences entre les 2 diplômes. On insiste sur la nécessité de s'informer sur le diplôme dans lequel on s'engage en essayant de connaître le contenu de la formation, les métiers auxquels il prépare, les poursuites d'études possibles.

Choisir la voie générale ou technologique

Objectif : préparer, en 3 ans (2^{de}, 1^{re} et terminale), un bac général ou technologique, diplômes ouvrant les portes de l'enseignement supérieur mais ne permettant pas l'accès direct à l'emploi.



➤ En 2^{de} générale et technologique : se déterminer pour une série de 1^{re}

La classe de 2^{de} générale et technologique est d'abord une classe de détermination. Elle doit vous permettre de préparer et de préciser vos choix en vue d'une orientation en classe de 1^{re} générale ou en classe de 1^{re} technologique.

Votre emploi du temps comporte une part très importante d'enseignements communs à tous les élèves (80 % du total des enseignements) pour vous donner une culture générale solide. S'y ajoutent 2 enseignements d'exploration au choix (de 1 h 30 à 3 h chacun) pour préparer, en connaissance de cause, votre choix de série de 1^{re}. Ces enseignements vous permettent : 1/ de découvrir de nouveaux domaines disciplinaires et les activités qui y sont associées ; 2/ de vous informer sur les cursus possibles en 1^{re} et en terminale, comme dans l'enseignement supérieur ; 3/ de connaître les activités professionnelles auxquelles les domaines peuvent conduire.

NB : le choix d'enseignements d'exploration ne conditionne l'accès à aucune série de 1^{re}. Il existe d'autres enseignements (voir page 5). L'entrée en séries hôtellerie et techniques de la musique et de la danse (TMD) se fait à partir d'une 2^{de} spécifique (admission sur dossier, entretien et tests d'aptitude). De 12 à 16 h d'enseignements technologiques en rapport avec la spécialité du bac.

➤ En 1^{re} : commencer à « caractériser » ses études

La classe de 1^{re} amorce le processus de spécialisation sans s'enfermer dans des choix figés.

- **En 1^{re} générale :** l'emploi du temps est consacré à des enseignements communs à tous les élèves (français, LV1 et LV2, ECJS... voir page 5). Ces derniers représentent une part non négligeable de l'horaire global, ce qui peut faciliter d'éventuels changements de série.

Quant aux enseignements spécifiques à chaque série, ils constituent une première étape vers une spécialisation plus poussée du bac, qui interviendra en terminale, ouvrant sur une formation de l'enseignement supérieur.

- **En 1^{re} technologique :** les enseignements généraux (français, langues, histoire-géo...) permettent de consolider les savoirs fondamentaux en donnant à tous les élèves des repères culturels et historiques. Cela vous permet, si vous

le souhaitez, de changer de série ou de voie, en cours ou en fin d'année, sous certaines conditions.

Les différentes formations technologiques sont intitulées sciences et technologies, ST, suivies du domaine couvert : management et gestion (STMG) ; industrielles et développement durable (STI2D) ; de l'agronomie et du vivant (STAV) ; de laboratoire (STL) ; de la santé et du social (ST2S) ; du design et des arts appliqués (STD2A).

Les séries STI2D et STL réservent une place importante aux enseignements technologiques transversaux à côté des enseignements spécialisés par domaine. C'est en 1^{re} que vous choisirez une spécialité (parmi 4 en STI2D ; et 2 en STL). Votre choix n'est pas figé : vous pourrez en changer dans les premiers mois de la classe de 1^{re} ou de terminale, à condition de motiver votre demande par un projet, et sous réserve de places disponibles dans la nouvelle spécialité.

La série STMG comporte une 1^{re} commune à tous les élèves. **Les séries ST2S et STD2A** comportent des enseignements technologiques spécifiques dont le poids horaire est plus faible en 1^{re} qu'en terminale. Pas de spécialité à choisir dans ces séries.

Dans toutes les séries, l'emploi du temps privilégie les enseignements technologiques, pour mener à bien des études de cas concrets.

NB : pas d'enseignements de spécialité dans les séries sciences et technologies de l'agronomie et du vivant ; techniques de la musique et de la danse ; hôtellerie.

➤ En terminale : préparer ses études supérieures

- **En terminale générale :** à côté des enseignements communs, les élèves suivent des enseignements spécifiques à leur série. Certains de ces enseignements, appelés « enseignements de spécialité », sont à choisir parmi une liste donnée. Ils permettent une ouverture sur des domaines d'études variés, à l'intérieur de chaque série (droit et grands enjeux du monde contemporain en L ; informatique et sciences du numérique en S ; sciences sociales et politiques en ES, par exemple). Ou ils approfondissent les connaissances dans les disciplines dominantes.

- **En terminale technologique :** la spécialisation est plus forte dans la perspective d'études supérieures. En terminale STMG, il faudra choisir une spécialité parmi les 4 proposées. ■

La 2^{de} générale et technologique

Cette première année de lycée va vous permettre d'acquérir une culture générale commune, de tester vos goûts et vos aptitudes en découvrant de nouvelles disciplines, avant de poursuivre vers un bac général ou technologique.

A noter : l'offre des enseignements d'exploration et des enseignements facultatifs varie selon les établissements.

8 enseignements obligatoires communs à tous les élèves

■ Français

4 grands genres littéraires (roman, théâtre, poésie, écrits d'argumentation) sont étudiés à différents moments de l'histoire littéraire (entre les XVII^e et XX^e siècles) à travers des groupements de textes et des œuvres complètes. En vue des épreuves du baccalauréat, la pratique du commentaire de texte (écrit et oral) et de l'écriture d'invention est approfondie, et la dissertation littéraire est abordée.

■ Histoire-géographie

L'histoire des Européens est étudiée à travers celle du monde, de l'Antiquité au milieu du XIX^e siècle.

En géographie, le programme (qui propose 4 thèmes) est centré sur les questions de développement durable.

■ Langues vivantes étrangères (LV1 et LV2)

L'organisation en groupes de compétences facilite le travail sur la communication, notamment l'expression orale. Le recours aux baladeurs numériques permet un travail personnalisé et plus autonome.

■ Mathématiques

Organisées autour de 3 domaines (fonctions ; géométrie ; statistiques et probabilités), les activités mathématiques sont diversifiées : chercher, expérimenter, en particulier à l'aide d'outils logiciels ; appliquer des techniques et mettre en œuvre des algorithmes ; raisonner, démontrer ; expliquer oralement une démarche, communiquer un résultat, à l'oral ou par écrit.

■ Physique-chimie

3 thèmes centraux (la santé ; la pratique du sport ; l'Univers) permettent d'aborder de grandes questions de société et proposent une perspective historique, tout en dispensant des connaissances scientifiques. Une place importante est donnée à la démarche scientifique et à l'approche expérimentale.

■ Sciences de la vie et de la Terre (SVT)

Les 3 thématiques (la Terre dans l'Univers, la vie et l'évolution du vivant ; les enjeux planétaires contemporains ; le corps humain et la santé) traitent des grands problèmes auxquels l'humanité d'aujourd'hui se trouve confrontée. C'est l'occasion de travailler les méthodes d'argumentation des sciences.

■ Éducation physique et sportive (EPS)

L'EPS offre une pratique adaptée et diversifiée d'activités physiques, sportives et artistiques. Elle permet à chaque élève de développer et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité et entretenir sa santé.

■ Éducation civique, juridique et sociale (ECJS)

À travers des études de cas concrets, la question des règles collectives, qui organisent la vie de tous en société et qui fondent l'État, est explorée.

Enseignements d'exploration

Choix de 2 enseignements d'exploration

→ dont un enseignement d'économie au choix parmi :

■ Sciences économiques et sociales (1 h 30)

Découvrir les savoirs et méthodes spécifiques à la science économique et à la sociologie, à partir de quelques grandes problématiques contemporaines (consommation des ménages, production des entreprises...).

■ Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (1 h 30)

Découvrir les notions fondamentales de l'économie et de la gestion par l'observation et l'étude de structures concrètes et proches des élèves (entreprises, associations...).

→ et un enseignement, différent du 1^{er}, au choix parmi :

■ Biotechnologies (1 h 30)

Découvrir les protocoles expérimentaux et les procédés bio-industriels liés aux biotechnologies ; aborder les questions de qualité et de sécurité biologiques ; réfléchir à la place des sciences et des biotechnologies dans la société actuelle.

■ Création et activités artistiques (arts visuels ou arts du son ou arts du spectacle ou patrimoines) (1 h 30)

Explorer divers lieux et formes en relation avec la création artistique contemporaine ; apprécier les enjeux économiques, humains et sociaux de l'art ; découvrir la réalité des formations et métiers artistiques et culturels.





■ Création et innovation technologiques (1 h 30)

Comprendre la conception d'un produit ou d'un système technique faisant appel à des principes innovants et répondant aux exigences du développement durable ; explorer de manière active, et à partir d'exemples concrets, des domaines techniques et des méthodes d'innovation.

■ Écologie, agronomie, territoire et développement durable (3 h)

Découvrir un territoire rural ou périurbain, son organisation, ses projets et sa valorisation dans une perspective de durabilité, en s'appuyant sur des cas réels, en lien avec le développement durable. Les cours peuvent avoir lieu en classe et sur le terrain.

■ Langue vivante 3 étrangère ou régionale (3 h)

Découvrir une langue nouvelle et une autre culture ; acquérir les bases de la communication orale et écrite, ainsi qu'un nouveau système graphique pour certaines langues.

■ Langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec (3 h)

Explorer 3 sujets d'étude : l'homme romain/grec, le monde romain/grec, les figures héroïques et mythologiques ; pratiquer la lecture des textes, notamment un extrait significatif d'une œuvre intégrale.

■ Littérature et société (1 h 30)

Connaître les enjeux, la variété et l'intérêt d'une formation littéraire et humaniste ; percevoir les interactions entre la littérature, l'histoire et la société ; explorer la diversité des cursus et des activités professionnelles liés aux études littéraires.

■ Méthodes et pratiques scientifiques (1 h 30)

Se familiariser avec les démarches scientifiques autour de projets impliquant les mathématiques, les sciences de la vie et de la Terre, la physique et la chimie ; comprendre l'apport et la place des sciences dans les grandes questions de société ; découvrir certains métiers et formations scientifiques.

■ Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion

À choisir s'il n'a pas été pris en 1^{er} enseignement d'économie.

■ Santé et social (1 h 30)

Découvrir les liens entre la santé et le bien-être social ; aborder la préservation de la santé de la population et de la protection sociale ; explorer les métiers du médical, du paramédical et du social.

■ Sciences de l'ingénieur (1 h 30)

Analyser comment des produits ou des systèmes complexes répondent à des besoins sociétaux à travers la question du développement durable ; découvrir les objectifs et les méthodes de travail propres aux sciences de l'ingénieur.



■ Sciences économiques et sociales

À choisir s'il n'a pas été pris en 1^{er} enseignement d'économie.

■ Sciences et laboratoire (1 h 30)

Découvrir et pratiquer des activités scientifiques en laboratoire ; apprendre à connaître et à utiliser des méthodologies et des outils propres aux différentes disciplines scientifiques concernées (physique, chimie, biochimie, etc.).

Choix de 3 enseignements d'exploration

Les élèves intéressés par les technologies peuvent choisir 3 enseignements d'exploration composés d'un enseignement d'économie (sciences économiques et sociales ou principes fondamentaux de l'économie et de la gestion) et de 2 enseignements au choix parmi :

■ Biotechnologies

(voir descriptif page précédente)

■ Création et innovation technologiques

(voir descriptif ci-contre)

■ Santé et social

(voir descriptif ci-contre)

■ Sciences de l'ingénieur

(voir descriptif ci-contre)

■ Sciences et laboratoire

(voir descriptif ci-dessus)



© Laurence Pral / Onisep

Choix d'1 enseignement d'exploration

Les élèves intéressés par le sport ou les arts appliqués peuvent choisir 1 seul enseignement d'exploration au choix parmi :

■ Arts du cirque

S'initier à l'univers du cirque, en collaboration avec un partenaire culturel habilité ; acquérir des savoir-faire fondamentaux dans les différentes techniques du cirque ; se constituer une culture des arts du cirque et du spectacle vivant.

■ Éducation physique et sportive

Suivre une formation pratique, exigeante et rigoureuse dans le domaine des activités physiques, sportives et artistiques ; découvrir les métiers du sport et les études supérieures qui y conduisent.

■ Création et culture design

Acquérir les bases d'une pratique exploratoire et créative du design ; appréhender une démarche de conception fondée sur des approches sensibles, plastiques, technologiques, économiques de différentes cultures et époques.

1 enseignement facultatif

En 2^{de} générale et technologique, un enseignement à choisir parmi : latin ; grec ; LV3 étrangère ou régionale ; arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre) ; EPS ; un atelier artistique (dans certains lycées). Et pour les élèves des lycées agricoles : hippologie et équitation ; pratiques sociales et culturelles.

À noter : un même enseignement ne peut être choisi au titre des enseignements d'exploration et de l'enseignement facultatif.

1 accompagnement personnalisé pour tous les élèves

Il est destiné à répondre plus étroitement aux besoins des élèves. Il peut comprendre des activités variées, en particulier :

- du travail et du soutien sur les méthodes, pour aider les élèves à s'adapter aux exigences du lycée ;
- de l'approfondissement, pour aborder certaines matières, de manière différente, ou certains domaines ;
- de l'aide à l'orientation, pour aider les élèves à construire leur projet de formation.



INFO +

Des stages et un tutorat pour faciliter vos choix d'orientation et de formation

- Pour les élèves qui souhaitent changer de série ou de voie, et après avis du conseil de classe de l'établissement fréquenté (passage de la voie professionnelle à la voie générale et technologique) ou après avis pédagogique de la classe de l'établissement d'accueil (passage de la voie générale et technologique à la voie professionnelle), des **stages passerelles** peuvent être organisés pour acquérir les compléments d'enseignement indispensables au changement d'orientation. Ces stages concernent en priorité les élèves de 1^{re} générale ou technologique, éventuellement les élèves de 2^{de}, et exceptionnellement les élèves de terminale.

- Pour consolider vos connaissances ou améliorer vos méthodes de travail, vous pouvez suivre un **stage de remise à niveau** organisé au cours de l'année scolaire ou pendant les vacances.

- Si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier d'un **tuteur** pour vous conseiller et vous guider dans votre parcours de formation et vos choix d'orientation, tout au long de votre scolarité au lycée. Dans tous les cas, renseignez-vous auprès de votre établissement.

→ Enseignements et horaires en 2^{de} générale et technologique

Enseignements communs obligatoires	Horaires hebdomadaires
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LV1 et LV2 (a)	5 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
EPS	2 h
ECJS (b)	0 h 30
Accompagnement personnalisé	2 h
Heures de vie de classe	10 h annuelles
2 enseignements d'exploration :	
1 premier enseignement d'exploration au choix parmi :	
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion	1 h 30
1 second enseignement d'exploration, différent du 1^{er} enseignement retenu, au choix parmi :	
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Littérature et société	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Méthodes et pratiques scientifiques	1 h 30
Création et innovation technologiques	1 h 30
Création et activités artistiques : au choix parmi arts visuels ou arts du son ou arts du spectacle ou patrimoines	1 h 30
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3 h
LV3 (a)	3 h
Écologie, agronomie, territoire et développement durable (d)	3 h
3 enseignements d'exploration, pour les élèves intéressés par les technologies :	
1 premier enseignement d'exploration au choix parmi :	
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion	1 h 30
2 enseignements d'exploration au choix parmi :	
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovation technologiques	1 h 30
1 enseignement d'exploration au choix, pour les élèves intéressés par le sport ou les arts appliqués :	
EPS (c)	5 h
Arts du cirque	6 h
Création et culture design	6 h
Enseignements facultatifs, 1 au choix parmi :	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3 h
LV3 (a)	3 h
Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre	3 h
EPS	3 h
Hippologie et équitation (d)	3 h
Pratiques sociales et culturelles (d)	3 h
Atelier artistique	72 h annuelles

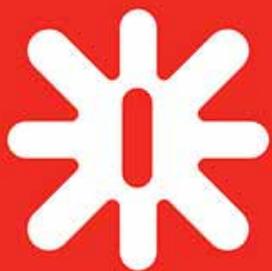
NB : un même enseignement ne peut être choisi au titre des enseignements d'exploration et des enseignements facultatifs.

(a) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 heure avec un assistant de langue. La LV2 et la LV3 peuvent être étrangères ou régionales.

(b) Cet enseignement est pratiqué en groupe à effectif réduit.

(c) Cet enseignement ne peut se cumuler avec l'enseignement facultatif d'EPS.

(d) Enseignement assuré uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.



ONISEP

ÉDITION
2015

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS | N°61

DOSSIER

Après le BAC

Bac par bac,
bien choisir
pour réussir

Toutes les filières :
**BTS, DUT, licences,
masters, prépas, écoles**

Les formations par secteur
+ 6 000 adresses



www.onisep.fr/lalibrairie

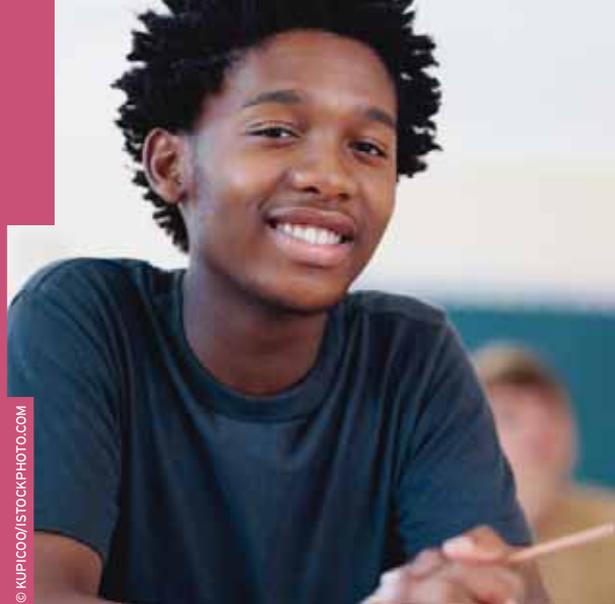


JANVIER 2015 - PRIX FRANCE & DOM-TOM : 9 €

Bac ES

Économique et social

Un bac équilibré avec de l'économie, de l'histoire, de la géographie, des maths... Une série pour mieux comprendre le monde contemporain.



© KUPICOO/ISTOCKPHOTO.COM

➤ Pour qui ?

Pour ceux qui s'intéressent aux questions d'actualité et aux problématiques économiques et sociales du monde contemporain.

➤ Au programme

En 1^{re}, l'emploi du temps comprend des **enseignements communs** à tous les élèves des séries générales (français, histoire-géographie, éducation civique, juridique et sociale, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale fondamentale et faciliter les éventuels changements de série.

S'y ajoutent des **enseignements spécifiques**, parmi lesquels :

- un **enseignement de sciences économiques et sociales** pour s'approprier progressivement les concepts, méthodes et problématiques essentiels des 3 sciences sociales (science économique, sociologie et science politique) ;
- un **enseignement de mathématiques** pour acquérir un bagage solide et adapté aux poursuites d'études en économie et en sciences humaines.

En terminale, la spécialisation devient plus forte. Des **enseignements communs** demeurent (LV1 et LV2, EPS, éducation civique, juridique et sociale), à côté des **enseignements spécifiques** qui ont un poids plus important qu'en 1^{re} :

- sciences économiques et sociales (coef. 7 ou 9) ;
- mathématiques (coef. 5 ou 7) ;
- histoire-géographie (coef. 5).

De plus, s'ajoute un **enseignement de spécialité** au choix permettant d'acquérir des profils différents dans la perspective de la poursuite d'études :

- mathématiques ;
- sciences sociales et politiques ;
- économie approfondie.

Sans oublier, **en 1^{re} et en terminale** :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



→ La 1^{re} et la T^{le} économique et sociale (ES)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Français	4 h	-	4 ¹⁾
LV1 et LV2 a) b)	4 h 30	4 h	3 (LV1) 2 (LV2)
Éducation physique et sportive c)	2 h	2 h	2
Éducation civique, juridique et sociale d)	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés e)	1 h	-	2 ²⁾
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques			
Sciences économiques et sociales	5 h	5 h	7 ou 9 ³⁾
Histoire-géographie	4 h	4 h	5
Mathématiques	3 h	4 h	5 ou 7 ⁴⁾
Sciences	1 h 30	-	2 ²⁾
Philosophie	-	4 h	4
Un enseignement de spécialité au choix parmi :			
- mathématiques	-	1 h 30	3) et 4)
- sciences sociales et politiques	-	1 h 30	
- économie approfondie	-	1 h 30	
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : LV3 a) b)	3 h	3 h	5)
LCA : latin	3 h	3 h	
LCA : grec	3 h	3 h	
éducation physique et sportive	3 h	3 h	
arts f)	3 h	3 h	
• Atelier artistique g)	72 h annuelles	72 h annuelles	
• Langue des signes française h)	-	-	

↘ Poursuites d'études

Votre profil généraliste vous permet d'envisager une poursuite d'études dans des domaines très variés : sciences humaines, sciences sociales, sciences économiques et sciences politiques ; droit, lettres, langues... Les domaines du commerce ou de la gestion vous sont également accessibles.

Par exemple, vous pouvez entrer en licence administration économique et sociale (AES) puis continuer en master droit ou sciences humaines.

D'autres bacheliers font le choix de s'orienter en prépa économique ou littéraire, ou encore en DUT ou en BTS tertiaires.

↘ Perspectives professionnelles

Comme son nom l'indique, le bac ES prépare plus particulièrement aux métiers de l'économie et du social. La gestion, la comptabilité, les métiers de la banque et des assurances, la vente et la distribution, les ressources humaines, le droit, l'immobilier et l'enseignement sont donc les principaux débouchés de cette filière. ■

a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.

b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.

e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Pour les élèves ayant choisi un enseignement complémentaire d'EPS de 4 h, les TPE peuvent porter sur l'EPS. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par le coefficient.

f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

g) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

h) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Si Sciences sociales et politiques ou Économie approfondie choisie en enseignement de spécialité : coef. 9.

4) Si Mathématiques choisie en enseignement de spécialité : coef. 7.

5) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2. Dans le cas du latin ou du grec, les points sont multipliés par 3.

Bac L

Littéraire

Littérature, langues, littérature étrangère en langue étrangère, philosophie, histoire-géographie, arts... Une série recentrée sur les lettres.

© STEVE DEBENPORT/ISTOCKPHOTO.COM



➤ Pour qui ?

Le bac L est destiné à ceux qui s'intéressent à la philosophie, à la littérature, aux langues, à l'histoire-géo... et qui sont curieux des différentes formes d'expression culturelle.

À noter : cette série permet de choisir jusqu'à 3 langues vivantes, de renforcer sa LV1 ou LV2, d'étudier de manière plus approfondie la littérature étrangère ou les langues de l'Antiquité (latin, grec).

➤ Au programme

En 1^{re}, l'emploi du temps comprend des **enseignements communs** à toutes les séries générales (français, histoire-géographie, éducation civique, juridique et sociale, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale fondamentale et faciliter les éventuels changements de série.

S'y ajoutent des **enseignements spécifiques**, parmi lesquels :

- un enseignement de littérature, qui diversifie les approches du texte littéraire et s'enrichit des autres langages artistiques ;
- un enseignement de littérature étrangère en langue étrangère ;
- un enseignement de sciences ;
- un enseignement obligatoire à choisir parmi les langues et cultures de l'Antiquité, les arts, les langues vivantes ou les mathématiques.

En terminale, des enseignements communs demeurent (LV1 et LV2, EPS, éducation civique, juridique et sociale), à côté des **enseignements spécifiques** à la série L, pour tous les élèves :

- histoire-géographie ;
- littérature ;
- littérature étrangère en langue étrangère ;
- philosophie.

De plus, s'ajoute un **enseignement de spécialité** au choix permettant d'acquérir des profils différents dans la perspective d'une poursuite d'études :

- arts ;
- langues et cultures de l'Antiquité : latin ;
- langues et cultures de l'Antiquité : grec ;
- LV3 ;
- LV1 ou LV2 approfondie ;
- mathématiques ;
- droit et grands enjeux du monde contemporain (initiation au droit à travers des exemples et des situations concrets, autour de 22 thèmes touchant au droit public, privé, international... sur les questions fondamentales de société, en France ou à l'étranger). Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

• pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;

• **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



→ La 1^{re} et la T^{le} littéraire (L)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Français	4 h	-	5 ¹⁾
LV1 et LV2 ^{a) b)}	4 h 30	4 h	4 (LV1) 4 (LV2)
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2
Éducation civique, juridique et sociale ^{d)}	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés ^{e)}	1 h	-	2 ²⁾
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques			
Littérature	2 h	2 h	4
Littérature étrangère en langue étrangère	2 h	1 h 30	1
Histoire-géographie	4 h	4 h	4
Sciences	1 h 30	-	2 ²⁾
Philosophie	-	8 h	7
Un enseignement au choix en 1 ^{re} et un enseignement de spécialité au choix en T ^{le} parmi :			
- arts ^{f)}	5 h	5 h	6 ³⁾
- arts du cirque	8 h	8 h	
- LCA : latin ^{g)}	3 h	3 h	
- LCA : grec ^{g)}	3 h	3 h	
- LV3 ^{a) b)}	3 h	3 h	
- LV1 ou LV2 approfondie	3 h	3 h	
- mathématiques	3 h	4 h	
- droit et grands enjeux du monde contemporain	-	3 h	
- 2 enseignements au plus parmi : LV3 ^{a) b) g)}	3 h	3 h	
LCA : latin ^{g)}	3 h	3 h	
LCA : grec ^{g)}	3 h	3 h	4)
éducation physique et sportive	3 h	3 h	
arts ^{h)}	3 h	3 h	
• Atelier artistique ⁱ⁾	72 h annuelles	72 h annuelles	
• Langue des signes française ^{j)}			

→ Poursuites d'études

Votre profil littéraire s'adapte parfaitement à des études universitaires (licence, master...) dans des domaines variés tels que les lettres et les langues, l'art, les sciences humaines et sociales, le droit. Par exemple, vous pouvez vous inscrire en licence de langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE), puis vous spécialiser en métiers de la traduction. Voie d'accès par excellence aux écoles normales supérieures (ENS), aux écoles de commerce ou encore à l'École des chartes... les prépas littéraires et économiques sont également prisées par les bacheliers L.

Vous pouvez également préparer les concours des écoles de journalisme.

Enfin, vous pouvez opter pour un BTS ou un DUT, pour vous orienter vers les secteurs du tourisme, de la communication, des carrières juridiques ou sociales.

→ Perspectives professionnelles

Les débouchés se situent dans l'enseignement et les métiers de l'information et de la communication, la documentation, les bibliothèques, le journalisme, l'édition, la traduction et l'interprétariat, voire la publicité... Sans oublier l'art et la culture (graphisme, design, architecture, culture, patrimoine, audiovisuel, théâtre, musique et danse).

Les littéraires peuvent aussi s'orienter vers les métiers du droit, des ressources humaines, du marketing ou du tourisme... Les secteurs du paramédical, de l'animation et du social leur sont également ouverts, de même que la fonction publique. ■

a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.

b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.

e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Pour les élèves ayant choisi un enseignement complémentaire d'EPS de 4 h, les TPE peuvent porter sur l'EPS.

f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

g) Un même enseignement de langues et cultures de l'Antiquité ou de LV3 ne peut être choisi au titre de l'enseignement obligatoire au choix et au titre de l'option facultative.

h) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

i) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

j) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 3) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Épreuves d'arts : à l'écrit (coef. 3) et à l'oral (coef. 3).

4) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2. Dans le cas du latin ou du grec, les points sont multipliés par 3.

Bac S

Scientifique

Un bac pour ceux qui sont particulièrement intéressés par les matières scientifiques, des maths à la biologie, en passant par la physique, la chimie et les sciences de la vie et de la Terre, l'écologie et l'agronomie, l'informatique et les sciences du numérique.

© SEANSHOT/ISTOCKPHOTO.COM



↳ Pour qui ?

Pour ceux qui envisagent en priorité des poursuites d'études supérieures scientifiques.

↳ Au programme

En 1^{re}, l'emploi du temps comprend des **enseignements communs** à toutes les séries générales (français, histoire-géographie, éducation civique, juridique et sociale, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale fondamentale et faciliter les éventuels changements de série. S'y ajoutent des **enseignements spécifiques**, parmi lesquels :

- mathématiques, pour acquérir les notions et les concepts fondamentaux au travers d'activités de recherche et de résolution de problèmes ;

- physique-chimie pour mettre l'accent sur la démarche expérimentale ;
- sciences de la vie et de la Terre ou sciences de l'ingénieur ou écologie, agronomie et territoires (enseignement dispensé dans les lycées agricoles).

En terminale, des **enseignements communs** demeurent (LV1 et LV2, EPS, éducation civique, juridique et sociale), à côté des **enseignements spécifiques** (pour tous les élèves) dont le poids est plus important qu'en 1^{re} :

- mathématiques (coef. 7 ou 9) ;
- physique-chimie (coef. 6 ou 8) ;
- sciences de la vie et de la Terre (coef. 6 ou 8) ou sciences de l'ingénieur (coef. 8) ou écologie, agronomie et territoires (coef. 7 ou 9).

De plus, s'ajoute un **enseignement de spécialité**, au choix, permettant d'acquérir des profils différents dans la perspective d'une poursuites d'études :

- mathématiques ;
 - physique-chimie ;
 - sciences de la vie et de la Terre ;
 - informatique et sciences du numérique : introduction à l'information numérique, aux algorithmes, aux langages et architectures informatiques pour comprendre les usages (Internet, réseaux sociaux...), les créations (objets numériques, représentations 3D...), les applications (logiciels) et les enjeux (sécurité, confidentialité, protection de la personne...);
 - écologie, agronomie et territoires (étude des systèmes vivants complexes en liaison avec les activités humaines et prenant en compte le développement durable).
- Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :
- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
 - **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



→ La 1^{re} et la T^{le} scientifique (S)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Français	4 h	-	4 ¹⁾
LVI et LV2 ^{a) b)}	4 h 30	4 h	3 (LV1) 2 (LV2)
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2
Éducation civique, juridique et sociale ^{d)}	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés ^{e)}	1 h	-	2 ²⁾
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques			
Mathématiques	4 h	6 h	7 ou 9 ³⁾
Physique-chimie	3 h	5 h	6 ou 8 ³⁾
Sciences de la vie et de la Terre	3 h	3 h 30	6 ou 8 ³⁾
ou Sciences de l'ingénieur ^{e) f)}	7 h	8 h	6 ou 8 ³⁾
ou Écologie, agronomie et territoires ^{e) g)}	6 h	5 h 30	7 ou 9 ³⁾
Philosophie	-	3 h	3
Histoire-géographie	2 h 30	2 h	3
Un enseignement de spécialité au choix parmi ^{f)} :			
- mathématiques	-	2 h	2
- physique-chimie	-	2 h	2
- sciences de la vie et de la Terre	-	2 h	2
- informatique et sciences du numérique	-	2 h	2
- écologie, agronomie et territoires ^{g)}	-	2 h	2
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : LV3 ^{a) b)}	3 h	3 h	4)
LCA : latin	3 h	3 h	
LCA : grec	3 h	3 h	
éducation physique et sportive	3 h	3 h	
arts ^{h)}	3 h	3 h	
hippologie et équitation ^{g)}	3 h	3 h	
pratiques sociales et culturelles ^{g)}	3 h	3 h	
• Atelier artistique ⁱ⁾	72 h annuelles	72 h annuelles	
• Langue des signes française ^{j)}	-	-	

➤ **Poursuites d'études**

Votre profil scientifique vous prédispose en priorité à des poursuites d'études supérieures dans le domaine des sciences et des technologies, de la santé.

Vous êtes majoritaires à entrer à l'université, et plus particulièrement dans les filières de la santé, pour y suivre des études relativement longues. Par exemple, il faut 9 ans pour devenir médecin généraliste ou plus pour une spécialisation.

Vous pouvez aussi privilégier les prépas scientifiques qui facilitent l'accès à des écoles ciblées d'ingénieurs, de commerce, de vétérinaires, d'agronomie, militaires ou aux écoles normales supérieures (ENS).

Autre possibilité : vous diriger vers des BTS/BTSA et DUT pour entrer dans la vie professionnelle, ou continuer vos études, principalement en licence pro.

➤ **Perspectives professionnelles**

En tant que filière scientifique, la série S prépare tout particulièrement aux métiers d'ingénieur, de technicien supérieur (en aéronautique, mécanique, industrie chimique, bâtiment et travaux publics, énergie, environnement, électronique, informatique et technologies numériques...) et aux professions médicales.

À ne pas négliger non plus les études d'architecture et d'urbanisme, les écoles militaires, les formations dans les domaines de l'audiovisuel, du sport et de l'enseignement. ■

a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.

b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.

e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Pour le choix de Sciences de l'ingénieur et d'Écologie, agronomie et territoires, les TPE sont intégrés dans l'horaire de chaque discipline. Pour les élèves ayant choisi un enseignement complémentaire d'EPS de 4 h, les TPE peuvent porter sur l'EPS. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par le coefficient.

f) Dans le cas du choix de Sciences de l'ingénieur dans les enseignements obligatoires, le choix d'un enseignement de spécialité est facultatif.

g) Enseignement assuré uniquement

dans les lycées d'enseignement général et technologique agricoles.

h) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

i) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

j) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Si discipline choisie en épreuve de spécialité.

4) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2. Dans le cas du latin ou du grec, les points sont multipliés par 3.

Bac hôtellerie



La série hôtellerie, en cours de rénovation, va devenir la série sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR). Elle s'alignera sur les autres séries technologiques tout en conservant ses particularités (2 langues vivantes obligatoires, dont l'anglais ; une 3^e langue vivante facultative ; et 2 stages de 4 semaines chacun, en 2^{de} et en 1^{re}).

↳ Pour qui ?

La série **sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)** concernera les élèves entrant en :

- 2^{de} spécifique en septembre 2015 ;
- 1^{re} en septembre 2016 ;
- terminale en septembre 2017 (avec première session de bac en 2018).

Les élèves entrant en 1^{re} à la rentrée 2015 ne seront pas touchés par cette rénovation. Ils poursuivront leurs études avec les programmes, enseignements et horaires de la série hôtellerie.

↳ Au programme

Pour les élèves entrant en 1^{re} hôtellerie à la rentrée 2015

Les **enseignements généraux** (français, maths, histoire-géographie, philosophie, 2 langues étrangères dont l'anglais) occupent une place essentielle avec plus des 2/3 des coefficients à l'examen du bac. Les enseignements technologiques sont largement mis à profit durant les travaux pratiques. En 1^{re} comme en terminale, plus de 10 h hebdomadaires sont prévues en cuisine, service ou hébergement.

- L'**histoire-géographie touristique** : elle porte sur le contexte politique, économique et social au XX^e siècle.

- L'**économie générale et touristique-droit** : elle étudie le rôle économique des administrations, la monnaie, les marchés et les prix, les échanges internationaux et le tourisme, le développement et le tourisme, et les politiques économiques. La partie « droit » aborde le droit du travail, les contrats, les obligations fiscales, les responsabilités, l'extinction des obligations et les garanties des créanciers.

- La **gestion hôtelière** comporte des enseignements liés à la comptabilité, à la vente, aux approvisionnements...

- La **technologie et les méthodes culinaires** réunissent des enseignements liés aux produits, aux modes de cuisson, à l'élaboration de menus.

- Le **service et la commercialisation** portent sur l'organisation d'un banquet, le choix des vins...

- Les **techniques d'accueil et d'hébergement** s'intéressent à la décoration, au linge, à la réception, au service d'étage, au planning d'occupation des chambres.

La formation comprend aussi 8 semaines de stage en classe de 1^{re}. Prévoir l'achat d'une tenue professionnelle et d'une mallette de matériel.

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, 1 **enseignement facultatif au choix** dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

Pour les élèves entrant en 2^{de} spécifique STHR à la rentrée 2015

Les programmes sont en cours de rédaction. Afin de faciliter le passage de la série STHR vers les séries générales ou technologiques ou, à l'inverse, le passage des séries générales ou technologiques vers la série STHR, les enseignements seront plus généralistes que dans la série hôtellerie.

↳ Poursuites d'études

Pour les élèves entrant en 1^{re} hôtellerie à la rentrée 2015

Le bac hôtellerie prépare bien sûr aux études supérieures du domaine hôtelier, mais aussi de la gestion, du tourisme ou de la vente. La majorité des bacheliers s'oriente vers les BTS (hôtellerie-restauration ; responsable

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



→ La 1^{re} et la T^{le} hôtellerie

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Histoire-géographie touristique	2 h	2 h	4
Économie générale et touristique-droit	2 h	2 h	
Français ^{a)}	3 h	-	3
Philosophie	-	2 h	2
Langue vivante A	3 h	3 h	4
Langue vivante B	3 h	3 h	
Gestion hôtelière	4 h	4 h	7
Mathématiques	2 h	2 h	
Sciences appliquées ^{b)}	2 h	3 h	4
Technologie et méthodes culinaires ^{c)}	4 h	4 h	8
Service et commercialisation ^{c)}	4 h	4 h	
Techniques d'accueil, d'hébergement et communication professionnelle ^{c)}	3 h	3 h	
Éducation physique et sportive	2 h	2 h	1
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements facultatifs			
• 1 enseignement parmi : - langue vivante 3 (étrangère ou régionale) - arts ^{d)} - éducation physique et sportive • Atelier artistique ^{e)} • Langue des signes française ^{f)} • Français	3 h 3 h 3 h 72 h annuelles - -	3 h 3 h 3 h 72 h annuelles - 2 h	1)

d'hébergement ; ou tourisme) en 2 ans. Quelques bacheliers optent pour un DUT (gestion administrative et commerciale ; gestion logistique et transport ; techniques de commercialisation...) préparé également en 2 ans.

Si vous souhaitez entrer dans la vie active encore plus rapidement, vous pouvez préparer, en 1 an, une mention complémentaire (MC) accueil-réception ; organisateur de réceptions ; sommellerie... ou une formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) autour de l'hôtellerie et du tourisme.

Les écoles privées (en 2 ou 3 ans après le bac) sont nombreuses, mais coûteuses. Quant à l'université, elle propose de nombreuses licences professionnelles (en 1 an après un bac + 2) en hôtellerie-restauration. Leur atout : délivrer un réel complément de formation en matière de management, de reprise d'une PME, d'ouverture à l'international...

Pour les élèves entrant en 2^{de} spécifique STHR à la rentrée 2015

L'un des objectifs de la série STHR est de développer une base culturelle technologique forte pour favoriser la poursuite d'études supérieures, notamment en BTS du secteur.

↘ Perspectives professionnelles

Accès aux métiers de l'hébergement (réception, service d'étage) et de la restauration (cuisine, service en salle). À la clé, des postes d'assistant de réception, d'assistant du directeur de la restauration... Débouchés dans la restauration collective, l'armée (dans les restaurants pour les officiers et sous-officiers), mais aussi dans l'agroalimentaire, pour élaborer des plats cuisinés. La gestion hôtelière requiert un diplôme de niveau bac + 4, + 5 (école de commerce ou master). ■

a) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 1).

b) L'enseignement de sciences appliquées est évalué en tant qu'épreuve de sciences appliquées et technologies.

c) Ces enseignements sont évalués par l'épreuve de techniques professionnelles.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-

audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

f) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

→ La 2^{de}, la 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

Enseignements communs	2 ^{de}	1 ^{re}	T ^{le}
Mathématiques	3 h	3 h	3 h
Français ^{a)}	4 h	3 h	-
Histoire-géographie	3 h	2 h	2 h
Philosophie	-	-	2 h
Langue vivante 1 + langue vivante 2 ^{b)}	5 h	4 h	4 h
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2 h
Sciences	3 h	-	-
Enseignement moral et civique	30 min	30 min	30 min
Économie et gestion hôtelière	2 h	5 h	5 h
Projet en sciences et technologies culinaires ou sciences et technologies des services	<i>À définir ultérieurement</i>		
Enseignement technologique en langue vivante (ETLV)	-	1 h	1 h
Sciences et technologies des services	4 h	4 h	4 h
Sciences et technologies culinaires	4 h	4 h	4 h
Enseignement scientifique alimentation-environnement	-	3 h	3 h
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	2 h
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	10 h annuelles
Enseignements facultatifs > 2 enseignement au maximum parmi :			
- langue vivante 3 (étrangère ou régionale)	3 h	3 h	3 h
- éducation physique et sportive	3 h	3 h	3 h
- arts ^{d)}	3 h	3 h	3 h
• Atelier artistique ^{e)}	72 h annuelles	72 h annuelles	72 h annuelles

a) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit et à l'oral.

b) L'une des 2 langues vivantes doit obligatoirement être l'anglais.

c) Les élèves désirant poursuivre l'enseignement d'exploration d'EPS de 2^{de} (5 h) bénéficient d'un enseignement de complément de 4 h, en plus de l'enseignement obligatoire de 2 h. Dans ce cas, le

cumul avec l'enseignement facultatif d'EPS n'est pas autorisé. Par ailleurs, ces élèves ne peuvent choisir qu'un seul enseignement facultatif.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre ou danse.
e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

Bac ST2S

Sciences et technologies de la santé et du social

Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie, sciences physiques et chimiques, maths... Le bac ST2S concerne les élèves qui souhaitent évoluer dans les secteurs du social et du paramédical.



© DRIVEPIX/FOTOLIA.COM

↳ Pour qui ?

Ce bac s'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail sanitaire et social. Qualités souhaitées : autonomie, esprit d'initiative, sens du contact, aptitude à communiquer et à travailler en équipe.

↳ Au programme

La biologie humaine, la connaissance psychologique des individus et des groupes, l'étude des faits sociaux et des problèmes de santé, les institutions sanitaires et sociales... constituent les **matières dominantes** du bac.

La formation comporte aussi des **matières générales** : français, histoire-géo, maths, sciences physiques et chimiques, langue étrangère, éducation physique et sportive...

Les **sciences et techniques sanitaires et sociales** (enseignement primordial dans l'emploi du temps) abordent l'état de santé et le bien-être social d'une population, les politiques sociales et de santé publique, les dispositifs et institutions sanitaires et sociaux, les méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social.

Autre enseignement important : la **biologie et la physiopathologie humaines** qui étudient l'organisation et les grandes fonctions de l'être humain, les maladies, leur prévention et leur traitement.

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↳ Poursuites d'études

Les BTS et les DUT des domaines paramédical et social vous sont ouverts. Vous pouvez également vous orienter vers le BTS esthétique-cosmétique, le BTS hygiène-propreté-environnement...

Les titulaires des BTS et DUT du domaine social pourront poursuivre en licence pro (en 1 an) ou préparer un diplôme d'État (DE). Le métier de conseiller en économie sociale et familiale nécessite, par exemple, un BTS économie sociale et familiale suivi d'un DE du

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



→ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques ^{a)}	3 h	3 h	3
Sciences physiques et chimiques ^{a)}	3 h	3 h	3
Français ^{b)}	3 h	-	4
Histoire-géographie	1 h 30	1 h 30	2
Langues vivantes 1 et 2 ^{c)}	3 h	3 h	LV1 : 2 ¹⁾ LV2 : 2 ¹⁾
Philosophie	-	2 h	2
Sciences et techniques sanitaires et sociales ^{a)}	7 h	8 h	7
Biologie et physiopathologie humaines ^{a)}	3 h	5 h	7
Éducation physique et sportive ^{d)}	2 h	2 h	2
Projet technologique ^{e)}	-	-	7 ²⁾
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements facultatifs			
<ul style="list-style-type: none"> • 2 enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive - arts ¹⁾ • Atelier artistique ^{g)} • Langue des signes française ^{h)} 	3 h 3 h 72 h annuelles -	3 h 3 h 72 h annuelles -	3)

même nom. Même chose pour l'éducateur spécialisé qui peut obtenir son DE en 1 an après un DUT carrières sociales, option éducation spécialisée.

À noter : pour les BTS et les DUT du paramédical (BTS diététique, DUT génie biologique...), de solides connaissances en sciences sont demandées.

Enfin, vous pouvez aussi intégrer des écoles paramédicales et sociales, mais il est conseillé de suivre une préparation au concours d'entrée pour mettre toutes les chances de votre côté.

↘ Perspectives professionnelles

Après des études en ST2S, on peut devenir secrétaire médical ou entrer à la Sécurité sociale, comme gestionnaire-conseil de l'assurance maladie. On peut aussi travailler dans le secteur paramédical comme aide-soignant, infirmier, pédicure-podologue, psychomotricien, audioprothésiste, technicien en analyses biomédicales, manipulateur en électroradiologie médicale, auxiliaire de puériculture...

Dans le social, le bac ST2S est également bien adapté aux métiers d'assistant de service social, de conseiller en économie sociale et familiale, d'éducateur spécialisé ou encore d'éducateur de jeunes enfants. ■

a) L'épreuve d'activités interdisciplinaires porte sur les sciences et techniques sanitaires et sociales, la biologie et la physiopathologie humaines, les sciences physiques et chimiques ou les mathématiques. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par 2.

b) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

c) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes.

À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

d) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

e) Le projet technologique porte sur les enseignements de sciences et techniques sanitaires et sociales, la biologie et la physiopathologie humaines.

f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

g) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

h) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Chaque évaluation de langue vivante comprend une évaluation écrite et orale.

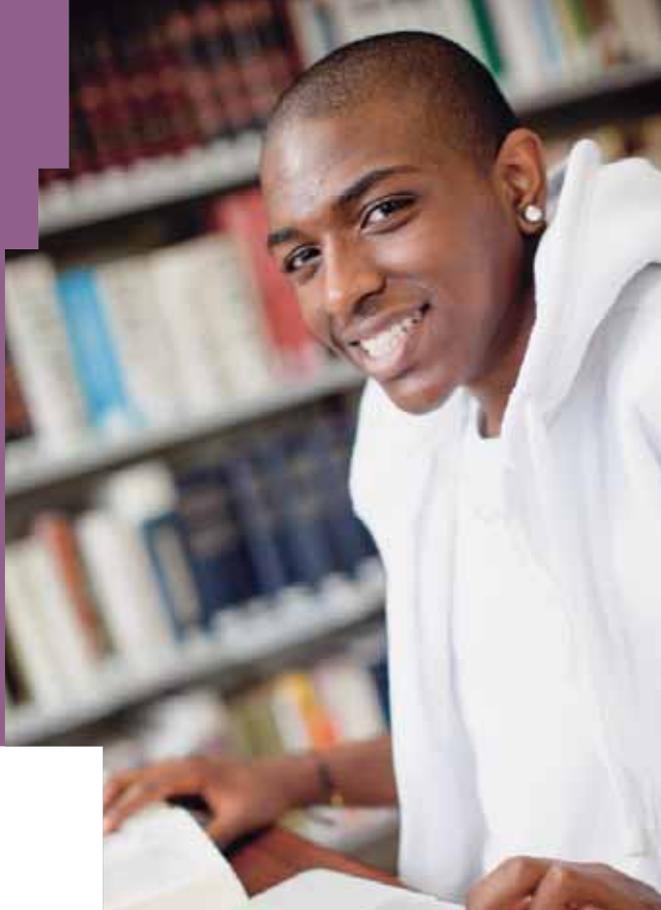
2) Épreuve ne correspondant pas à un enseignement mais évaluée en cours d'année. (coef. 4) et lors d'un oral terminal (coef. 3).

3) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

Bac STAV

Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

Un bac pour suivre l'évolution du monde agricole et cerner ses nouvelles priorités : qualité et sécurité alimentaires, gestion des ressources naturelles, protection de l'environnement...



© CASARSA/ISTOCKPHOTO.COM

↳ Pour qui ?

Ce bac (sous tutelle du ministère de l'Agriculture) s'adresse aux élèves attirés par la biologie, l'écologie, l'agriculture, l'environnement et l'agroalimentaire.

↳ Au programme

Dispensée en lycée agricole, la formation combine **enseignements généraux et technologiques**, cours théoriques, travaux pratiques et dirigés. Elle comporte 8 semaines de stages.

Les technologies de l'information sont abordées et une large place est accordée à l'approche environnementale (aménagement de l'espace rural, production, transformation des produits, dimension sanitaire de l'alimentation).

Un large **tronc commun** développe une culture scientifique, technologique et spécifique à l'enseignement agricole, avec **3 axes** : agriculture, territoires et société ; fait alimentaire ; gestion du vivant, des ressources durables et non durables.

Chaque lycée est libre de proposer un ou plusieurs espaces d'initiative locale (EIL) permettant un approfondissement technologique : technologies de la production agricole ; transformation des produits alimentaires ; aménagement et valorisation des espaces ; services en milieu rural ; sciences et technologies des équipements. Une occasion d'élargir ses possibilités de poursuites d'études.

Sans oublier, **en 1^{re} et en terminale** :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↳ Poursuites d'études

Votre profil équilibré dans toutes les matières vous permet de poursuivre des études dans des domaines aussi variés que l'agriculture, l'industrie, l'agroalimentaire ou encore les services en milieu rural.

BTSA, BTS et DUT sont les diplômes qui vous séduisent le plus. En 2 ans après le bac, ils vous permettront d'accéder à l'emploi au niveau III (technicien supérieur) et, de plus en plus, après une année de licence pro, au niveau cadre.

De nombreuses spécialités sont proposées : agronomie, aménagements paysagers, analyse et conduite de systèmes d'exploitation, aquaculture, génie des équipements agricoles, gestion et maîtrise de l'eau, développement, animation des espaces ruraux... Il est impératif de bien vous renseigner avant de faire votre choix.

→ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

Enseignements communs	1 ^{re} et T ^{le}
Mathématiques	2 h 30
Informatique	30 min
Français	2 h
Philosophie	1 h
Histoire-géographie	1 h 45
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	2 h + 1 h 30
Physique-chimie	2 h 15
Éducation socioculturelle	1 h 30
Sciences économiques, sociales et de gestion	1 h 45
Biologie-écologie	2 h 30
Éducation physique et sportive	2 h 30
Sciences et techniques agronomiques	1 h 45
Espaces d'initiative locale (EIL) ^{b)}	-
Accompagnement personnalisé	2 h
Heures de vie de classe	10 h annuelles
Enseignements facultatifs	
<ul style="list-style-type: none"> • 2 enseignements au plus parmi : <ul style="list-style-type: none"> - pratiques physiques et sportives - langue vivante 3 ^{a)} - hippologie et équitation - pratiques sociales et culturelles • Pratiques professionnelles 	2 à 3 h

a) Les langues vivantes 1 et 2 sont étrangères. La langue vivante 3 est étrangère ou régionale.

b) 5 espaces d'initiative locale (EIL) sont proposés au choix de l'établissement : technologies de la production agricole ; transformation des produits alimentaires ; aménagement et valorisation des espaces ; services en milieu rural ; sciences et technologies des équipements, avec des volumes horaires variables de 2 à 3 h.

→ Les épreuves en 1^{re} et T^{le} sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

Enseignements communs	Coefficient
Langue française, littératures et autres modes d'expression artistique ^{a)}	3 + 1*
Langues vivantes	2 + 2*
Éducation physique et sportive	3*
Mathématiques et TIM (technologie de l'informatique et du multimédia)	3 + 1*
Philosophie et histoire-géographie ^{b)}	3 + 1*
Sciences économiques et sociales	2 + 1*
Sciences du vivant	4 + 3*
Sciences de la matière	2 + 1*
Technologies	5 + 3*
Épreuve facultative (2 au maximum)	^{c)}

* Coefficients attribués à des contrôles en cours de formation (CCF) portant sur une ou plusieurs disciplines.

a) Épreuve anticipée en 1^{re}.

b) Épreuve de philosophie (coef. 1) ; épreuve d'histoire-géographie (coef. 2).

c) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte.

Des certificats de spécialisation agricoles (CS) vous permettent d'acquérir des compétences variées et utiles pour la conduite d'un élevage, d'une exploitation agricole ou d'un aménagement paysager. De plus, le cursus se déroule souvent sous contrat d'apprentissage. L'université propose de nombreuses licences pro. Quant aux écoles spécialisées et aux écoles d'ingénieurs, elles recrutent sur concours ou sur dossier. Enfin, les classes préparatoires technologiques post-bac en 2 ans (TB) accueillent des bacheliers STAV. Les classes prépa post-BTSA/BTS/DUT préparent en 1 an au concours C. Elles sont proposées dans une dizaine de lycées agricoles.

↘ **Perspectives professionnelles**

Le bac STAV prépare à des poursuites d'études supérieures pour exercer les métiers d'exploitant agricole, de contrôleur laitier, de conseiller en chambre d'agriculture, de technicien paysagiste, de technicien forestier... Dans l'agroalimentaire, des postes de chef de fabrication, de contrôleur qualité et de commercial sont à prendre. Dans l'environnement, c'est le traitement de l'eau et des déchets qui offre le plus de débouchés. ■

Bac STD2A

Sciences et technologies du design et des arts appliqués

Le bac STD2A s'adresse aux élèves désireux d'exercer dans les métiers du design ou des métiers d'art. Cela concerne les secteurs du design graphique, du design d'espace (architecture intérieure, cadre de vie, scénographie), du design de mode, du design de produits et des métiers d'art (mode, textile, bijou, habitat, céramique, verre, reliure...).

© RAPIDEV/E/STOCKPHOTO.COM



↳ Pour qui ?

Ce bac intéressera ceux qui sont attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception et la réalisation d'objets (vêtements, meubles, ustensiles...) ou d'espaces.

↳ Au programme

À côté des **enseignements généraux** (français, histoire-géographie, langues vivantes, EPS...) demeurent les enseignements technologiques qui s'appuient sur des démarches expérimentales permettant d'appréhender, de manière active, les univers complexes du design et des métiers d'art, à travers **4 pôles disciplinaires** :

- **arts, techniques et civilisations** : étude des différents mouvements artistiques (architecture, peinture, sculpture, photographie, vidéo, installation, arts décoratifs, design) à travers l'histoire ;
 - **démarche créative** : étude des démarches d'expérimentation et d'applications concrètes dans l'ensemble des domaines du design et des métiers d'art. À l'aide d'outils, de supports et de moyens spécifiques, cet enseignement est censé développer la curiosité, l'esprit d'initiative et l'autonomie des élèves ;
 - **pratiques en arts visuels** : étude et maîtrise des outils fondamentaux de représentation et d'expression afin de permettre aux élèves d'acquérir une mobilité graphique et plastique pour décrypter un croquis, un schéma... ;
 - **technologies** : étude des matériaux et de leur mise en œuvre dans les différents domaines du design et des métiers d'art.
- À noter : 1 h hebdomadaire de design et d'arts appliqués dispensée dans la langue vivante 1.
- Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :
- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
 - **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

↳ Poursuites d'études

La majorité des bacheliers s'inscrit dans les formations conduisant aux diplômes des métiers d'art (DMA) et aux BTS d'art, puis dans les formations des écoles d'art.

À noter : les BTS et DMA vous sont ouverts de droit, sur dossier et travaux artistiques personnels. Vous pourrez poursuivre, si vous le souhaitez, en licence pro à l'université, ou en diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA)



→ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	3 h	3 h	2
Physique-chimie	3 h	2 h	2
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	-	2 ²⁾
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	3 h	3 h	2 (LV1) ³⁾ 2 (LV2) ³⁾
Philosophie	-	2 h	2
Design et arts appliqués	13 h	17 h	6 + 16 ⁴⁾
Design et arts appliqués en langue vivante 1 ^{b)}	1 h	1 h	- ⁵⁾
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive - arts ^{d)} • Atelier artistique ^{e)} • Langue des signes française ^{f)}	3 h 3 h 72 h annuelles -	3 h 3 h 72 h annuelles -	6)

en école supérieure d'arts appliqués. Les BTS vous donneront généralement accès à des fonctions d'assistant à la conception (création dans divers domaines : graphisme, stylisme, architecture d'intérieur ou encore design industriel). Les spécialités proposées sont aussi nombreuses : agencement de l'environnement architectural, conception en art et industrie céramique, communication visuelle... La vôtre sera à définir en fonction de votre projet professionnel.

Les DMA forment des artisans d'art ou des assistants créateurs. Attention ! Très peu d'établissements préparent à ces diplômes, mais les spécialités sont diverses : art du bijou et du joyau, arts de l'habitat, arts graphiques, arts textiles et céramiques, cinéma d'animation...

Les grandes écoles d'art (École nationale supérieure des beaux-arts, Ensba ; École nationale supérieure des arts décoratifs, Ensad ; École nationale supérieure de création industrielle, Ensci), qui recrutent sur concours, vous sont également accessibles et vous formeront à des diplômes de bac + 3 à bac + 5. Il existe aussi des écoles privées... mais elles sont coûteuses.

↘ **Perspectives professionnelles**

Ce bac débouche sur les métiers de l'architecture d'intérieur, le design d'espace, le design de produit, la publicité, l'édition, la communication visuelle, la mode... ■

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes.

À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

b) Enseignement dispensé en langue vivante 1 pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de langue vivante.

c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

f) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Chaque évaluation de langue vivante comprend une épreuve écrite et orale.

4) L'épreuve se décompose en 2 parties : analyse méthodique en design et arts appliqués (coef. 6) ; projet en design et arts appliqués, évalué en cours d'année (coef. 8) et lors d'un oral terminal (coef. 8).

5) Cet enseignement ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est évalué en cours d'année. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

6) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2.

Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

Bac STI2D

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

S'appuyant sur les technologies du XXI^e siècle (tablette numérique, portable, objets connectés, domotique, bâtiments intelligents, voiture électrique, robot d'exploration...) le bac STI2D s'adresse à ceux qui s'intéressent à l'ingénierie industrielle, à l'innovation technologique et à la préservation de l'environnement.



↳ Pour qui ?

Pour ceux qui s'intéressent à l'industrie, à l'innovation technologique et à la transition énergétique, et qui souhaitent suivre une formation technologique polyvalente en vue d'une poursuite d'études.

↳ Au programme

La série STI2D vous permet d'acquérir des compétences technologiques transversales à tous les domaines industriels, ainsi que des compétences approfondies dans un champ de spécialité. Les programmes de mathématiques et de physique-chimie sont adaptés pour vous donner les outils scientifiques nécessaires aux enseignements technologiques. Ces derniers reposent sur une démarche d'analyse fondée sur 3 approches complémentaires (« énergie », « information » et « matière »), qui permettent d'aboutir à la création de solutions techniques en intégrant les contraintes propres au monde industriel, y compris le développement durable.

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

Le bac STI2D propose des **enseignements propres** à chacune des 4 spécialités. Dans chacune d'entre elles, l'accent est mis sur l'une des 3 approches technologiques : « énergie » (énergies et environnement), « information » (systèmes d'information et numérique) ou « matière » (architecture et construction ; innovation technologique et éco-conception).

À noter : 1 h hebdomadaire d'enseignement technologique dispensée dans la langue vivante 1.

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↳ Les spécialités du bac STI2D

Votre spécialisation est progressive même si vous choisissez une spécialité parmi les 4 existantes, **au moment de votre inscription en 1^{re} STI2D**. Selon les lycées, la spécialité ne devient déterminante qu'au terme du 1^{er} trimestre de la classe de 1^{re}, ou à partir de la classe de terminale. Le choix de la spécialité n'est pas figé non plus. Vous pouvez en changer dans les premiers mois de la classe de 1^{re} ou de terminale, en motivant votre demande par un projet... et sous réserve de places disponibles.

- **Innovation technologique et éco-conception** : cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives à la structure et à la matière, qui respectent des contraintes économiques et environnementales. Cette approche développe des compétences dans l'utilisation des outils de conception et dans la prise en compte des contraintes liées aux matériaux et aux procédés.

- **Systèmes d'information et numérique** : cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives au traitement des flux d'information (voix, données, images), dans les systèmes pluritechniques actuels qui comportent à la fois une gestion locale et une gestion à distance de l'information. Les supports privilégiés sont les systèmes de télécommunications, les réseaux informatiques, les produits pluritechniques et, en particulier, les produits multimédias. Les activités portent sur le développement de systèmes virtuels destinés à la conduite, au dialogue homme-machine, à la transmission et à la restitution de l'information.

- **Énergies et environnement** : cette spécialité explore le domaine de l'énergie et sa gestion. Elle apporte les compétences nécessaires pour appréhender l'efficacité énergétique de tous les systèmes intégrant une composante énergétique, leur impact sur l'environnement et l'optimisation du cycle de vie. Les systèmes étant communicants, la maîtrise de l'énergie exige des compétences sur l'utilisation des outils de commande.

- **Architecture et construction** : cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives au domaine de la construction, qui respectent des contraintes d'usage, réglementaires, économiques et environnementales. Cette approche développe les compétences dans l'utilisation des outils de conception et la prise en compte des contraintes liées aux matériaux et aux procédés.

➤ Poursuites d'études

Le bac STI2D permet d'accéder aux études supérieures : études courtes en 2 ans (BTS, DUT du secteur industriel), suivies d'une licence pro (en 1 an) ; ou études longues en 3 ans (licence), suivies d'un master (en 2 ans), voire d'un doctorat (en 3 ans). L'accès aux écoles d'ingénieurs est également possible à différents niveaux : après le bac, un bac + 2, un bac + 3...

Les classes prépa (en 2 ans après le bac) technologie et sciences industrielles (TSI) préparent en partie aux mêmes écoles d'ingénieurs que les prépas réservées aux bacheliers S et constituent donc un réel atout pour intégrer une école d'ingénieurs.

➤ Perspectives professionnelles

Le bac STI2D, polyvalent, est axé sur les poursuites d'études. Ses débouchés se situent donc principalement dans l'ensemble des métiers orientés vers les technologies industrielles. ■

➔ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	4 h	4 h	4
Physique-chimie	3 h	4 h	4
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	-	2 ²⁾
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	3 h	3 h	2 (LV1) ³⁾ 2 (LV2) ³⁾
Philosophie	-	2 h	2
Éducation physique et sportive ^{b)}	2 h	2 h	2
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements technologiques communs			
Enseignements technologiques transversaux	7 h	5 h	8
Enseignement technologique en langue vivante 1 ^{c)}	1 h	1 h	- ⁴⁾
Un enseignement spécifique selon la spécialité retenue parmi :			
- architecture et construction	5 h	9 h	12 ⁵⁾
- énergies et environnement	5 h	9 h	
- innovation technologique et éco-conception	5 h	9 h	
- systèmes d'information et numérique	5 h	9 h	
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive - arts ^{d)} • Atelier artistique ^{e)} • Langue des signes française ^{f)}	3 h 3 h 72 h annuelles -	3 h 3 h 72 h annuelles -	6)

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

b) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

c) Enseignement dispensé en langue vivante 1 pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de langue vivante.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

f) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Chaque évaluation de langue vivante comprend une épreuve écrite et orale.

4) Cet enseignement ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est évalué en cours d'année. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

5) L'évaluation de l'enseignement spécifique se fait sur un projet lié à la spécialité suivie par l'élève, à la fois en cours d'année (coef. 6) et par une épreuve terminale (coef. 6).

6) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

Bac STL

Sciences et technologies de laboratoire

Le bac STL s'adresse à ceux qui ont un goût affirmé pour la biologie, les manipulations et la démarche expérimentale et scientifique en laboratoire.

© FIRSTTHINGSFIRST/ISTOCKPHOTO.COM

➤ Pour qui ?

Pour les élèves qui ont un goût affirmé pour les manipulations en laboratoire et les matières scientifiques.

➤ Au programme

Au travers d'enseignements privilégiant la démarche expérimentale et la démarche de projet, les élèves acquièrent des compétences scientifiques et technologiques. Ils apprennent à mettre en œuvre des techniques d'observation, de mesure et d'analyse, de fabrication pour différents produits de la santé (antibiotiques, bilan sanguin...), de l'environnement (contrôle de l'air, épuration des eaux...), des bio-industries (produits alimentaires, produits pharmaceutiques, biocarburants...), des industries de la chimie (produits cosmétiques, pharmaceutiques...).

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

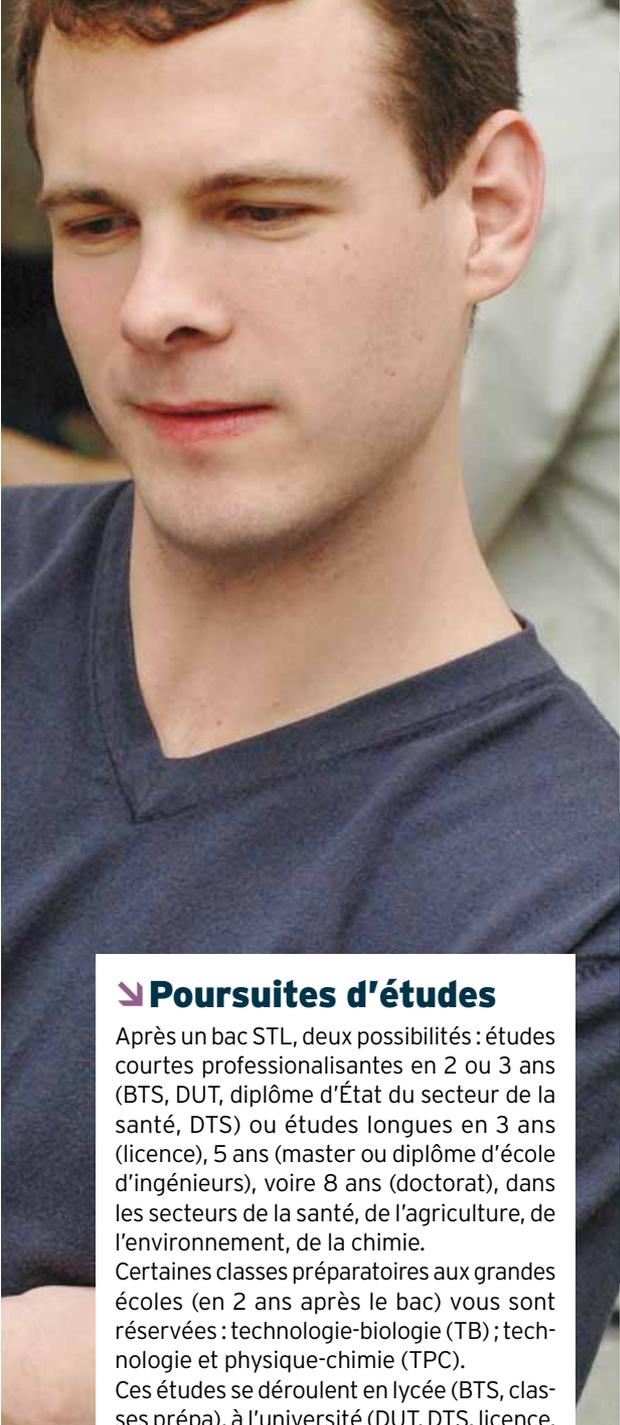
Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Les spécialités du bac STL

- **Biotechnologies** : cette spécialité étudie des exemples concrets d'application des biotechnologies dans différents secteurs (agroalimentaire, santé, environnement...), à travers des activités technologiques variées, relevant de la biochimie, de la microbiologie et de la biologie humaine. La complémentarité entre savoirs scientifiques et savoir-faire permet de construire des compétences d'analyse, de synthèse ouvrant sur le monde de la recherche des bio-industries, de la maîtrise de l'environnement et de la gestion de la santé.
- **Sciences physiques et chimiques en laboratoire** : cette spécialité permet d'appréhender la diversité des métiers impliquant les sciences et technologies pratiquées dans les laboratoires, dans des domaines aussi variés que la production (d'énergie, de produits de construction, d'emballages, de produits chimiques, pharmaceutiques, agroalimentaires, textiles), l'aéronautique, l'analyse médicale et biologique, le traitement (eaux, déchets, pollution, air...), la météorologie, etc.



→ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies de laboratoire (STL)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	4 h	4 h	4
Physique-chimie	3 h	4 h	4
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	-	2 ²⁾
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	3 h	3 h	2 (LV1) ³⁾ 2 (LV2) ³⁾
Philosophie	-	2 h	2
Éducation physique et sportive ^{b)}	2 h	2 h	2
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques à la série			
Chimie-biochimie-sciences du vivant	4 h	4 h	4)
Mesure et instrumentation	2 h	-	6
Enseignement technologique en langue vivante 1 ^{c)}	1 h	1 h	5)
Un enseignement spécifique selon la spécialité retenue parmi :			
- biotechnologies	6 h	10 h	4)
- sciences physiques et chimiques en laboratoire	6 h	10 h	4)
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi :			
- éducation physique et sportive	3 h	3 h	6)
- arts ^{d)}	3 h	3 h	
- Atelier artistique ^{e)}	72 h annuelles	72 h annuelles	
- Langue des signes française ^{f)}	-	-	

➤ **Poursuites d'études**

Après un bac STL, deux possibilités : études courtes professionnalisantes en 2 ou 3 ans (BTS, DUT, diplôme d'État du secteur de la santé, DTS) ou études longues en 3 ans (licence), 5 ans (master ou diplôme d'école d'ingénieurs), voire 8 ans (doctorat), dans les secteurs de la santé, de l'agriculture, de l'environnement, de la chimie.

Certaines classes préparatoires aux grandes écoles (en 2 ans après le bac) vous sont réservées : technologie-biologie (TB) ; technologie et physique-chimie (TPC).

Ces études se déroulent en lycée (BTS, classes prépa), à l'université (DUT, DTS, licence, licence pro, master, doctorat) et dans des écoles d'ingénieurs ou paramédicales.

De nombreuses spécialités sont proposées pour chaque type de diplôme. Des passerelles sont possibles entre études courtes et études longues.

➤ **Perspectives professionnelles**

Plusieurs métiers sont accessibles après avoir suivi une filière STL : technicien supérieur en laboratoire d'analyses, de contrôle, de recherche, assistant ingénieur de recherche, manipulateur en radiodiagnostic (radiographie, IRM, scanner...), en radiothérapie, diététicien, conducteur de process dans l'industrie et l'environnement, qualicien... ■

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

b) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

c) L'enseignement technologique est dispensé en langue vivante. Il porte sur les biotechnologies ou sur les sciences physiques et chimiques de laboratoire. Il est pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et par un enseignant de langue vivante.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

f) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Chaque évaluation de langue vivante comprend une épreuve écrite et orale.

4) L'évaluation comprend une épreuve de chimie-biochimie-sciences du vivant et un enseignement spécifique lié à la spécialité biotechnologies ou sciences physiques et chimiques en laboratoire (coef. 8) et une épreuve de projet en enseignement spécifique à la spécialité (coef. 6).

5) Cet enseignement ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est évalué en cours d'année. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

6) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

Bac STMG

Sciences et technologies du management et de la gestion

Un bac pour tous les curieux de l'actualité économique et juridique, attirés par l'informatique et le monde de l'entreprise. Et pour des jeunes créatifs, organisés et entrepreneurs...



© DALAPROD/FOTOLIA.COM

↳ Pour qui ?

Ce bac s'adresse aux élèves intéressés par la réalité du fonctionnement des organisations, les relations au travail, les nouveaux usages du numérique, le marketing, la recherche et la mesure de la performance, l'analyse des décisions et l'impact des stratégies d'entreprise. À noter : l'importance de l'enseignement général, pour la maîtrise de l'expression écrite et orale, en français et en langues vivantes étrangères, les apports culturels de l'histoire-géographie et l'appui d'un enseignement adapté de mathématiques.

↳ Au programme

Ce bac aborde les grandes questions de la gestion des organisations, par exemple : le rôle du facteur humain, les différentes approches de la valeur, l'information et la communication bases de l'intelligence collective, etc. Il comprend un **pôle technologique** commun en 1^{re} et en lien avec la spécialité choisie en terminale, un **pôle général** (français, maths, langues, histoire-géographie, philosophie et EPS) et un **pôle économie-droit et management des organisations**. Ce dernier pôle, articulé avec le pôle technologique, donne les repères et les outils d'analyse et d'interprétation des logiques de fonctionnement des entreprises, des administrations, des

associations. Observation du fonctionnement des organisations, mesure et analyse des résultats avant leur interprétation et la préparation de décisions sont mises en œuvre dans des situations réelles ou simulées. Pratiques des jeux sérieux (*serious games*), usages des réseaux sociaux, des outils de simulation et de gestion (PGI) sont au programme d'une pédagogie de l'action, basée sur la conduite d'études (en 1^{re}) et de projets (en terminale).

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↳ Les spécialités du bac STMG en T^{le}

- **Gestion et finance** : étudie le processus de création de la valeur, la mesure de la performance, les choix financiers et leurs impacts sur l'entreprise et ses acteurs.
- **Systèmes d'information de gestion** : s'intéresse aux enjeux de la maîtrise de l'information et de la communication avec les technologies informatiques et les réseaux et leurs apports dans la stratégie et le fonctionnement des organisations.
- **Ressources humaines et communication** : examine la dimension humaine de l'organisation et les logiques de valorisation et d'organisation du travail des acteurs au sein de l'entreprise.
- **Marketing (mercatique)** : porte sur la maîtrise du marché, du point de vue du producteur comme du point de vue du consommateur, et l'impact des stratégies de communication.

↳ Poursuites d'études

La majorité des bacheliers se tourne vers un BTS ou un DUT, dont le choix tiendra compte de votre spécialité de terminale. Par exemple, après la spécialité marketing, BTS management des unités commerciales (MUC) ; après la spécialité gestion et finance, BTS comptabilité et

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

→ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

gestion des organisations (CGO) ; après la spécialité systèmes d'information de gestion, BTS services informatiques aux organisations (SIO) ; après la spécialité ressources humaines et communication, BTS assistant de manager (AM). À l'issue de votre BTS ou DUT, vous pourrez préparer une licence professionnelle (en 1 an) à l'université, ou encore envisager une poursuite d'études vers une école de commerce, une école spécialisée...

Près de 1 bachelier sur 4 s'inscrit à l'université dans les cursus d'administration économique et sociale (AES) ou d'économie-gestion. Mais, attention, les études universitaires demandent beaucoup d'autonomie dans l'organisation du travail personnel, une solide culture générale et une grande implication dans son projet sur toute la durée du cursus.

Certaines classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) sont adaptées au parcours STMG (après une prépa ATS, adaptée aux techniciens supérieurs). Ainsi, par exemple, la classe prépa économique et commerciale technologique (ECT) est ouverte aux bacheliers des 4 spécialités. Elle prépare en 2 ans aux concours d'entrée des écoles supérieures de commerce et de management (3 ans d'études) qui délivrent des diplômes permettant d'accéder aux métiers de l'encadrement.

Enfin, les écoles spécialisées (en commerce, gestion et comptabilité, mais aussi dans le paramédical et le social) vous sont également accessibles. Comptez 3 à 5 ans d'études.

↘ Perspectives professionnelles

Le bac STMG prépare à des poursuites d'études larges pour une insertion professionnelle rapide (bac + 2) ou plus longue (bac + 5) dans les domaines de la gestion : finance et contrôle de gestion, systèmes d'information, ressources humaines, marketing, communication. De nombreux secteurs d'activité peuvent être envisagés : banque, assurance, professions immobilières, grande distribution, conseils et services numériques, mais aussi l'industrie, l'expertise comptable, l'enseignement, etc.

Avec un bac + 2, on peut occuper un poste d'assistant de direction, d'assistant de gestion en PME-PMI, de responsable d'unité commerciale, de développeur d'applications ou de technicien réseau... Avec un bac + 5, un poste de chargé de clientèle banque, de chef de produit marketing, d'analyste financier, de chef de projet, d'administrateur réseau...

La fonction publique constitue aussi un débouché non négligeable : concours de contrôleur (des impôts, des douanes, du travail ou du Trésor), de secrétaire administratif, de rédacteur territorial... ■

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	3 h	2 h	3
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	2 h	2
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	4 h 30	5 h	LV1 : 3 ²⁾ LV2 : 2 ²⁾
Philosophie	-	2 h	2
Économie-droit	4 h	4 h	5
Management des organisations	2 h 30	3 h	5
Sciences de gestion	6 h	-	3 ³⁾
Éducation physique et sportive ^{b)}	2 h	2 h	2
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Un enseignement spécifique au choix parmi :			
Gestion et finance	-	6 h	12 ⁴⁾
Mercatique (marketing)	-	6 h	12 ⁴⁾
Ressources humaines et communication	-	6 h	12 ⁴⁾
Systèmes d'information de gestion	-	6 h	12 ⁴⁾
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive - arts ^{c)}	3 h 3 h	3 h 3 h	5)
• Atelier artistique ^{d)}	72 h annuelles	72 h annuelles	
• Langue des signes française ^{e)}	-	-	

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes.

À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

b) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

c) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

d) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

e) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Chaque évaluation de langue vivante comprend une évaluation écrite et orale.

3) L'enseignement de sciences de gestion est évalué par l'épreuve d'étude de gestion en 1^{re}. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par 2.

4) L'évaluation de l'enseignement spécifique comprend une épreuve pratique évaluée en cours d'année (coef. 6) et une épreuve terminale écrite (coef. 6).

5) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2.

Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

Bac TMD

Techniques de la musique et de la danse

Du talent, de l'énergie et de la persévérance : le cocktail indispensable pour mener de front des études au lycée et au conservatoire.



© CHOJA/ISTOCKPHOTO.COM

↳ Pour qui ?

Accessible après une 2^{de} spécifique, ce bac s'adresse aux instrumentistes et aux danseurs qui souhaitent consacrer beaucoup de temps à leur passion. Motivation et résistance physique sont de rigueur. Les élèves doivent s'inscrire, en parallèle, dans un conservatoire.

↳ Au programme

Des **enseignements généraux** (français, langue étrangère, philo, histoire de l'art et des civilisations, maths et physique) s'équilibrent avec les **enseignements technologiques** (étude des principes physiques mis en œuvre dans les instruments, reproduction du son, performances des amplificateurs, dynamique de la danse...).

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie ou de série

Si vous souhaitez changer de voie (en cours ou en fin de 2^{de}) ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

Les cours de musique ou de danse sont dispensés au lycée et au conservatoire.

Sans oublier, **en 1^{re} et en terminale** :

- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↳ Les options du bac TMD

- **Instrument** : vise le perfectionnement dans la pratique et aborde l'histoire de la musique, le solfège, les dictées mélodiques (de 1 à 3 voix), le déchiffrage de textes musicaux, les techniques du son.
- **Danse** : porte sur les chorégraphies, les dictées musicales, l'histoire de la musique et de la danse (ballets, chorégraphies), l'étude de la scène (décors, machineries, espaces), l'anatomie et la scénographie...

↳ Poursuites d'études

Pour les futurs interprètes en musique et en danse, la voie royale reste le conservatoire. La formation allie technique et pratique. On distingue 3 cursus :

- les **conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse (CNSMD)** de Paris et de Lyon. Leur accès, très sélectif, se fait sur concours ;
- les **conservatoires à rayonnement régional (CRR), départemental (CRD), communal ou intercommunal (CRCI)** qui concernent plus les musiciens ;


 → La 1^{re} et la T^{le} techniques de la musique et de la danse (TMD)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	4 h	3 h	3
Sciences physiques	2 h	2 h	
Français ^{a)}	4 h	2 h	3
Histoire de l'art et des civilisations	1 h	1 h	2
Langue vivante 1	3 h	3 h	3
Philosophie	-	4 h	3
Initiation au monde contemporain	1 h	-	-
Renforcement en philosophie ou mathématiques ^{b)}	1 h	2 h	-
Éducation physique et sportive	5 h	5 h	1
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Option instrument			
Dictée et analyse	2 h 30	2 h 30	3
Exécution instrumentale	2 h	2 h	4
Histoire de la musique	1 h 30	1 h 30	3
Lecture à vue instrumentale	30 min	30 min	-
Organologie	-	1 h	-
Techniques du son	1 h	1 h	-
Musique d'ensemble	1 h 30	1 h 30	-
Option danse			
Dictée et analyse	2 h	2 h	3
Histoire de la musique et de la danse	1 h 30	1 h 30	3
Exécution chorégraphique	5 h	5 h	4
Scénographie	-	1 h	-
Anatomie	1 h	1 h	-
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : - langue vivante 2 (ou langues et cultures de l'Antiquité, latin ou grec) - arts plastiques - harmonie ou solfège ou chorégraphie • Atelier artistique • Langue des signes française ^{c)}	3 h 3 h 2 h 72 h annuelles -	3 h 3 h 2 h 72 h annuelles -	1)

• les écoles nationales de musique (ENM) qui vous proposeront, notamment, de vous préparer au certificat d'aptitude (CA) aux fonctions de professeur de musique ou de danse, ainsi qu'au diplôme d'État (DE) de professeur de musique ou de danse. Attention, là encore, la concurrence est rude.

L'université propose quelques cursus adaptés à l'enseignement de la musique ou de la danse, à la gestion de l'art et à l'animation culturelle. Les formations étant rares et très attractives, il convient de s'y prendre à l'avance et de bien se renseigner sur les conditions d'inscription et les programmes afin d'éviter toute déconvenue.

➤ Perspectives professionnelles

Dans les domaines de l'enseignement (professeur, animateur, intervenant...), de la gestion et de la médiation culturelles (gestionnaire de spectacles, administrateur de salle...), du spectacle (pianiste, compositeur, chef d'orchestre, danseur...). ■

a) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 1).

b) Mathématiques uniquement en 1^{re}.

c) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

Découverte des enseignements d'exploration en 2^{de} générale et technologique

↳ Objectif

Exploration du guide après la 3^e en lien avec la découverte des enseignements d'exploration en 2^{de} générale et technologique.

↳ Outil Onisep

Guide Après la 3^e

↳ Déroulement

Phase 1

Les élèves répondent au questionnaire qu'on leur a distribué. Ils cherchent les réponses aux questions dans leur guide Après la 3^e.

Le professeur corrige le questionnaire avec les élèves.

Phase 2

Les élèves choisissent 2 enseignements d'exploration qui les intéressent. A tour de rôle et à l'oral, ils expliquent ce que l'on y apprend, les raisons pour lesquelles ils les ont choisis (en fonction de leurs centres d'intérêt et de leur projet de poursuite d'études).

↳ Supports fournis

Annexe professeur : 1 questionnaire corrigé

Annexe élèves : 1 questionnaire

↳ Pour aller plus loin

Les élèves rédigent un questionnaire pour aller interviewer un élève de 2^{de} générale et technologique pendant une journée porte ouverte au lycée.

Questions	Réponses
A la fin de la classe de 3 ^e les élèves doivent-ils choisir ?	Une série de bac - Des enseignements d'exploration - Un métier
Les enseignements d'exploration font partie du programme ?	De 2^{de} générale et technologique - De 2 ^{de} professionnelle - De 1 ^{re} année de CAP
Combien existe-t-il d'enseignements d'exploration ?	10 - 16 - 23
Les enseignements d'exploration sont-ils ?	Obligatoires - Conseillés - Facultatifs
Combien d'enseignements d'exploration un élève peut-il choisir au minimum ?	1 - 2 - 3
Les enseignements d'exploration permettent de ?	Tester ses centres d'intérêt - Choisir une série de bac - Préparer ses études supérieures
Quel temps scolaire est réservé aux élèves pour les aider à s'adapter au lycée ?	Les travaux personnels - L'heure supplémentaire L'accompagnement personnalisé pour tous les élèves
Dans quel enseignement d'exploration étudie-t-on la consommation des ménages ?	Biotechnologies - Littérature et société Sciences économiques et sociales
Les notions fondamentales de la gestion sont proposées ?	En création et innovation technologiques En principes fondamentaux de l'économie et de la gestion - En mathématiques
A quoi correspond l'enseignement d'exploration sciences et laboratoire ?	Découvrir des activités scientifiques en laboratoire - Comprendre la place des sciences dans la société - Découvrir des liens entre la santé et le bien-être social
Quel enseignement d'exploration permet d'étudier la mythologie ?	Création et activités artistiques - Langues et cultures de l'antiquité - Langue vivante 3 étrangère ou régionale
A quoi correspond l'enseignement d'exploration Littérature et société ?	Un intérêt pour les sciences physiques Un intérêt pour les œuvres littéraires Un intérêt pour les activités sportives
Etudier et concevoir des produits en analysant l'impact sur l'environnement et la société est le thème de ?	Sciences de l'ingénieur - Arts du cirque Création et culture design
Etudier et concevoir des produits en comprenant la façon dont ils évoluent et leur utilisation est le thème de ?	Création et activités artistiques - Création et innovation technologiques - Création et culture design
Quelle lecture un élève pourrait-il privilégier en sciences économiques et sociales ?	Lecture d'œuvres littéraires - Lecture de manuels scolaires - Lecture de quotidiens
L'enseignement d'exploration Ecologie, agriculture, territoire et développement durable est proposé au ?	Lycée professionnel - Lycée agricole - Lycée générale et technologique

Nom : Prénom :

Questions	Réponses	Correction
A la fin de la classe de 3 ^e les élèves doivent-ils choisir ?	Une série de bac - Des enseignements d'exploration - Un métier	
Les enseignements d'exploration font partie du programme ?	De 2 ^{de} générale et technologique - De 2 ^{de} professionnelle - De 1 ^{re} année de CAP	
Combien existe-t-il d'enseignements d'exploration ?	10 - 16 - 23	
Les enseignements d'exploration sont-ils ?	Obligatoires - Conseillés - Facultatifs	
Combien d'enseignements d'exploration un élève peut-il choisir au minimum ?	1 - 2 - 3	
Les enseignements d'exploration permettent de ?	Tester ses centres d'intérêt Choisir une série de bac Préparer ses études supérieures	
Quel temps scolaire est réservé aux élèves pour les aider à s'adapter au lycée ?	Les travaux personnels L'heure supplémentaire L'accompagnement personnalisé pour tous les élèves	
Dans quel enseignement d'exploration étudie-t-on la consommation des ménages ?	Biotechnologies Littérature et société Sciences économiques et sociales	
Les notions fondamentales de la gestion sont proposées ?	En création et innovation technologiques En principes fondamentaux de l'économie et de la gestion En mathématiques	
A quoi correspond l'enseignement d'exploration sciences et laboratoire ?	Découvrir des activités scientifiques en laboratoire Comprendre la place des sciences dans la société Découvrir des liens entre la santé et le bien-être social	
Quel enseignement d'exploration permet d'étudier la mythologie ?	Création et activités artistiques Langues et cultures de l'antiquité Langue vivante 3 étrangère ou régionale	
A quoi correspond l'enseignement d'exploration Littérature et société ?	Un intérêt pour les sciences physiques Un intérêt pour les œuvres littéraires Un intérêt pour les activités sportives	
Etudier et concevoir des produits en analysant l'impact sur l'environnement et la société est le thème de ?	Sciences de l'ingénieur Arts du cirque Création et culture design	
Etudier et concevoir des produits en comprenant la façon dont ils évoluent et leur utilisation est le thème de ?	Création et activités artistiques Création et innovation technologiques Création et culture design	
Quelle lecture un élève pourrait-il privilégier en sciences économiques et sociales ?	Lecture d'œuvres littéraires Lecture de manuels scolaires Lecture de quotidiens	
L'enseignement d'exploration Ecologie, agriculture, territoire et développement durable est proposé au ?	Lycée professionnel Lycée agricole Lycée générale et technologique	



L'INFO NATIONALE ET RÉGIONALE SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

[AU COLLÈGE](#)
[AU LYCÉE, AU CFA](#)
[APRÈS LE BAC](#)
[MÉTIER](#)
[EMPLOI](#)
[FORMATION ET HANDICAP](#)
[RESSOURCES PÉDAGOGIQUES](#)

MES INFOS RÉGIONALES

RECHERCHE LIBRE



TÉLÉCHARGEMENT



RECHERCHE THÉMATIQUE

[UN MÉTIER](#)
[UNE FORMATION](#)
[UN ÉTABLISSEMENT](#)
[UN LIEU D'INFORMATION](#)

COLLÉGIEN-NE

Le calendrier de l'orientation post-3e

Ma seconde chance, des solutions pour les décrocheurs

LYCÉEN-NE

Brevet (DNB), CAP, BEP, Bac : les dates des examens 2015

ÉTUDIANT-E

Brevet : l'épreuve d'histoire-géographie à la loupe

APPRENTI-E

TOUTE L'INFO COLLÉGIEN-NE

2015



VIENT D'



Les infos de ma région

ONISEP

ÉQUIPES ÉDUCATIVES





mon
orientation
en ligne.fr

DES CONSEILLERS
EN LIGNE PAR MAIL
TCHAT ET TÉLÉPHONE

L'Onisep et ses conseillers/ères répondent
à vos questions sur l'orientation,
les formations et les métiers.



TÉLÉPHONE

01 7777 12 25
10 h - 20 h
Du lundi au vendredi

MAIL



7j/7

BOITE À OUTILS



10 h - 20 h
Du lundi au vendredi



TCHAT

Retrouvez aussi
monorientationenligne
sur votre mobile
et téléchargez l'appli



FAIRE ENTRER L'ÉCOLE
DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

#EcoleNumerique

